

ÉTUDE PILOTE TERRITORIALE DES PAYSAGES DE LA GARONNE AGENAISE

TOME 1 - DIAGNOSTIC



FEVRIER 2013

SMEAG

Signes Ouest - Presqu'île - Biotope



S O M M A I R E

DÉROULEMENT DE LA MISSION TERRITOIRE D'ÉTUDES

CHAPITRE I - UN FLEUVE, DES PAYSAGES9

I.1 METHODOLOGIE EMPLOYEE POUR LA LECTURE DES PAYSAGES

I.1.1 DECOUVRIR LE TERRITOIRE

I.1.2 UNE APPROCHE PAR LES POINTS DE VUE REMARQUABLES

I.1.3 DES FONDEMENTS GEOGRAPHIQUES, ELEMENTS LISIBLES DU TERRITOIRE

I.2 TROIS GRANDES UNITES PAYSAGERES, POUR TROIS ECHELLES DU FLEUVE

I.2.1 LA GARONNE ET SA VALLEE, COTEAUX ET TERRASSES

I.2.2 LA GARONNE ET SON LIT MAJEUR

I.2.3 LA GARONNE ET SON LIT MINEUR

I.2.4 DES PAYSAGES CARACTERISES PAR UN EMBOITEMENT D'ECHELLES

I.3 HISTOIRE D'UN FLEUVE EN REDECOUVERTE

1.3.1 DE L'IMPLANTATION HUMAINE AU MOYEN-AGE

1.3.2 L'EPOQUE MODERNE, L'AGE D'OR DE LA GARONNE NAVIGUEE

1.3.3 LE XIXe SIECLE, L'AMELIORATION DES MOYENS DE COMMUNICATION ET L' AMORCE D'UN DESINTERET

1.3.4 LE XXe SIECLE, VERS DE NOUVEAUX USAGES, AU PAROXYSMES D'UNE GARONNE RESSOURCE

1.3.5 D'UNE GARONNE MALMENEES A UNE GARONNE RESPECTEE

1.3.6 RAPPEL D'UNE CHRONOLOGIE

CHAPITRE II - UN FLEUVE, DES MILIEUX NATURELS39

II.1 PERIMETRES D'INVENTAIRES ET DE PROTECTION

II.2 LA GARONNE ET SON LIT MINEUR

II.2.1 LES HABITATS ET LA FLORE

II.2.2 LA FAUNE

II.3 LA GARONNE ET SON LIT MAJEUR, LES DIFFERENTES FORMES DE L'EAU, SES AFFLUENTS

S O M M A I R E

II.3.1	LES HABITATS ET LA FLORE	
II.3.2	LA FAUNE	
II.3	LA GARONNE ET SA VALLEE, TERRASSES ET COTEAUX	
II.4.1	LES HABITATS ET LA FLORE	
II.4.2	LA FAUNE	
II.5	ATOUTS, FAIBLESSES ET ENJEUX ECOLOGIQUES	
CHAPITRE III - UN FLEUVE, DES HOMMES		71
III.1	METHODOLOGIE DE LA CONCERTATION	
III.1.1	LES OUTILS	
III.1.2	PRESENTATION DE L'ECHANTILLON DE L'ENQUETE	
III.2	LES REPRESENTATIONS LIEES AU PASSE	
III.2.1	USAGES ET REPRESENTATIONS DU PASSE	
III.2.2	PERCEPTIONS DES TRANSFORMATIONS DU PAYSAGE ET DE LEURS CAUSES	
III.3	USAGES ET PERCEPTIONS ACTUELLES : L'EVOLUTION DE LA FONCTION SOCIALE DE LA GARONNE	
III.4	USAGES, LIEUX D'USAGES ET REPRESENTATIONS	
III.5	SENTIMENT DE DESAPPROPRIATION, RESIGNATION OU INDIFFERENCE : QUELLES ATTITUDES FACE A L'ARTIFICIALISATION ?	
III.6	PROJECTIONS, ATTENTES ET DESIRS POUR LE TERRITOIRE : L'EXPRESSION D'UNE INQUIETUDE, L'ESPOIR D'UN CHANGEMENT	
III.7	LIEUX, PROJETS, POTENTIALITES	
III.8	OPPORTUNITES DE REAPPROPRIATION DES PAYSAGES DE LA «GARONNE AGENAISE»	
CHAPITRE IV - SYNTHÈSE, VERS DES PROJETS CONCERTES		107
IV.1	ENJEUX ET POTENTIELS PAYSAGERS	
IV.2	LA CONFRONTATION DES REGARDS D'EXPERTS AUX PERCEPTIONS	
IV.3	SYNTHÈSE AU REGARD DU DEVELOPPEMENT DURABLE	
IV.4	UNE MÉTHODOLOGIE SPÉCIFIQUE	
IV.5	SITES DE PRE-PROJETS RETENUS	
GLOSSAIRE		123
BIBLIOGRAPHIE		127
ANNEXES		133

DÉROULEMENT DE LA MISSION

Cette présente étude est menée à la demande du Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne.

Ce syndicat a pour objectif de coordonner la gestion du fleuve, de permettre une plus grande solidarité entre les acteurs et habitants de l'amont à l'aval de fleuve et ainsi d'appréhender plus globalement le fleuve et son territoire.

En pratique le SMEAG, anime et réalise des études sur la Garonne, assure le soutien d'étiage du fleuve, accompagne de manière ciblée l'action des collectivités, assure l'échange d'expériences et de bonnes pratiques.

Cette étude est réalisée dans le prolongement de l'étude paysagère du Plan Garonne, dans la sous-unité paysagère de la Garonne Agenaise, en partenariat avec la DREAL. Elle est la dernière des 5 études pilotes correspondantes aux différentes sous-unités à être engagée, pour laquelle la Communauté de Communes des Deux Rives a été sélectionnée parmi les 16 collectivités candidates.

Le plan Garonne est l'un des cinq grands Plans fleuves (Plans Loire, Rhône, Seine, Meuse et Garonne) mis en place par l'Etat pour permettre d'élaborer des outils d'aménagement et de financement volontaristes en faveur des fleuves français. Initié en juillet 2005 par décision du Comité Interministériel d'Aménagement et de Compétitivité des Territoires, le

Plan Garonne se définit comme **un projet de développement maîtrisé préservant l'environnement général du fleuve tout en exploitant ses potentialités.**

Au regard des enjeux identifiés, le **Plan Garonne est structuré en quatre axes majeurs**, déclinés en mesures et sous-mesures, permettant la mise en œuvre d'actions pour relever les défis du fleuve.

- **Le fleuve et les populations** ou « comment gérer la cohabitation entre une population sans cesse croissante et un fleuve sauvage mais menacé ? »
- **Le fleuve et le développement économique** ou « comment développer en préservant et préserver pour développer ? »
- **Le fleuve et les milieux aquatiques** ou « comment gérer durablement des milieux de vie révélateurs d'un territoire de qualité ? »
- **Le fleuve et les paysages** ou « quelle identité culturelle et paysagère pour le val de Garonne ? »

Les quatre autres études pilotes territoriales des paysages de la Garonne réalisées sont :

- **La Garonne de la Réole à Saint Macaire** (étude achevée),
- **La Garonne Marmandaise** (étude achevée),
- **La Garonne du Comminges**, autour de Saint Gaudens (étude en cours),
- **La Garonne des Terrasses**, en amont de Castelsarrasin (étude en cours).



Ces différentes études d'ores et déjà menées offrent un retour d'expérience qui pourra être mis au bénéfice de cette présente étude.

La présente étude se décompose en deux tomes :

- **TOME 1** : Diagnostic paysager et culturel,
- **TOME 2** : Les orientations pour un aménagement qualitatif du territoire.

Ce premier tome présente le diagnostic du territoire de la «Garonne Agenaise» au travers de **trois grands volets** :

- **La lecture des paysages,**
- **Le diagnostic environnemental,**
- **Le recueil des perceptions de la population locale.**

La lecture de paysages et le diagnostic environnemental, constituent un premier regard expert qui peut être confronté aux perceptions de la population afin d'élaborer une synthèse pertinente.

Ce premier tome se conclut par les choix des sites des pré-projets et des premières orientations d'aménagement à destination des collectivités locales et de leurs partenaires.

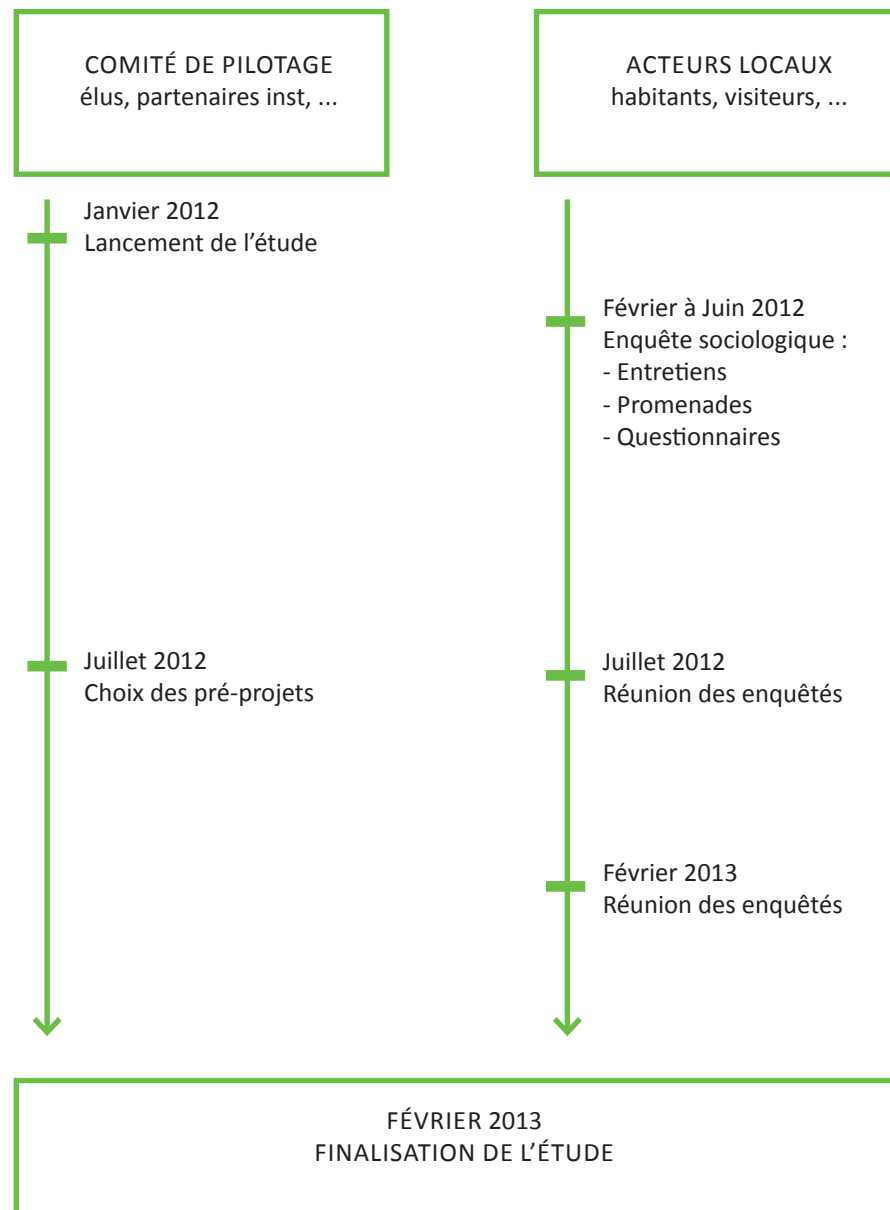
« Le paysage définit une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ». Convention Européenne du paysage (Florence, 2000)

Phase 1 DIAGNOSTIC

- > Diagnostic paysager
- > Diagnostic environnemental
- > Approche des vécus et perceptions du territoire

Phase 2 ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

- > Orientations d'aménagement
- > Étude de pré-projets (sites ou actions exemplaires)
- > Propositions pour les documents d'urbanisme



TERRITOIRE D'ÉTUDE

> UNE VALLÉE QUI S'ÉLARGIT

Le territoire d'étude se situe à environ mi-parcours entre la source de la Garonne et son embouchure, l'estuaire de la Garonne.

La Garonne accueille, ici, le Tarn, premier grand affluent de son parcours. Alimenté en amont par les eaux pyrénéennes, le fleuve reçoit sur cette portion du territoire des eaux du massif central.

La vallée devient plus large, elle s'ouvre et propose de nouveaux paysages.

Le territoire d'étude se présente ainsi comme un territoire d'articulation entre la Lomagne au sud et le Quercy au nord.

> DES PAYSAGES FORTEMENT ARTIFICIALISÉS

Ce contexte géographique stratégique a permis une forte anthropisation du fleuve.

De Castelsarrasin à Lamagistère, soit 25 km environ, la Garonne présente aujourd'hui l'aspect le plus artificialisé de l'ensemble de son parcours.

Cette situation s'illustre par les équipements majeurs tels que les canaux, la centrale nucléaire de Golfech, les installations hydroélectriques et des aménagements complémentaires ou induits par les précédents : gravières, seuils, et plans d'eau.

Le territoire de la « Garonne Agenaise » est constitué de deux grandes spécificités anthropiques à l'échelle du Fleuve :

- . Le plan d'eau de Saint Nicolas-de-la-Grave, plus grand plan d'eau du cours du fleuve,
- . Le Canal de Golfech.



Le territoire d'étude, est centré autour de Valence d'Agen (environ 5000 habitants) et de la Communauté de Communes des Deux Rives (bassin de 17 000 hab.) se situe à 25 km d'Agen, 45 km de Montauban et à moins d'une heure de Toulouse par l'A62.

Le périmètre présenté ci-contre est centré sur la Communauté de Communes des Deux Rives, intègre le fond de vallée avec les deux rives du fleuve, le canal latéral ainsi que les premiers reliefs latéraux .

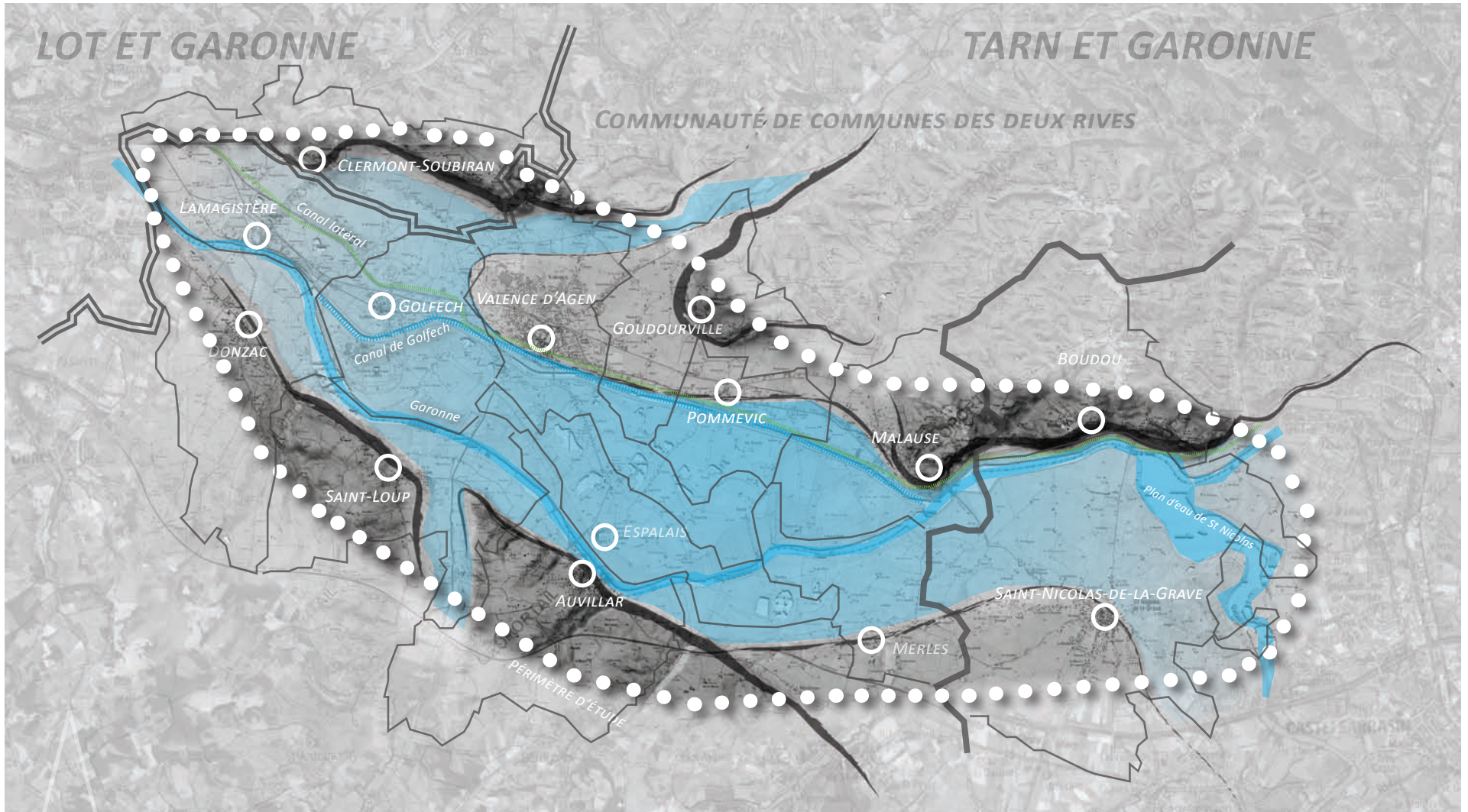
Ce périmètre élargi concerne un linéaire fluvial de 30 km.

Il déborde des strictes limites administratives de la Communauté de Communes des Deux Rives ayant candidaté pour l'étude, mais permet un cadre de réflexion cohérent.

Les collectivités principales constituant le territoire sont :

- . La communauté de commune des deux rives,
- . Clermont Soubiran (47),
- . Saint-Nicolas-de-la-Grave,
- . Boudou.

> LE TERRITOIRE D'ÉTUDE

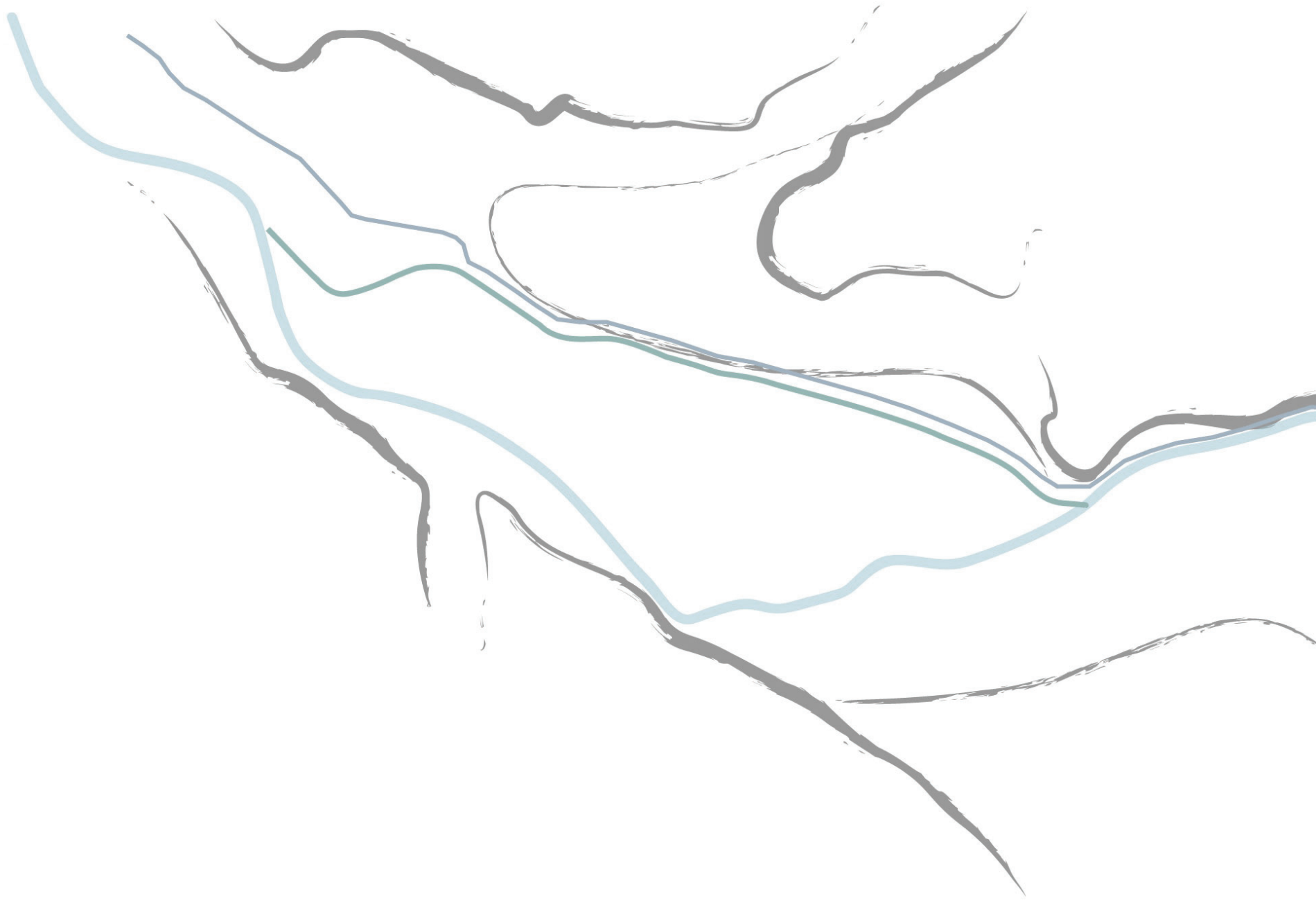


LIMITES ADMINISTRATIVES

==== Départements ——— Communautés de communes ——— Communes

PERIMETRE D'ETUDE







CHAPITRE I

UN FLEUVE, DES PAYSAGES

I.1 MÉTHODOLOGIE EMPLOYÉE POUR LA LECTURE DES PAYSAGES

I.1.1 DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE

La lecture des paysages du territoire constitue notre première approche qui permettra de construire un ensemble de connaissances qui sera re-sollicité tout au long de l'étude et sera mis au service de nos recherches dans ses différents volets, notamment environnementaux et sociologiques.

Cette connaissance du territoire constitue aussi bien une connaissance physique, qu'historique, ancienne et contemporaine.

> LA CONNAISSANCE PHYSIQUE

Plusieurs sessions de terrain effectuées tout au long de l'étude ont permis de jalonner le territoire afin d'en identifier les spécificités et d'en extraire des ensembles cohérents : les unités paysagères.

Cette connaissance in-situ a été complété par les apports importants

d'études précédemment menées sur le territoire :

. *L'Atlas des paysages de Tarn et Garonne* et,

. L'imposante thèse de doctorat de Philippe Valette : «*Les paysages de la Garonne : les métamorphoses d'un fleuve (entre Toulouse et Castets en Dorthé)*».

La connaissance physique
La connaissance historique

> LA CONNAISSANCE HISTORIQUE

La connaissance historique du territoire apporte une base objective complémentaire à l'étude de terrain qui permet de mieux **appréhender l'évolution des paysages dans leurs dynamiques anciennes et récentes.**

Ce corpus permettra d'avoir un terreau conséquent pour mieux appréhender les évolutions futures et effectuer des propositions de pré-projet cohérentes avec le territoire et les attentes de la population.

> LES POINTS DE VUE REMARQUABLES



I.1.2 UNE APPROCHE PAR LES POINTS DE VUES REMARQUABLES

DANS LE TRAVAIL DE CONNAISSANCE PHYSIQUE DU TERRITOIRE, la première approche s'effectue par l'analyse des points de vue remarquables.

Le relief spécifique du territoire offre **un grand nombre d'observations panoramiques du paysage**, de part et d'autre du fleuve.

Trois points de vues, ont été choisis dès le départ de l'étude comme lieux majeurs d'observations et de décryptage du territoire, ils permettent une meilleure compréhension du relief, mis en évidence par la vue dominante :

Clermont-Soubiran, Auvillar et Boudou.

> CLERMONT-SOUBIRAN (ALTITUDE 146M)

Depuis le sentier au pied du château, le promontoire situé entre le ruisseau de Saint Perdoux et le ruisseau de Negueville, domine la vallée de plus de 90m.

Le champ de vision offert est de 180°, il permet d'appréhender parfaitement l'échelle de la vallée de la Garonne.

La vue est dominée par la présence imposante des tours aéro-réfrigérantes de la centrale nucléaire, hautes de 180m. L'agriculture est également un élément prédominant du paysage. Les champs très ouverts de maïs contrastant avec la verticalité de la centrale.

> AUVILLAR (ALTITUDE 100M)

Le site de l'ancien château de la ville forme aujourd'hui une place urbaine qui domine directement le fleuve. La Garonne vient en contrebas effleurer le coteau haut de 50m.

Le belvédère domine la confluence du ruisseau profonde et de l'Ayroux, sur un champ de vision de 180°.

Les rapports au fleuve, à la ripisylve et au coteau sont directs (ouverture de l'espace). Seules les peupleraies se présentent comme des éléments majeurs et incontournables du paysages, de part leurs verticalités.

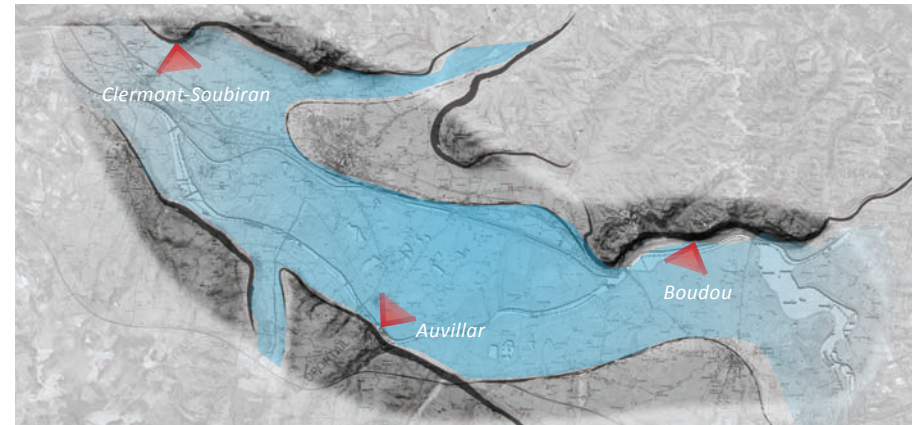
> BOUDOU (ALTITUDE 170M)

Le point de vue domine le fleuve d'une centaine de mètres sur un champ de vision à 180°.

Il permet une observation du paysage depuis la confluence du Tarn jusqu'au barrage de Malause et le départ du Canal de Golfech.

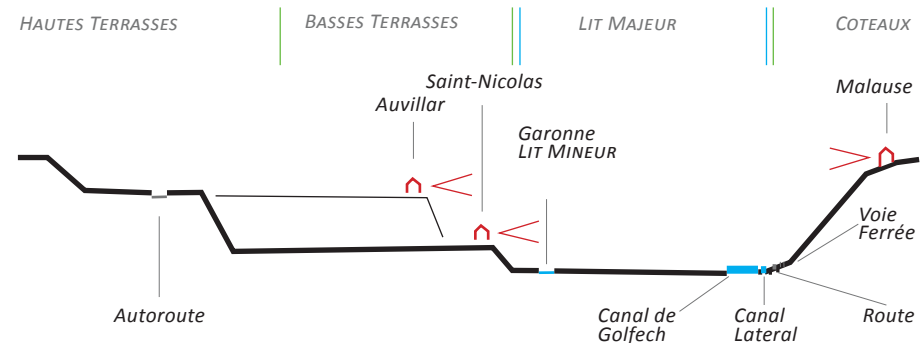
La confluence du Tarn se confond avec les îles du plan d'eau de Saint-Nicolas-de-la-Grave qui occupe une place très importante dans le champ de vision.

Le reste de la plaine est dominée, principalement par l'arboriculture et ses pruniers palissés.



Rappel des points de vues

La première approche des points de vue a été complétée par plusieurs parcours à travers le territoire.



Coupe de principe de la vallée



Points de vue depuis Clermont-Soubiran



Panorama depuis Auvillar



Panorama depuis Boudou

I.1.3 DES FONDEMENTS GÉOGRAPHIQUES, ÉLÉMENTS LISIBLES DU TERRITOIRE

>COTEAUX ET TALUS :

Comme le montre les trois points de vue présentés ci-avant, **le relief joue un rôle déterminant dans l'organisation du territoire et son rapport au fleuve.**

L'Atlas des paysages du Tarn et Garonne présente une description pertinente de ces « Talus » et « Coteaux » qui soulignent le relief :

«Les talus, rebords des terrasses alluviales :

Dans l'immense cœur plat du département, constitué tout entier par les grandes plaines alluviales de la Garonne, du Tarn et de l'Aveyron, de modestes accidents marquent le paysage : ce sont les rebords de terrasses, ou talus.

Ces talus sont plus nombreux qu'on ne croit et organisent fondamentalement les paysages des plaines : ils cristallisent le bâti qui est venu s'y percher pour échapper aux montées dévastatrices des eaux. C'est sur eux que s'égrène ainsi un chapelet de bourgs, trame urbaine des plaines C'est aussi eux qui concentrent la diversité des ambiances dans les plaines, souvent appauvries par les immensités « agro-industrielles » dominées par le maïs : des pâtures, des bois, s'y développent en linéaire, contrastant fortement avec les mornes et vastes champs adjacents.

Les grands coteaux :

A la rencontre des collines et des plaines, des rubans de hauts coteaux se développent sur des kilomètres dans le département : Aveyron - Tarn -Garonne (échelle du département, du bassin versant).

C'est là une des originalités principales du Tarn et Garonne (...)

Malgré leur altitude souvent modeste (de 20 à 100m au-dessus du niveau des plaines au plus), ils ouvrent des vues étonnantes sur les trois grandes vallées.»

>UN RELIEF ET DES SOLS, PRODUITS DU FLEUVE.

Si cette étude cherche à visualiser la façon dont le fleuve a influencé l'occupation humaine sur le territoire, **c'est avant tout du relief et des sols que sont issus les paysages du territoire de la Garonne agenaise.** Le relief et les sols ont influencé la végétation originelle. Les ressources ont quant à elles, déterminé les usages potentiels pour l'homme : l'agriculture, l'architecture traditionnelle et les voies de communications.

Le relief

Le relief du territoire s'est principalement formé au cours de l'ère quaternaire, ère soumise aux successions de périodes glacières et plus chaudes.

Ces fluctuations climatiques ont été propices à de fortes variations du débit du fleuve, modelant ainsi le socle du bassin aquitain.

Les terrasses alluviales de la Garonne se différencient d'une part par leurs altimétries, d'autre part par les matériaux qui les constituent.

Dans sa thèse : « Paysages de Garonne : métamorphose d'un fleuve»,

Philippe Valette les décrit:

«Les terrasses anciennes sont généralement les plus élevées. Elles sont caillouteuses et sont plus lessivées que les autres. Plus basses, les terrasses inférieures sont plus riches en éléments fins (argiles).

Le lit fluvial, quant à lui, se situe dans la partie la plus creuse de la vallée et forme un relief typique ».

Les sols :

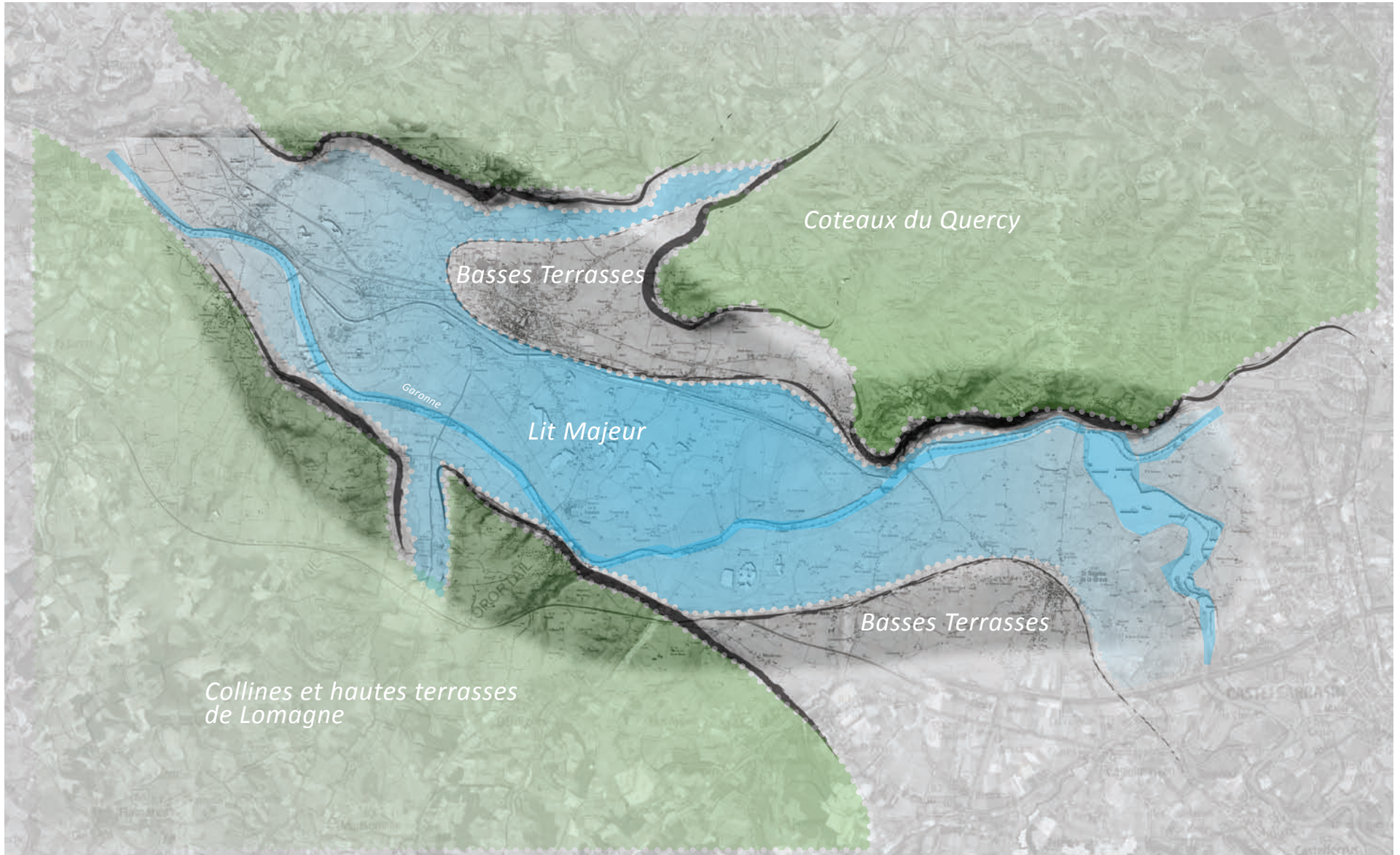
Épiderme du socle géologique, les sols sont issues de la décomposition des organismes vivants et de leur mélange progressif avec les éléments minéraux du socle géologique.

Si le socle géographique peut se caractériser en quelques éléments simples : coteaux, terrasses et plaine alluviale, des sols différents peuvent se constituer sur ces formes de relief et composer des paysages variés où se diversifient l'architecture et l'agriculture.

>VERS DES PAYSAGES

Toutes ces formes de relief sont issues de l'érosion de l'eau qui ont mis en évidence un étagement spécifique conditionnant des sols divers. L'eau comme élément majeur est donc à l'origine de ces découpages et de la construction des paysages que l'on peut décomposer en plusieurs unités paysagères.

>DECOUPAGE ALTIMETRIQUE DU TERRITOIRE



I.2 TROIS GRANDES UNITÉS PAYSAGÈRES, POUR TROIS ÉCHELLES DU FLEUVE

L'une des premières étapes de la lecture de territoire consiste en une approche sensible et exploratoire qui a pour but de décrire une certaine organisation des paysages.

>QU'EST QU'UNE UNITÉ PAYSAGÈRE ?

Le paysage se caractérise par la successions d'horizons et de perspectives.

Ces successions peuvent être sensibles ou contrastées, et déclinent différentes typologies d'espaces.

Une unité paysagère est ainsi une portion de territoire homogène et cohérente, aussi bien dans ses caractéristiques physiques, environnementales et anthropiques.

>TROIS GRANDES UNITÉS PAYSAGÈRES

Cette présente étude se concentre principalement sur le statut du fleuve dans le territoire et ses relations avec la population locale.

Afin de donner une dimension territoriale aux paysages de la Garonne agenaise, bien au delà de son périmètre restreint lié directement au fleuve, nous avons distingué trois grandes unités paysagères, caractérisées principalement par le relief, qui constitue, ici, une composante singulière du territoire :

L'exploration des unités paysagères permet la réalisation d'un inventaire de leurs différentes composantes. L'inventaire n'est que la première étape d'une analyse systémique. Il permet de dépasser une approche descriptive afin d'analyser un « système », son fonctionnement et son évolution.

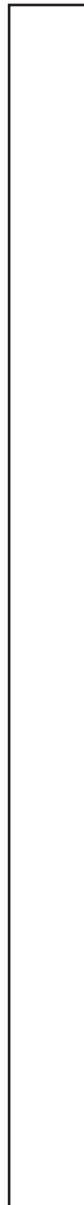
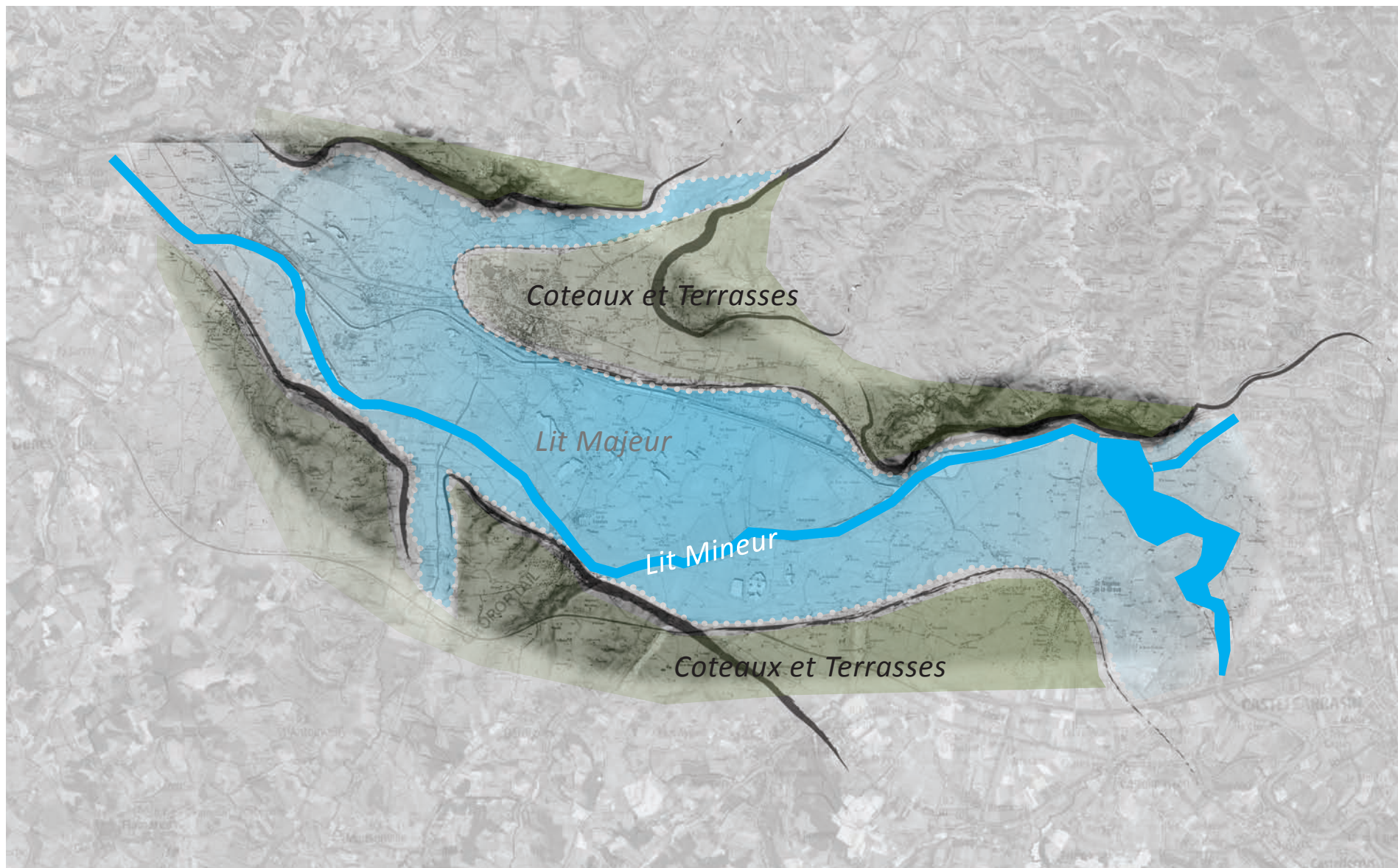
- **La Garonne et sa vallée, terrasses et coteaux**
- **La Garonne et son lit majeur**
- **La Garonne et son lit mineur**

Si ce découpage peut paraître simpliste, il permet dans un premier temps d'appréhender le fleuve dans son imbrication d'échelles, de la vallée au lit mineur.



Vue sur l'ensemble du territoire depuis l'est, Avillar domine la vallée, les tours aéroréfrigérantes dominent le paysage

>DECOUPAGE DES UNITÉS PAYSAGÈRES



I.2.1 LA GARONNE ET SA VALLÉE, TERRASSES ET COTEAUX

Cette première unité paysagère domine le fleuve d'une cinquantaine à une centaine de mètres et offre des points de vue, souvent remarquables.

La position dominante de cette unité permet d'échapper aux contraintes du fleuve, notamment du danger lié aux crues.

Ce sont sur les hauteurs, en toute sécurité, que se sont implantés les bourgs.

Les terrasses et coteaux qui constituent ces hauteurs se découpent en deux socles distincts au nord et au sud du fleuve : Les coteaux du Quercy et les collines de Lomagne.

>LES COTEAUX DU QUERCY

Les Coteaux du Quercy dominent la vallée d'une centaine de mètres.

Cette altitude est accentuée par l'imposante déclivité du coteau et l'encaissement important des affluents du fleuve comme La Barguelonne.

L'implantation humaine stratégique, en contre-haut comme les villages perchés de Clermont-Soubiran, Malause et Boudou, et le château de Goudourville, offrent des points de vue remarquables qui permettent une contemplation de la vallée dans son entité géographique.

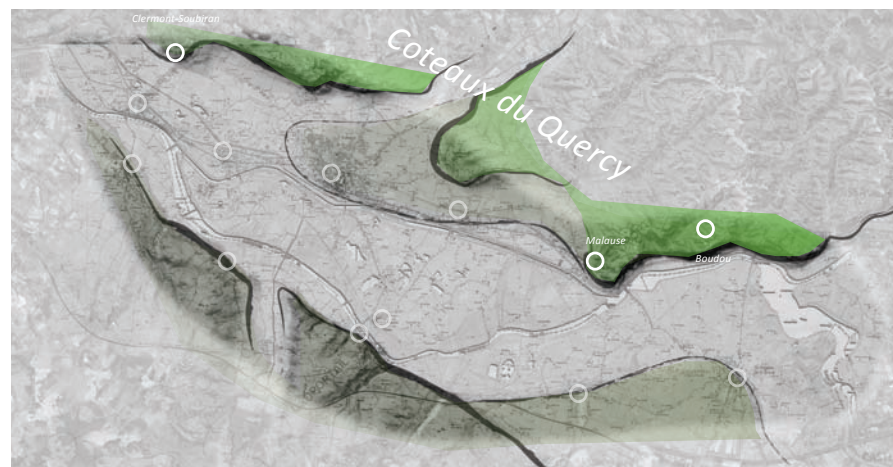
Cependant ces coteaux, autrefois cultivés et paturés, sont aujourd'hui confrontés à un important

enrichissement, limitant la lecture et l'appréhension du territoire en contrebas.

Ce processus de reconquête par la végétation naturelle est principalement lié à l'évolution des pratiques agricoles au cours du siècle dernier, la mécanisation n'étant pas adaptée à la culture sur ce type de terrain pentu.

De plus, la vallée a été soumise au développement récent de l'habitat pavillonnaire, lié au bassin d'emploi constitué compte tenu de l'implantation des centrales électriques. Le manque de contrôle sur l'implantation bâtie a généré un mitage urbain des coteaux, induisant une appropriation individuelle des points de vue, notamment autour de Boudou et de Malause.

Ce phénomène a pour effet d'occulter les vues sur la vallée depuis la route, et de présenter, depuis le fond de vallée, une ligne de crête fortement artificialisée très impactante sur le plan paysager.



Nouvelles constructions sur le coteau à Boudou

Problématiques à traiter:

- L'enrichissement et fermeture des points de vue, notamment les secondaires qui ne bénéficient pas d'un entretien régulier supporté par les collectivités.
- La fermeture des points de vues, liée au mitage, générant leur privatisation

>LES COLLINES DE LOMAGNE

Les terrasses présentes au sud du fleuve forment les contreforts des collines de la Lomagne.

Elles se caractérisent par des hauteurs plus variées que sur la rive opposée.

Les hautes terrasses sont généralement plus en retrait par rapport au fleuve. Certaines d'entre elles, situées très en avant dans la vallée, ont permis des implantations humaines stratégiques similaires à celles des coteaux du Quercy.

Ainsi Auvillar, Donzac et Saint-Loup constituent des relais visuels en vis-à-vis de Clermont-Soubiran et Malause.

Cette organisation spatiale humaine en «quinconce» constitue un maillage spécifique en réseau qui a permis un véritable contrôle du fleuve.

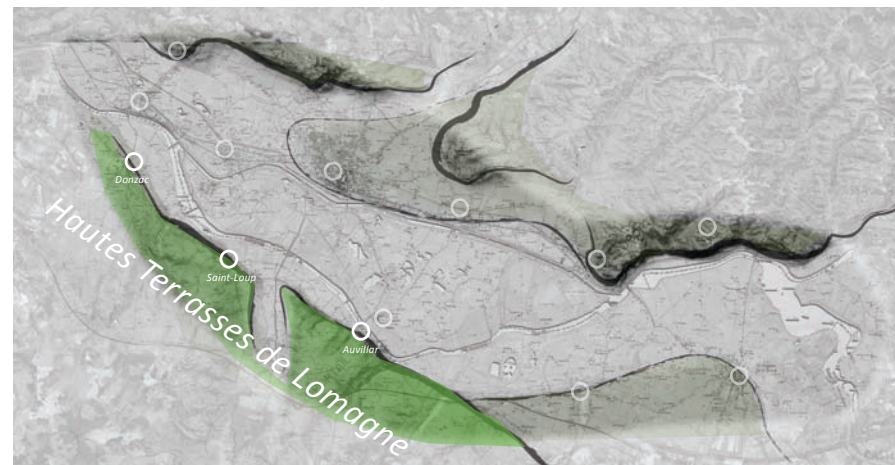
Les pentes des ces terrasses sont soumises aux mêmes problématiques d'enfrichement que les coteaux, notamment en parties sommitales et parfois avec un stade forestier plus avancé, rendant ainsi certains villages difficilement lisibles depuis le fond de vallée. Le phénomène se constate en passant au pied de Donzac.

Les problématiques de mitage quant à elles sont moins perceptibles sur la rive gauche du fleuve.

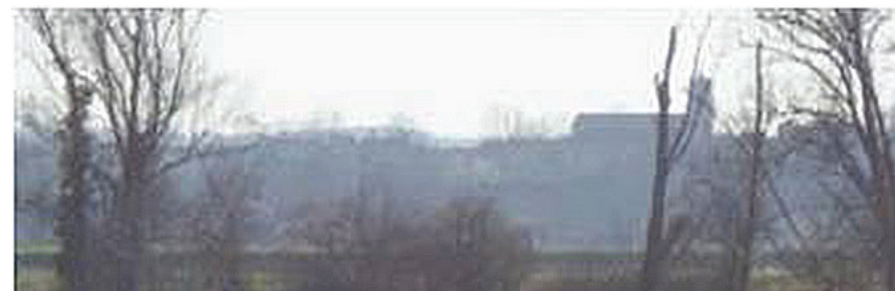
Si les voies de communication anciennes se situent dans la vallée, les

infrastructures plus récentes comme l'autoroute A62 ou la future LGV s'installent sur les terrasses en retrait de la plaine, se détachant des axes de communication initiaux situés dans le fond de la vallée de la Garonne.

L'autoroute A62 constitue ici la limite sud du territoire d'étude, le faisceau de la future LGV Bordeaux-Toulouse est aujourd'hui envisagé à proximité.



Enfrichement du coteau à proximité du pont de Mondou



Donzac, implanté sur la terrasse alluviale

>LES BASSES TERRASSES

Les basses terrasses sont nettement moins élevées que les coteaux ou les hautes terrasses. Elles se confondent facilement avec le fond de vallée inondable, seul un mince cordon boisé marque et dissimule le talus de quelques mètres de hauteur. Ces terrasses, dominées par de vastes espaces agricoles (maïs, vergers, populi-culture) sont ainsi préservées des fluctuations du niveau du fleuve. La présence des confluences du Tarn, et dans un second degré, celles de l'Ayroux et de la Barguelonne ont engendré la formation des terrasses alluviales sur les deux rives du fleuve.

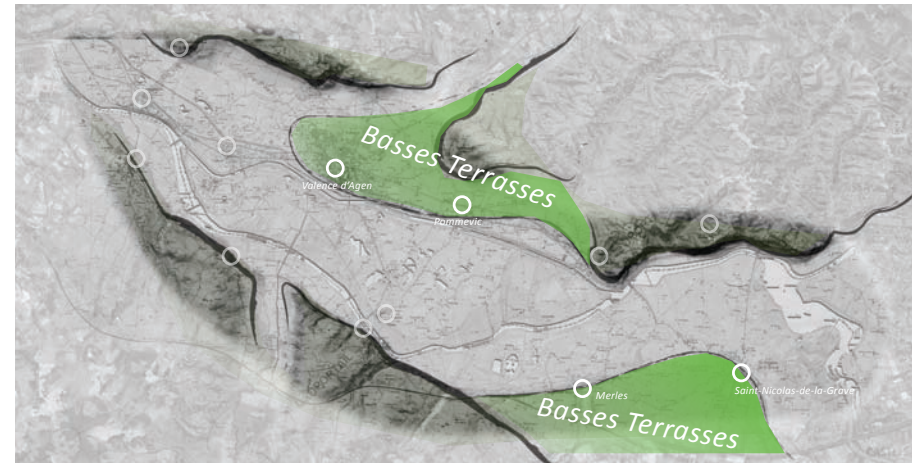
Les centres bourgs sont implantés en extrême limite de ces terrasses alluviales, à l'aplomb des talus, les rendant également plus lisibles. Ces bourgs bénéficient, à moindre échelle, d'une situation de promontoire analogue aux villages perchés des coteaux. Cette configuration leur confère un statut d'interface avec la plaine inondable. Ces situations sont visibles au pied du château de Saint-Nicolas-de-la-Grave et à l'entrée de Valence d'Agen.

Les infrastructures les plus anciennes (routes et chemins de fer), tout comme les bourgs trouvent leur place sur les terrasses.

Le canal latéral à la Garonne et le canal de Golfech se positionnent quant à eux à l'interface de la terrasse et de la plaine.

Le canal latéral à la Garonne, initialement prévu comme une infrastructure économique, est aujourd'hui le support d'activités de loisirs : promenade, footing, cyclisme. Son utilisation en temps que voie verte en est le parfait exemple.

Enfin, en interface avec la plaine, en dehors des secteurs urbanisés les talus dissimulent quelques richesses et une diversité d'espaces, notamment par la présence de quelques prés en net contraste avec les vastes espaces agricoles situés de part et d'autre.



Valence d'Agen, où le talus a totalement été urbanisé au cours des siècles



Merles, à l'abri des crues, sur la basse terrasse

Problématiques à traiter:

- Le manque de visibilité des talus et leur diversités d'ambiances



Le canal latéral à la Garonne, planté de Platanes, accueille aujourd'hui la voie verte



Le canal de Golfech captant une grande partie du débit du fleuve



Le Chêne Henry IV, arbre remarquable du talus, à proximité de Merles

I.2.2 LA GARONNE ET SON LIT MAJEUR

Le lit majeur constitue la plaine naturellement inondable, le territoire soumis aux plus hautes crues connues. Cependant, aujourd'hui, le lit majeur a subi de nombreux aménagements qui le préserve en partie de ce risque, comme l'impressionnant canal de Golfech, dont l'imposante hauteur du bief forme une véritable coupure dans la plaine.

Ce canal alimente les centrales hydroélectriques et nucléaires de Golfech grâce à la présence du barrage de Malause, situé au centre du territoire d'étude.

Ce dernier a engendré deux paysages distincts mais interdépendants en amont et en aval : la Garonne, au droit du plan d'eau de Saint-Nicolas-de-la-Grave d'une part ; puis la Garonne « court-circuitée », privée d'une grande partie de son débit depuis Malause jusqu'à la confluence du canal de fuite des centrales électriques avec le lit originel du fleuve, 13 kilomètres plus loin.

>LA GARONNE DU PLAN D'EAU

Cette vaste étendue d'eau a été créée artificiellement lors de la construction du barrage de Malause à la confluence Garonne-Tarn.

En amont du barrage de Malause, une grande partie du lit majeur est ainsi inondé.

Ce paysage est d'une certaine manière figé, ce qui n'est pas sans rappeler ce

que pouvait générer périodiquement une inondation du fleuve.

Bien qu'étant issues de l'élévation artificielle du niveau de l'eau, les nombreuses îles et la végétation spontanée donnent à ce paysage une ambiance naturelle.

>LA GARONNE COURT-CIRCUITÉE

En aval du barrage de Malause, le fleuve est divisé en deux, entre le canal de Golfech d'une part et son cours naturel de l'autre.

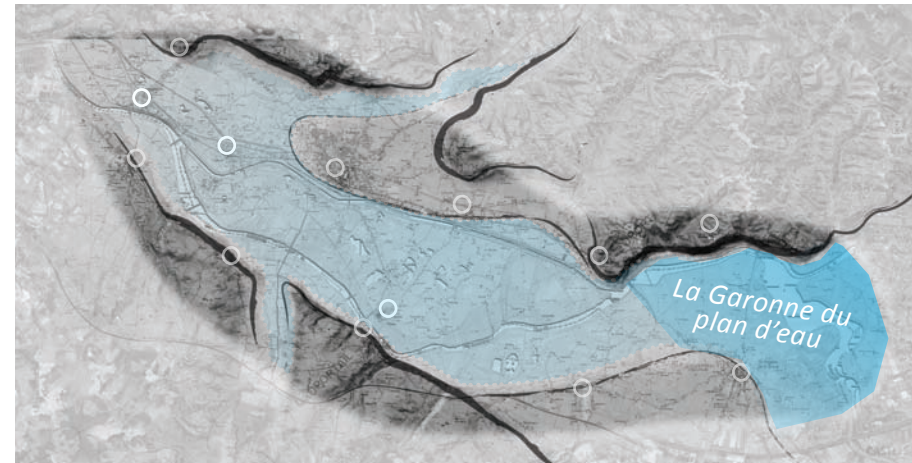
Cette situation a enclavé une grande partie du lit majeur ; entre Malause, Pommevic et Auvillar, les franchissements sont relativement limités.

Les structures traditionnelles, comme les pigeonniers sur pilotis, les quelques digues de terre (éléments patrimoniaux identitaires) ou la construction surélevée de la route RD26 entre Malause et Saint-Nicolas-de-la-Grave témoignent de l'inondabilité potentielle de ces espaces.

Du fait du caractère inondable, l'habitat agricole est plus dispersé.

Ces imposants corps de ferme, sont souvent restaurés.

Les implantations de bourgs présentes sur ce territoire à risque, comme Espalais ou Lamagistère, se placent sur les bourrelets alluviaux du fleuve. Ces bourrelets de très faible



En arrière plan, les îles du vaste plan d'eau de Saint-Nicolas-de-la-Grave

envergure de l'ordre du mètre sont peu lisibles, mais constituent un premier promontoire naturel en cas d'inondation.

Sur ce territoire, l'agriculture se développe sur de vastes espaces ouverts, dominés par les cultures de maïs et de fruitiers palissés.

L'espace n'est cloisonné que par les grandes parcelles de peupliers très structurées ou la présence de lambeaux forestiers, plus naturels, vestiges des anciens lits successifs du fleuve.

Il arrive de croiser, au hasard d'une promenade, une règle, rappelant le niveau des crues historiques et la force potentielle de la Garonne.

Un important chapelet de gravières, égrène la plaine.

Elles témoignent des bouleversements des usages au cours de la seconde moitié du vingtième siècle dernier.

Elles sont difficilement perceptibles de loin, seules celles en activité se remarquent par la présence des imposants tas de sables.

La plaine est également le théâtre d'un cortège permanent de randonneurs.

Une des principales route du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle traverse ici le territoire. Auvillar est un important village étape.



L'agriculture intensive domine la plaine



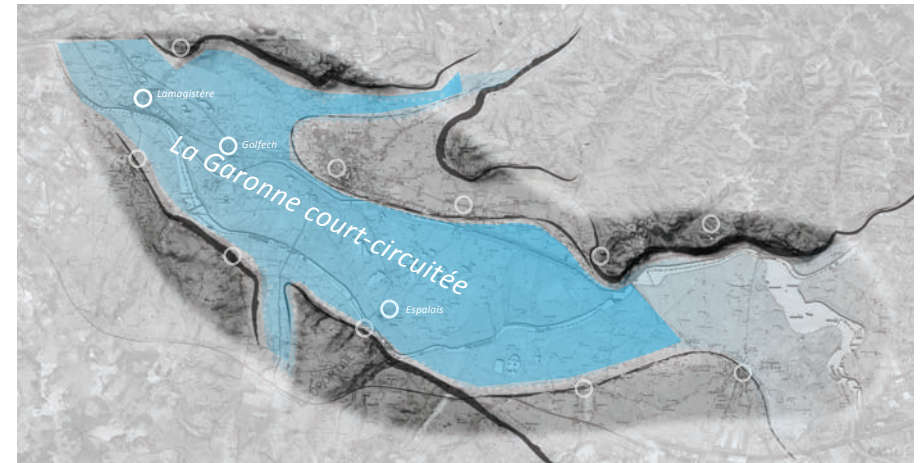
La RD26 survole les champs de maïs



Un rappel du niveau des crues dans les peupleries



Les affluents dissimulent des vestiges de nature



Le barrage de Malause redirige les eaux de la Garonne vers les centrales électriques

I.2.3 LA GARONNE ET SON LIT MINEUR

Les deux aspects du fleuve, la Garonne du plan d'eau et la Garonne court-circuitée se retrouvent ici à l'échelle du lit mineur.

Cette unité paysagère permet d'appréhender plus en détails la proximité de la Garonne, par ses berges, son lit, ses usages et ses lieux particuliers.

Ici aussi le fleuve nous montre deux identités très contrastées mais toujours interdépendantes.

>LA GARONNE DU PLAN D'EAU

La Garonne du plan d'eau présente des paysages d'une grande « naturalité », avec ses îles et sa végétation ripicole abondante et luxuriante.

L'ambiance y est atypique et particulière. Le sentiment d'espace sauvage y est prédominant avec de vastes panoramas dans lesquelles les îles lointaines se confondent dans l'horizon.

Cependant, les berges construites et les panneaux de prévention des risques rappellent l'origine anthropique et récente de ces paysages. Ce territoire de la « Garonne Agenaise » est un espace où se concentrent les activités de loisirs : présence de nombreux sentiers pédestres et de la base nautique.

>LA GARONNE COURT-CIRCUITÉE

A partir du barrage de Malause, une grande partie du débit du fleuve est capté par le Canal de Golfech.

Le lit du fleuve se caractérise donc par son faible débit qui a nécessité l'aménagement de seuils permettant de maintenir le niveau d'eau, rendant ainsi sa navigabilité impossible.

Le fleuve se présente comme une succession de plans d'eau.

Les berges fortement artificialisées sont aussi inaccessibles et leur ripisylve est souvent fortement dégradée.

Seuls les lieux de confluence avec les petits affluents qui drainent les terrasses et coteaux voisins présentent de petits îlots de naturalité.

Ce n'est qu'après les centrales hydroélectriques, juste avant Lamagistère que la Garonne retrouve son débit et son aspect plus « naturel ».

La Garonne, sur ce secteur du territoire, ne permet plus aux poissons migrateurs de remonter naturellement le cours de l'eau.

Pour pallier à cette problématique un ascenseur à poisson a été aménagé au droit de la centrale électrique de Golfech. Les poissons remontent



La base nautique du plan d'eau



Le barrage de Malause, qui a permis la montée du niveau des eaux

alors, via ce dispositif, le canal de Golfech pour retrouver la Garonne au niveau de Malause.

La centrale nucléaire n'a été réalisée qu'à la moitié de son potentiel, elle ne présente que 2 unités de production pour 4 possibles. Elle dispose ainsi de vastes espaces naturels non-aménagés.

La centrale est également un lieu majeur de l'activité touristique sur le territoire.

Les ouvrages de franchissement confortables du fleuve sont assez peu nombreux, le pont de Mondou et le pont de Malause sont les deux seuls ponts en double file.

Les ponts suspendus de Lamagistère et de Saint Nicolas de la Grave, reconstruits après la crue de 1930, sont très étroits et ne permettent pas un franchissement aisé du fleuve. Ce pont est considéré comme étant dangereux pour les piétons et les cyclistes.

Les rives du fleuve témoignent également de l'activité fluviale passée, les ports de Lamagistère et d'Auvillar (en cours de restauration) ont été bâtis en pierre au XIXème siècle.



Les berges de la Garonne à la confluence du ruisseau profond



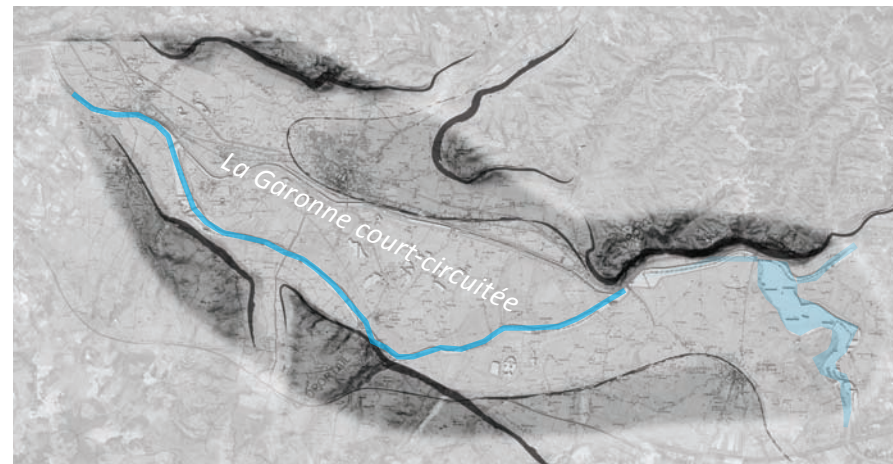
L'ancien port d'Auvillar, en cours de restauration



La centrale nucléaire depuis Lamagistère en aval



Les quais de Lamagistère



Un seuil sur la Garonne maintient le niveau de l'eau

Le sentier «Corridor Garonne»

Un sentier «Corridor Garonne» est en cours d'élaboration. Ce projet porté par le Conseil Général a pour objectif de pouvoir à terme suivre le fleuve sur sa longueur en passant alternativement d'une berge à l'autre.

Le tracé est quasi achevé dans son ensemble, cependant il persiste certaines problématiques ponctuelles d'implantation.



Le pont suspendu qui permet de franchir le fleuve entre Auvillar et Espalais

Problématique
Absence de franchissements piétons et cyclistes sécurisés.

I.2.4 DES PAYSAGES CARACTERISÉS PAR UN EMBOITEMENT D'ECHELLES

La structuration et l'organisation de ce territoire a été fortement influencée par le fleuve et le relief.

Sa caractéristique principale repose sur une imbrication d'échelles, et leurs articulations avec la Garonne.

Ainsi l'organisation territoriale se matérialise par une juxtaposition de bandes parallèles, où fleuve, canaux, voies de communications, talus et coteaux créent un ordonnancement spécifique.

Cet effet de faisceau est principalement lié au contexte de vallée.

Les aménagements récents comme le canal de Golfech et l'endiguement du fleuve accentuent l'effet de faisceau, créant une enclave peu accessible en son centre.

>IMBRICATION D'ECHELLES EFFET DE FAISCEAU



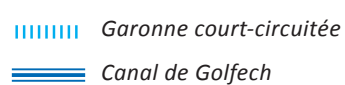
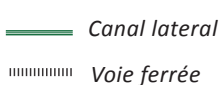
RELIEF



BOURGS



INFRASTRUCTURES



I.3 MÉTHODOLOGIE EMPLOYÉE POUR LA LECTURE DES PAYSAGES

I.3.1 DE L'IMPLANTATION HUMAINE AU MOYEN-ÂGE

La première lecture sensible doit être remise dans la perspective d'une dimension historique afin de mieux appréhender les dynamiques qui ont fait évoluer les paysages du fleuve, et ainsi de mieux anticiper les évolutions futures.

Il ne s'agit pas de décrire de manière exhaustive l'histoire du fleuve, mais simplement d'identifier certains éléments qui ont fait évoluer son aspect et son environnement à des périodes clés.

Nous évoquerons notamment l'évolution des activités humaines, la maîtrise de l'eau et l'aménagement d'infrastructures.

Cette connaissance historique permettra également d'évaluer la part du réel dans les discours et récits de la population locale.

>INSTALLATION HUMAINE

Si l'installation humaine dans la vallée de la Garonne est avérée depuis le néolithique, nous nous concentrerons sur les évolutions historiques dont des traces sont encore actuellement directement visibles dans le paysage.

>LE MOYEN-ÂGE

C'est au moyen-âge que se constitue l'armature des villes et des villages sur le territoire.

Cette longue période historique d'un millénaire verra l'essor progressif de l'église, qui favorisera le peuplement de la vallée.

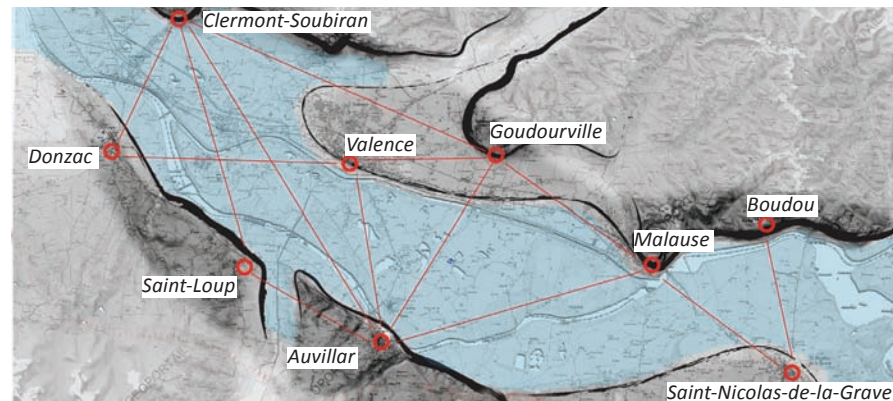
Sauvetés, Castelnaus puis Bastides se constitueront à cette période.

Auvillar et Saint-Nicolas-de-la-Grave sont des sauvetés, Golfech est fondé par les templiers.

Cette période trouble de l'histoire, durant laquelle se succédèrent de nombreux conflits, se lit encore aujourd'hui par l'implantation stratégique et militaire de ces bourgs et châteaux qui maillent le territoire et constituent un véritable réseau dans lequel chaque entité est visible par l'autre.



Le Château de Goudourville



Les implantations médiévales



Auvillar domine la vallée



Clermont-Soubiran installé sur le coteau



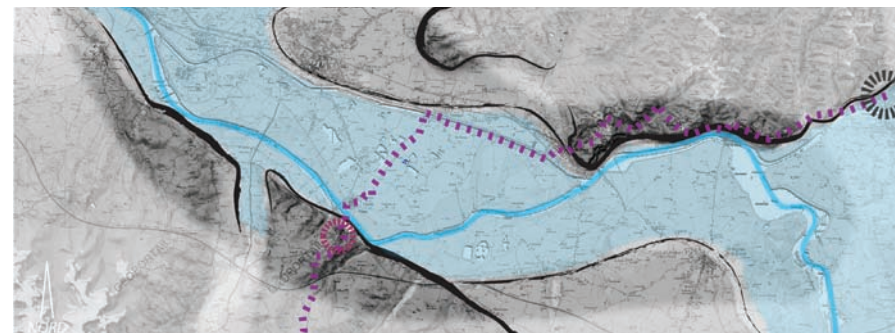
Le Château de Saint-Nicolas-de-la-Grave



Valence d'Agen



Auvillar



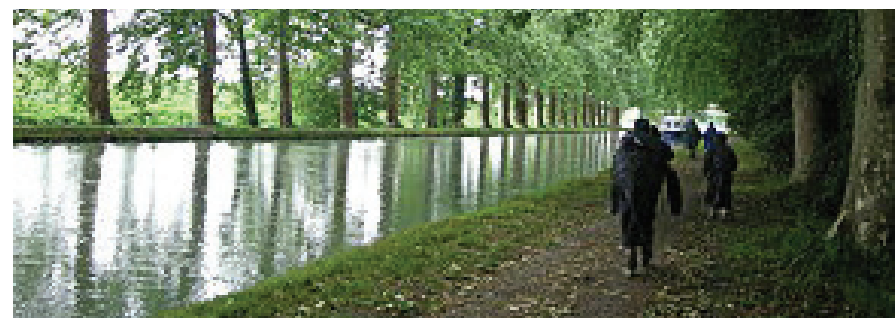
Le sentier de Saint-Jacques sur le territoire

La période médiévale a également laissé un important patrimoine culturel sur le territoire par le chemin de Saint-Jacques de Compostelle. La Via Podiensis, en provenance du Puy en Velay, traverse ici le fleuve après avoir fait étape juste en amont sur le Tarn, à l'abbaye de Moissac.

Depuis un millénaire, le fleuve est franchi sur le territoire. L'itinéraire a continuellement évolué avec l'histoire et son aménagement au fil du temps. Les ponts ont aujourd'hui remplacés les bacs.



La traversée du fleuve, un étape importante



Pèlerins le long du canal latéral

I.3.2 L'ÉPOQUE MODERNE, L'ÂGE D'OR DE LA GARONNE NAVIGUÉE

Jusqu'au XIXe siècle, la population riveraine reste dépendante des aléas du fleuve, encore instable, les îles et îlots se formant au gré des crues.

Cependant les activités lucratives commerciales s'y développent sous des formes diverses.

La Garonne constitue un axe de communication très actif attesté au moyen-âge, et l'ouverture du Canal des Deux Mers de Riquet en 1681 va inscrire le fleuve dans un bassin de communication allant de l'Atlantique à la Méditerranée. Ce positionnement va augmenter son activité d'autant plus que, durant cette période, les fleuves et cours d'eau français restent plus fiables que les routes qui traversent le pays.

On recense ainsi un grand nombre d'activités liées à l'usage commercial du fleuve : bacs, péages, meuniers, pêcheurs et marinières se côtoient sur la Garonne.

Le remorquage des bateaux à la



Représentation d'un moulin à nef

remonte se fait par des hommes utilisant des cordes sur un chemin de « tire ».

Cette activité nécessitait une forte présence humaine le long du fleuve. A cette main d'œuvre s'ajoutait tous les métiers associés comme l'entretien de bateau. Ce qui a permis à de nombreux villages de s'implanter sur les rives.

L'impossibilité de stabiliser les moulins sur les berges, face aux crues dévastatrices du fleuve, créa à cette époque une spécificité Garonnaise : le moulin à nef, un véritable moulin flottant.

Les enjeux économiques vont obliger les pouvoirs publics à s'intéresser progressivement à l'aménagement du fleuve, cependant à cette période aucune structure n'est réellement capable de porter les travaux suffisants pour fixer le lit du fleuve.

Les riverains s'opposant régulièrement les uns les autres.

Les paysages de cette époque étaient très différents d'aujourd'hui, avec un fleuve instable, en perpétuel mouvement et cependant grouillant d'activité.



La Carte de Mathis montre la Garonne avec ses nombreux îlots

I.3.3 LE XIXe SIÈCLE, L'AMÉLIORATION DES MOYENS DE COMMUNICATION ET L'AMORCE D'UN DESINTÉRET

Les travaux sur le fleuve vont prendre une nouvelle dimension au cours de la première moitié du XIXe siècle. Ces derniers s'engagent tout d'abord en aval de Lamagistère puis quelques décennies plus tard sur le territoire d'étude.

Le siècle de la révolution industrielle va profondément marquer le territoire par la construction d'infrastructures qui vont radicalement modifier l'organisation territoriale.

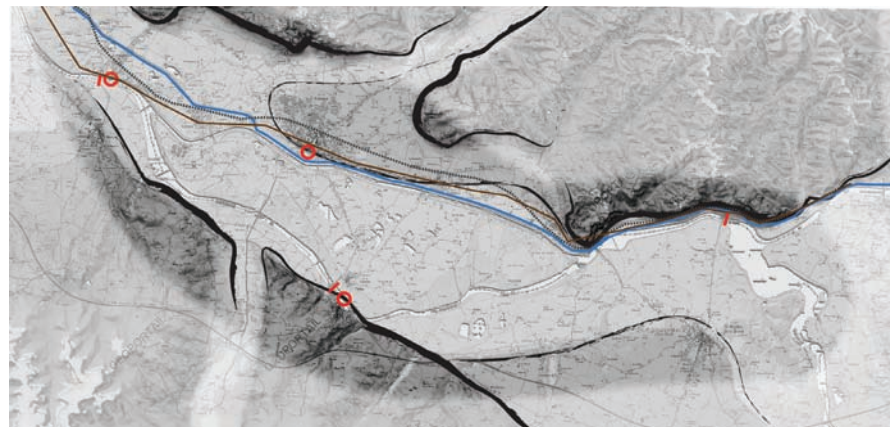
Le canal Lateral de la Garonne et la ligne de chemin de fer Bordeaux Toulouse, tous deux inaugurés en 1856, vont sonner le glas de la Garonne naviguée.

A partir des années 1850, la Garonne n'organise plus à elle seule la vie du pays, elle est ainsi délaissée au profit des moyens de communication plus performants. En 1932 Deffontaines évoque l'état d'abandon du fleuve :

« Dans toute la moyenne Garonne la navigation est morte. Les ports ne servent plus que pour les lavandières, triste tableau que ces cales lentement détruites par le fleuve, ces chemins de terre envahis par les arbres et dont les ponts sont pourris ou rompus, ces écluses du Lot, du Tarn et du Dropt jamais ouvertes et où plus rien ne fonctionne, en un mot, cet abandon général dues rivières du sud-ouest »

Cette importante mutation de l'exploitation du fleuve se fait au moment où les pouvoirs publics étaient en capacité de maîtriser les aménagements du fleuve.

Certains travaux de fixation des berges seront tout de même effectués dans la seconde moitié du XIXe siècle. Ils répondent principalement à l'accroissement des besoins agricoles, à la protection des cultures, et permettent de maintenir un semblant de l'activité fluviale totalement en déclin.



Les nouvelles infrastructures sont implantées sur le coteau



Le Canal latéral à proximité de Valence d'Agen



Le port d'Auvillar



Le bac de Merles



Le nouveau Canal



La nouvelle Gare de Valence

Une carte du XIXe siècle de la Garonne dont la représentation de la crue de 1855 est ici accentuée





I.3.4 LE XXe SIÈCLE, VERS DE NOUVEAUX USAGES, AU PAROXYSMES D'UNE GARONNE RESSOURCE

L'évolution des moyens techniques a permis à l'homme de tenter de s'affranchir des problématiques ancestrales d'inondation du territoire et de convoiter le fleuve pour de nouvelles ressources, principalement énergétiques.

Les moyens mis en œuvre pour la production massive d'électricité ne vont pas être sans conséquence sur l'environnement et les paysages.

La puissance du fleuve sera exploitée pour la réalisation d'aménagements hydroélectriques. L'eau sera également utilisée comme réfrigérant pour la centrale nucléaire.

Le barrage de Malause crée une retenue d'eau noyant la confluence du Tarn dans un plan d'eau de 450ha. La centrale hydroélectrique est ensuite alimentée par une importante déviation du fleuve, formant un bief de 11km de longueur qui alimente les turbines.

Ce principe rappelle les ouvrages déjà réalisés sur le Rhone ou le Rhin, à la différence qu'ils ne disposent pas d'écluses, la navigation n'étant plus un enjeu prioritaire.

La construction du Barrage de Malause débute en 1968. En 1970, l'ensemble des infrastructures sont engagées.

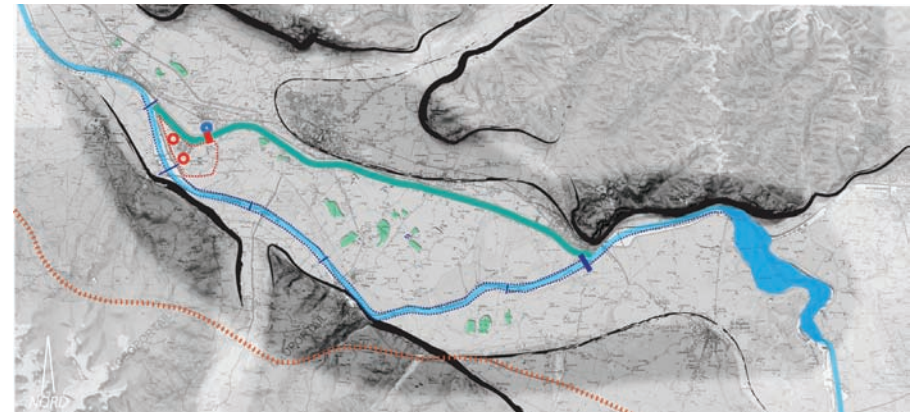
En 1973, ce secteur de la vallée

présente de nouveaux paysages : le fleuve est désormais totalement artificialisé et ses berges bétonnées sur un important linéaire.

Le chantier de la centrale nucléaire intervient une décennie plus tard, dans un nouveau contexte politique, suite au second choc pétrolier.

Les usages autour du fleuve se limitent désormais à l'utilisation de l'eau, des graviers et des galets comme ressource économique.

« Une première impression domine pour qui descend le fleuve au fil de l'eau. C'est l'abandon de toute vie et activité humaines pouvant se rapporter à cet espace aquatique » (SMEPAG, 1989)



Les aménagements du XXe siècle



La confluence du Tarn avant la mise en place du barrage



La confluence du Tarn après la mise en place du barrage

I.3.5 D'UNE GARONNE MALMENÉE A UNE GARONNE RECONSIDÉRÉE



Le barrage de Malause



Le canal de Golfech en cours de creusement



La centrale en construction



L'A62, la dernière grande infrastructure construite

Depuis quelques années la Garonne suscite un regain d'intérêt que ce soit par la population locale ou les collectivités.

Au delà des nouvelles politiques environnementales portées par l'Europe, la mise en place de structures aux compétences adaptées que ce soit au sein du conseil général, de la DREAL, ou par la création de structures spécifiques comme le SMEAG permettent d'envisager un nouvel avenir pour le fleuve.

Les travaux en cours, du plan Garonne (porté par l'Etat) au projet de sentier «Corridor Garonne» (porté par le Conseil général), illustrent une volonté actuelle de changement sur un territoire porteur de potentiel et d'attentes.

I.3.6 RAPPEL D'UNE CHRONOLOGIE

1222-1373
Création des Bastides



1716 Carte de Mathis



1838-1856
Canal latéral de la Garonne



1855-1858
Mise en service de la ligne de Chemin de fer Bordeaux-Sète



1855
Crue historique de la Garonne



1875
Crue historique de la Garonne



1968

Construction du Barrage de Malause



1973

Mise en service de la centrale hydroélectrique de Golfech

1982-1993

Construction de la Centrale Nucléaire



1970-1988

Construction de l'autoroute A62



1930

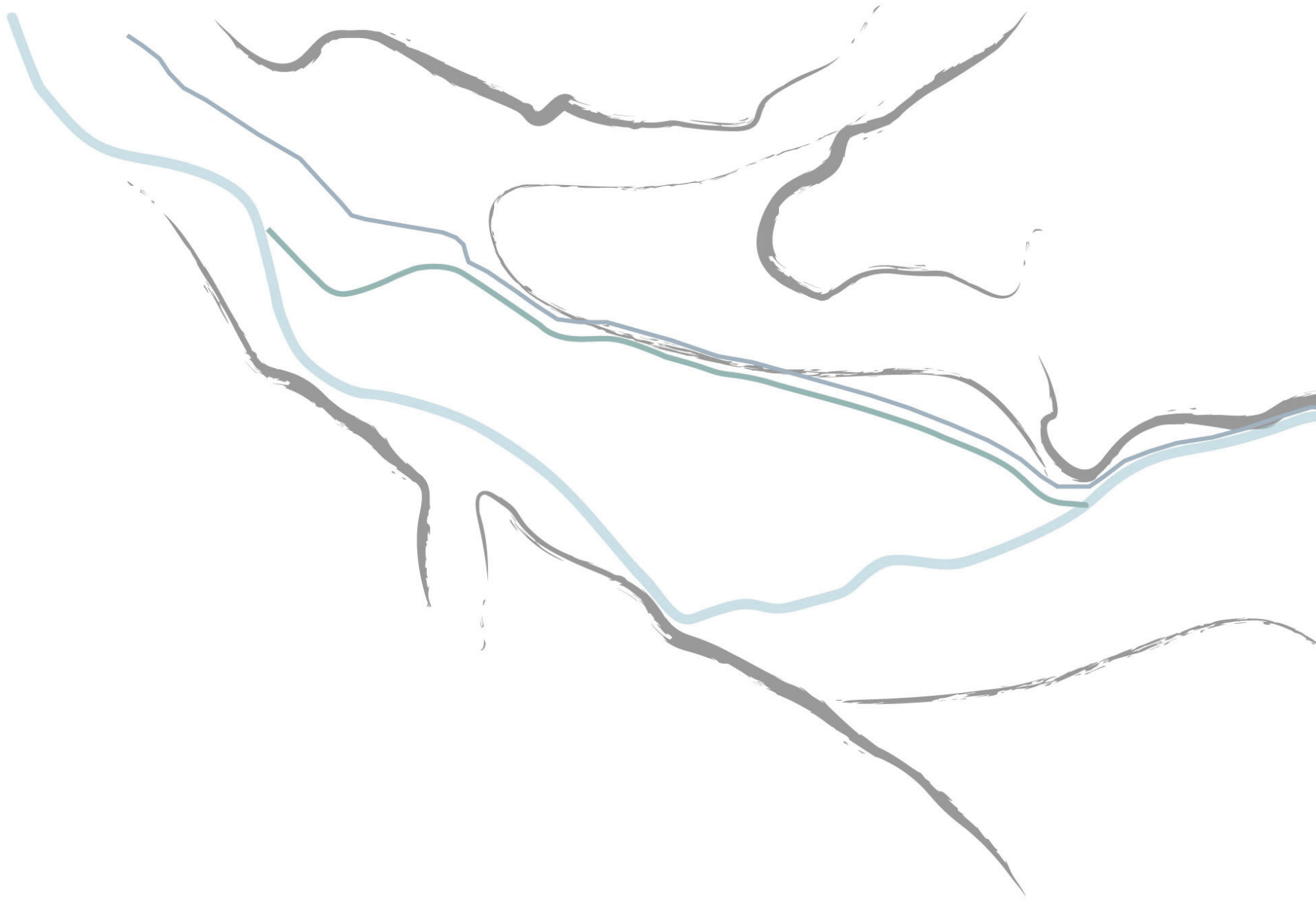
Crue historique de la Garonne



1952

Crue historique de la Garonne







CHAPITRE II

UN FLEUVE, DES MILIEUX NATURELS

II.1 Périmètres d'inventaire et de protection

> LES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION

La Garonne agenaise est concernée par la présence de 7 périmètres de protection :

. 4 sites Natura 2000 : ZPS « Vallée de la Garonne de Muret à Moissac », ZSC « Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste », SIC « La Garonne », et ZSC « Coteaux du ruisseau des Gascons » ;

. 3 APPB : APPB « Section du cours de la Garonne, du Tarn, de l'Aveyron et du Vieur », APPB « Ile de Merles-Montardou » et APPB « Garonne et section du Lot ».

6 de ces périmètres concernent la Garonne et ses milieux riverains, attestant de l'intérêt écologique majeur du fleuve : milieux naturels rares et menacés liés aux cours d'eau, poissons migrateurs (Saumon atlantique, Grande Alose, lamproies, ...), oiseaux d'eau nicheurs, hivernants ou migrateurs (hérons, canards, limicoles, ...), autres espèces d'intérêt communautaire (chauves-souris, Loutre, ...).

Seule la ZSC des Coteaux du ruisseau des Gascons n'est pas située sur la Garonne, mais témoigne de l'intérêt des coteaux (milieux naturels spécifiques : pelouses sèches, ...).

L'intérêt écologique ou biologique de certains secteurs de l'unité paysagère de la Garonne agenaise est attesté par la présence de périmètres de protection et d'inventaires.

Ces périmètres permettent d'identifier les zones connues du territoire présentant un fort intérêt écologique. Si les périmètres de protection impliquent des conséquences réglementaires, les périmètres d'inventaire n'ont pas de valeur juridique directe, mais donnent de précieuses indications sur la qualité des milieux naturels et sur les espèces patrimoniales.

Les périmètres présents en totalité ou en partie au sein de l'unité paysagère Garonne agenaise sont présentés de façon succincte ci-après.

> LES PÉRIMÈTRES D'INVENTAIRE

La Garonne agenaise compte de nombreux périmètres d'inventaire :

. 6 ZNIEFF de type I : « Bois de Fort, de Capet, Butte aux Prieux », « Coteaux du Grouillet », « Pelouses sèches et bocage de Goudourville », « Terrasse de Boudou », « La Garonne de Montréjeau jusqu'à Lamagistère » et « Coteaux de Saint-Urcisse ». Ces ZNIEFF, de superficie généralement limitée, sont des secteurs homogènes d'un point de vue écologique et qui abritent au moins une espèce et/ou un habitat rares ou menacés.

. 3 ZNIEFF de type II : « Cours de l'Arrats », « Garonne et milieux riverains, en aval de Montréjeau » et « Basse vallée du Tarn ».

Les ZNIEFF de type II sont de grands ensembles naturels riches, ou peu modifiés, qui offrent des potentialités biologiques importantes. Elles peuvent inclure des zones de type I.

. Une ZICO, site d'intérêt majeur qui hébergent des effectifs d'oiseaux sauvages jugés d'importance communautaire : « Vallée de la Garonne : Moissac ».

Ces périmètres concernent la Garonne et deux de ses affluents (l'Arrats et le Tarn) mais aussi des secteurs de coteaux

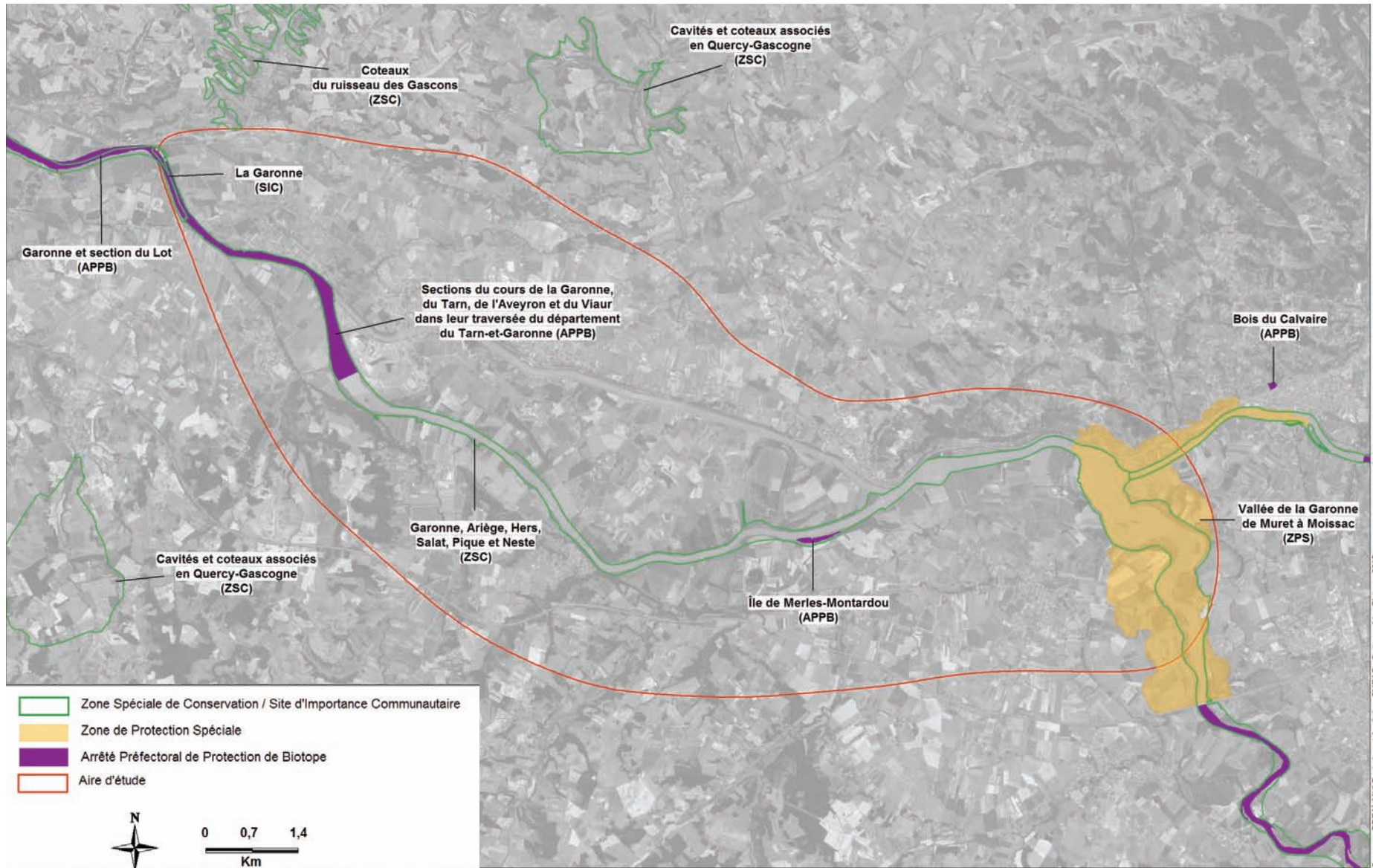
calcaires et de terrasses remarquables, notamment pour la flore (espèces thermophiles et messicoles) et les milieux naturels (pelouses sèches, bocage, ...).

En dehors de ces périmètres d'inventaires « classiques », l'entité paysagère de la Garonne agenaise a fait l'objet d'un inventaire concernant les zones humides alluviales présentes sur le corridor garonnais.

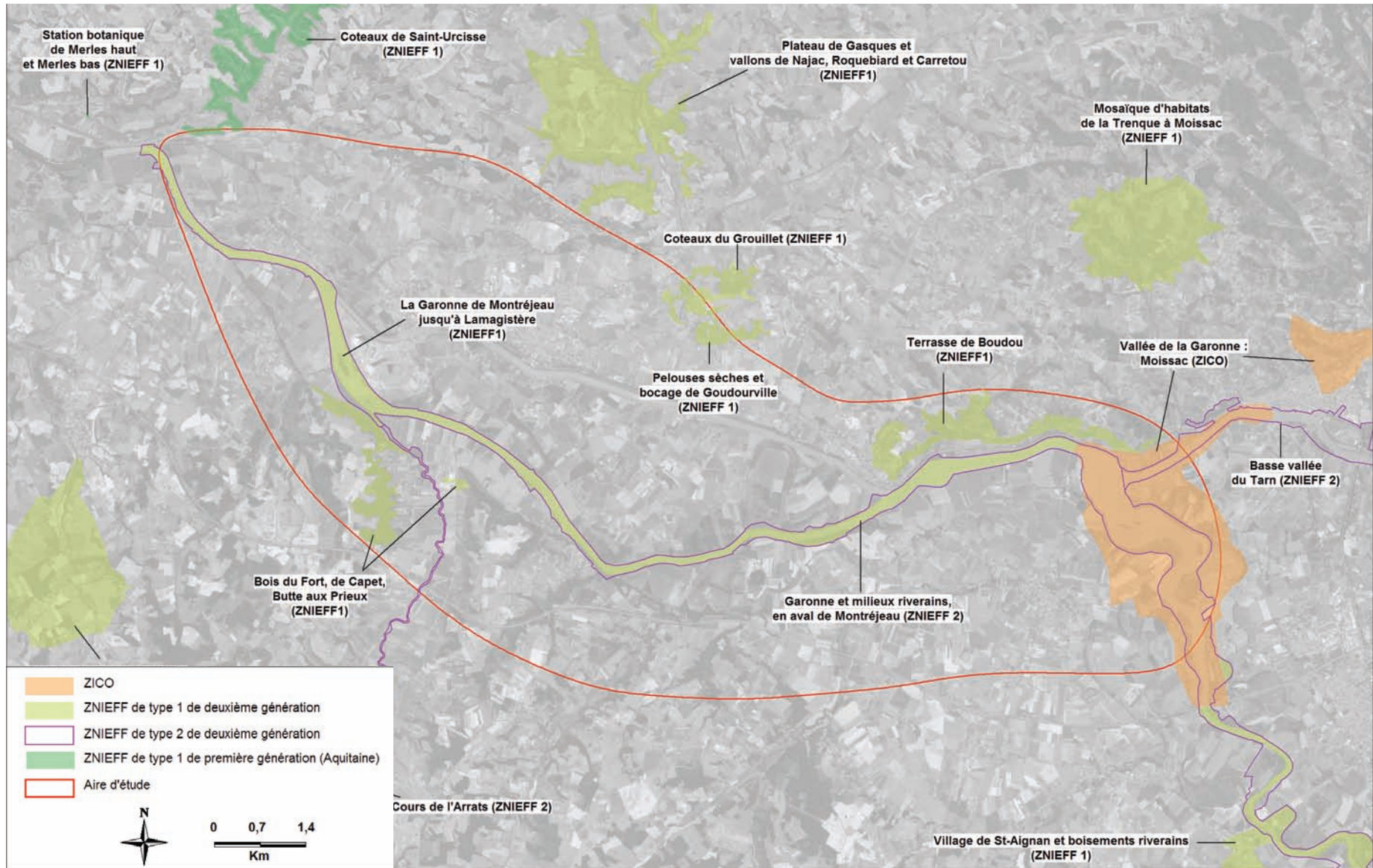
Il ressort notamment de cette étude que le secteur situé entre Toulouse et Saint-Nicolas-de-la-Grave est le plus riche en zones humides alluviales à l'échelle de l'ensemble de la Garonne. Il est classé au titre du SDAGE Adour-Garonne parmi les principales zones humides du bassin et est reconnu comme abritant des zones humides d'importance au niveau national ainsi qu'au niveau européen au travers du réseau Natura 2000.

Les zones humides inventoriées sur l'entité paysagère de la Garonne agenaise sont les suivantes : Bras mort de Therride et embouchure de la Sère, Site de Courbieu, Embouchure du Merdailou, Plan d'eau de Saint Nicolas de la Grave, Ile de Merles Montardou, Ile couchet – Valence, et les confluences de la Saudèze, de l'Ayroux, de l'Arrats et de la Barguelonne.

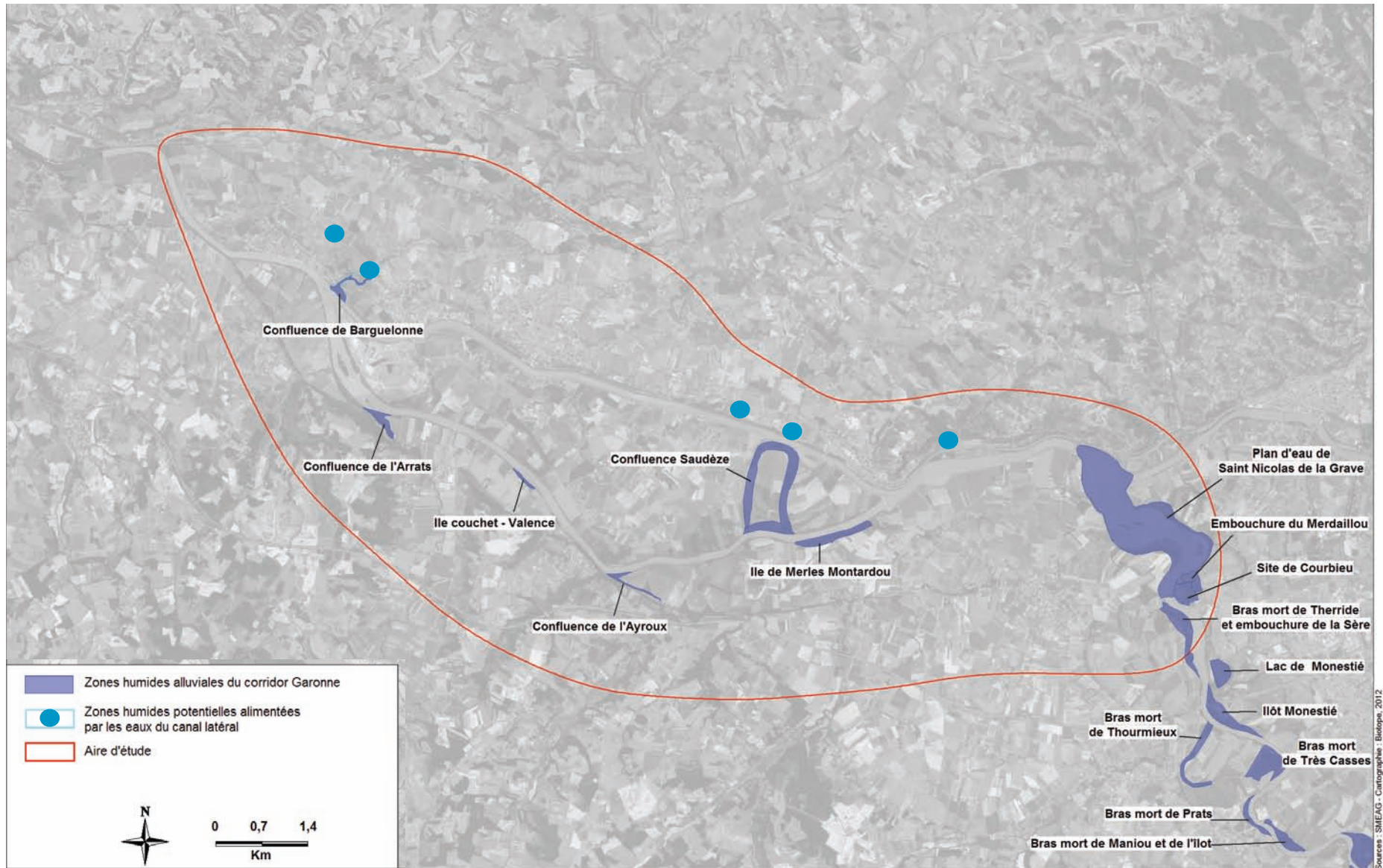
> PÉRIMÈTRES DE PROTECTION



> PÉRIMÈTRES D'INVENTAIRES



> PÉRIMÈTRES D'INVENTAIRES : ZONES HUMIDES



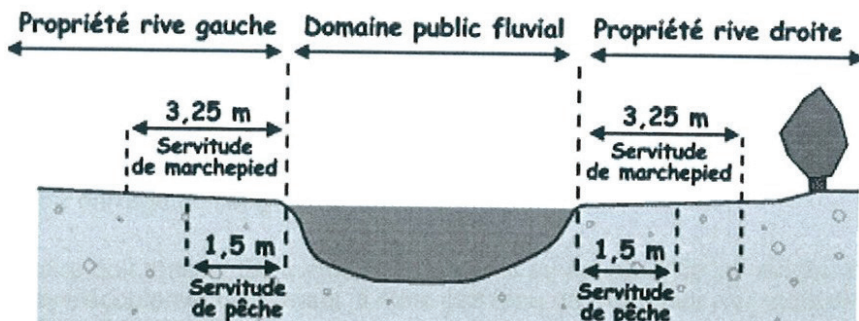


> LE DOMAINE PUBLIC FLUVIAL

La Garonne a un statut de cours d'eau domanial (propriété de l'Etat), dont les emprises incluses dans le Domaine Public Fluvial (DPF) sont propriété exclusive de l'Etat. Le DPF concerne le lit et une partie des berges. Latéralement, les limites sont déterminées par le principe de la hauteur des plus hautes eaux avant débordement (règle du plenissimum flumen).

Toute intervention (aménagement, occupation du sol...) sur le DPF de la Garonne nécessite l'accord de l'Etat.

Certaines parties font l'objet de concessions à EDF (centrales nucléaire et hydroélectrique de Golfech et barrage de Malause).



Obligations du DPF

L'Etat est le gestionnaire du fleuve, mais il n'a pour seule obligation que d'assurer le libre écoulement des eaux (entretien limité au maintien de la capacité naturelle d'écoulement du fleuve).

L'entretien des berges et du lit en lien avec protection contre les eaux incombe aux propriétaires riverains (ou aux collectivités locales s'y substituant en cas d'intérêt général).

La valorisation et l'entretien des berges du fleuve est dans les faits, une possibilité laissée aux collectivités riveraines qui peuvent se substituer aux riverains pour assurer la maîtrise d'ouvrage.

-Respect de la réglementation du DPF

Les interdictions et obligations du Code général de la Propriété des Personnes Publiques assurent une protection contre des atteintes dommageables au DPF.

Les interdictions concernent :

- Les enlèvements ou dégradations sur le DPF (lit, berges, ouvrages et chemin de halage),
- Les dépôts de matières insalubres ou d'objets susceptibles de nuire à l'écoulement des eaux ou d'y provoquer des atterrissements,
- Toute construction d'ouvrages ou modification du cours d'eau susceptibles de nuire à l'écoulement des eaux ou à la navigation (pieux, seuils...),
- La navigation sous les arches de ponts fermées à la navigation,
- L'extraction de matériaux sans autorisation.

Les particuliers sont tenus de faire enlever toute chose lui appartenant ou étant sous sa garde et stationnant irrégulièrement sur le domaine public (pierres, débris de bateaux et autres matériaux gênant l'écoulement...).

- Obligations des riverains privés ou publics: le respect des servitudes d'utilité publiques sur les rives.

Des servitudes établies sur les rives de la Garonne peuvent grever les propriétés riveraines :

- La servitude de marche-pied (sur les sections non classées voies navigables): servitude sur chaque berge de 3.25 m mesurée à partir de la limite du DPF. Le « riverain au sens large » est tenu de laisser les terrains concernés par cette servitude à l'usage des gestionnaires de ce cours d'eau, des pêcheurs et des piétons » (droit de libre passage).

La servitude de marche-pied offre le moyen privilégié pour accéder aux berges de Garonne. Elle est parfois encore inscrite dans les documents d'urbanisme

- la servitude de libre passage à l'usage des pêcheurs (servitude de pêche) : 1.5 m de large sur chaque rive.

la servitude éventuellement liée à l'existence d'un Plan de Prévention des Risques naturels
Les PPRi réglementent les conditions d'occupation du sol et d'urbanisation dans les zones inondables.

II.2 LA GARONNE ET SON LIT MINEUR

II.2.1 LES HABITATS ET LA FLORE

Cette entité paysagère et écologique est constituée du lit de la Garonne et des berges. **Sur le plan botanique, cette entité repose sur la dynamique de la Garonne, depuis les plantes aquatiques, jusqu'à la ripisylve** qui borde le lit.

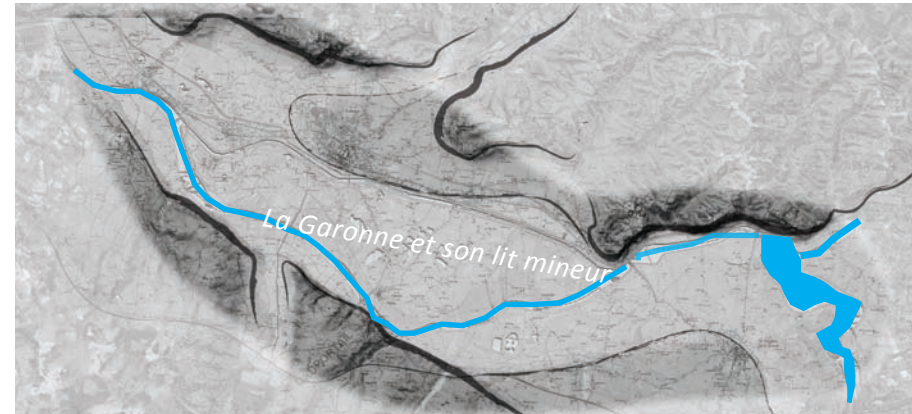
Les **végétations aquatiques** sont composées de plantes enracinées ou flottantes dans les cours d'eau et les pièces d'eau fermées. On observe ainsi ces végétations principalement dans le lit mineur de la Garonne, de l'Arrats, de la Barguelonne ainsi que dans le canal latéral et les gravières creusées dans les alluvions de la vallée de la Garonne. Elles sont quasi inexistantes dans les retenues collinaires destinées à l'irrigation.

*Le cortège typique se compose des plantes suivantes : dans le cours vif, le Myriophylle en épi (*Myriophyllum spicatum*), les Potamots (*Potamogeton nodosus* et *Potamogeton pectinatus*), la Vallisnérie (*Vallisneria spiralis*) ; lorsque le courant est ralenti, le Cornifle (*Ceratophyllum demersum*), l'Elodée de Nuttall (*Elodea nuttallii*), le Nuphar jaune (*Nuphar lutea*) dans l'Arrats, la Grande Naiade (*Najas marina*) et les plantes flottantes comme les lentilles d'eau (*Lemna minor* et *Spirodella polyrhiza*) ou la petite fougère aquatique (*Azolla filiculoides*, sur la Garonne uniquement).*

Leur composition est également très influencée par la présence d'espèces aquatiques exotiques.

Au cours de l'été et de l'automne, le niveau de la Garonne s'abaisse notablement et découvre çà et là les berges. Les **grèves exondées de galets et marnes et les berges** constituent alors la zone de développement d'une végétation de densité très variable, en fonction de la distance à la Garonne, composée de nombreuses plantes dont beaucoup sont exotiques. **Cette végétation voit son milieu de vie remanié d'une année à l'autre, à cause des crues printanières.**

*On y note alors l'abondance et la diversité des souchets (*Cyperus esculentus* surtout, *C. fuscus*, *C. eragrotis* et *C. longus*), des chénopodes (*Chenopodium album*, *C. polyspermum*, *C. ambrosioides*), des bidens (*Bidens frondosa*, *B. cernua* et *B. tripartita*), des jussies (*Ludwigia peploides* et *L. grandiflora*) ou le Paspale à deux épis (*Paspalum distichum*) et le Cresson des bois (*Rorippa sylvestris*). A ces espèces typiques viennent s'ajouter de nombreuses autres plantes nitrato-philes issues des cultures sarclées comme le Panic capillaire (*Panicum capillare*), le Datura (*Datura stramonium*), la Lampourde (*Xanthium strumarium*), le Panic crête de coq (*Echinochloa crus-galli*), les renouées (*Polygonum persicaria* et *P. lapathifolium*) ou la Sétaire rousse (*Setaria pumila*). Enfin, s'observe de manière plus sporadique de jeunes pousses de saules (*Salix alba* et *Salix purpurea*) et de peupliers (*Populus nigra* et *P. deltoides*), annonçant la colonisation par la ripisylve, et de plantes plus classiques des milieux humides.*



La Garonne vue du village d'Auvillar



Végétations aquatiques



Végétation des rives exondées sur Donzac

Ce type de végétation participe très fortement au faciès paysager automnal de la Garonne et à la typicité biologique de cette dernière.

Les quais et le pont de Lamagistère constituent des sites de perception de premier ordre pour apprécier la végétation aquatique. Cependant, ce type de végétation a pâti de l'artificialisation du cours de la Garonne.

Outre ces végétations de berges exondées, l'aire d'étude accueille d'autres types de végétations liées aux zones humides. Il s'agit des végétations herbacées plus hautes et plus denses que les précédentes colonisant les nombreux fossés et points de stagnation d'eau de la vallée. Elles sont équivalentes à celles décrites pour le lit majeur de la Garonne. C'est dans ce type de végétations que se développe le Jonc fleuri (*Butomus umbellatus*), plante protégée en régions Aquitaine et Midi-Pyrénées, qui a été observé à Lamagistère et au seuil de Golfech. **Cette végétation est un marqueur de tous les fossés, canaux, cours d'eau et bras morts.** Elle participe au faciès estival de la vallée mais sa prégnance visuelle est négligeable à l'échelle du paysage ; elle s'apprécie surtout à proximité.

La Garonne est accompagnée par un cordon boisé, qui marque la limite avec son lit majeur : la ripisylve. Ce boisement

linéaire se retrouve au bord des cours d'eau de la Garonne, la Barguelonne, de l'Arrats, l'Ayroux et la Sère.

*Il s'agit en général d'un boisement de Saule blanc (*Salix alba*), de Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*), d'Orme champêtre (*Ulmus minor*) et de Peuplier noir (*Populus nigra*), qui se développe sur les alluvions de la rivière. Sa strate arbustive est dominée par de jeunes ormes et le Sureau noir (*Sambucus nigra*), et la strate herbacée reste assez pauvre avec de nombreuses plantes nitrophiles comme l'Ortie dioïque (*Urtica dioica*), la Pariétaire officinale (*Parietaria officinalis*), le Lierre terrestre (*Glechoma hederacea*).*

L'élévation des rives portant cette ripisylve (peu de connexion à la nappe) et la faible présence de plantes hygrophiles amènent à conclure qu'il s'agit d'une **ripisylve de type Forêts mixtes de Chênes, d'Ormes et de Frênes des grands fleuves (DH 91F0)** qui est une végétation d'intérêt européen participant à la justification de la désignation du site Natura 2000 SIC FR7301822 Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste.

Les boisements de bois tendres à Saule blanc et Peuplier noir dominants, qui s'installent en phase pionnière sur les zones les plus souvent soumises à inondations sont très rares sur l'aire d'étude du fait du décrochage de la nappe alluviale.

La ripisylve de la Garonne est en outre fortement colonisée par les plantes exotiques,

*le Robinier (*Robinia pseudoacacia*) et l'Erable négundo (*Acer negundo*) en particulier. Au niveau des affluents (Arrats, Barguelonne, etc.), les ripisylves sont composées du Frêne élevé, du Saule blanc, du Chêne pédonculé (*Quercus robur*) et de l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*).*

Ce milieu boisé surélève le cours aquatique de la Garonne au sein de la vallée. Ces rôles paysagers et écologiques sont de première importance. Son étendue et son état de conservation sont très variables au sein de la zone d'étude. Ce milieu structurant subit en effet des atteintes très variées : arasements, fréquentation (accès véhicule, feu), aménagements divers, chute dans la Garonne par affouillement lors des crues, envahissement par les espèces exotiques.

Il convient enfin d'indiquer qu'il existe depuis 10 ans un document de référence pour les maîtres d'ouvrage désireux d'établir des travaux de restauration et d'entretien des milieux naturels garonnais : LE SCHÉMA DIRECTEUR D'ENTRETIEN COORDONNÉ DU LIT ET DES BERGES DE LA GARONNE (SMEAG, 2002). Quatre cartes extraites de ce document figurent ci-après. Les deux premières présentent un état des lieux, les deux suivantes les objectifs à atteindre.



Végétations herbacées denses des rives



Jonc fleuri © Biotope – A. Chapuis

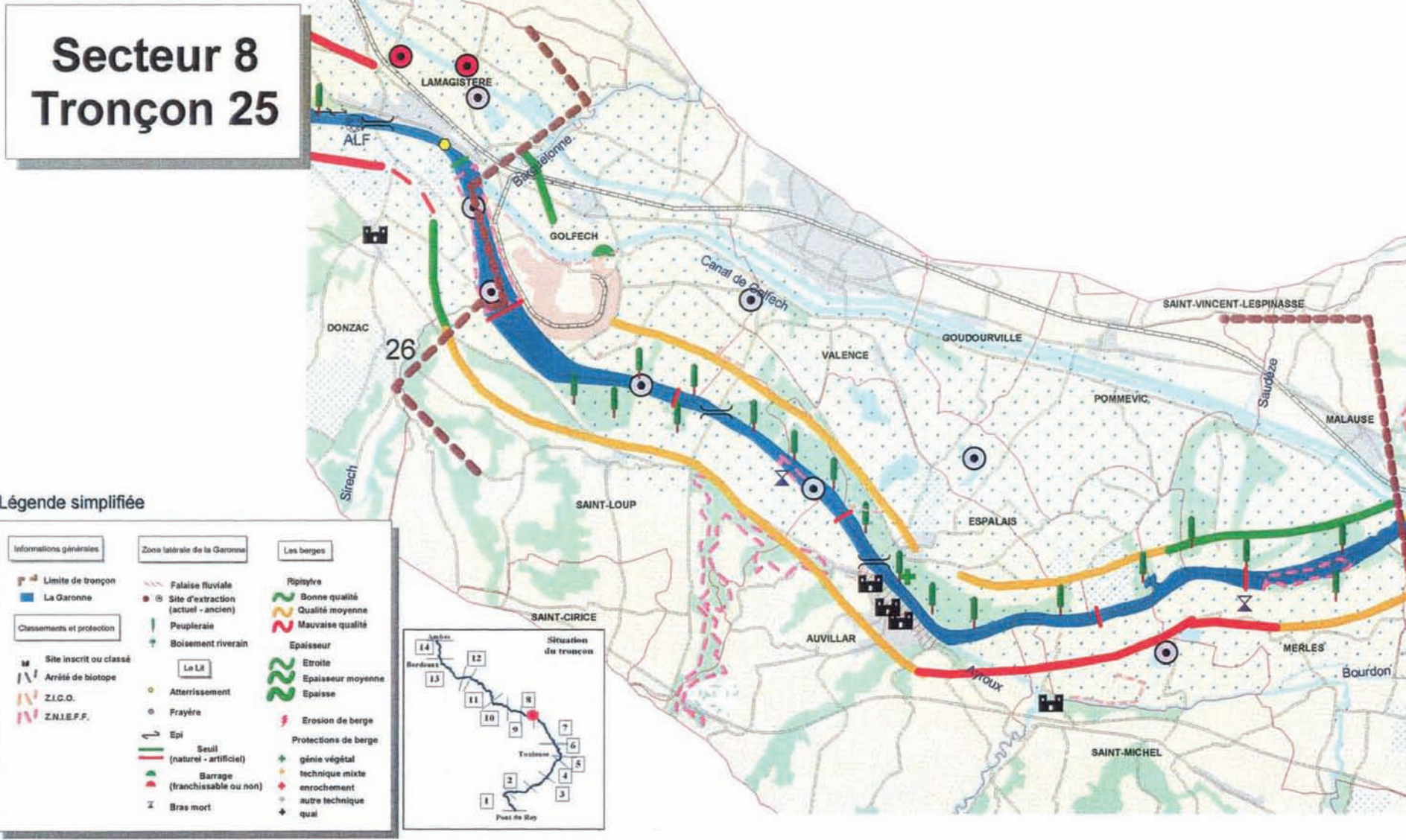


Ripisylves de la Garonne en bon état de conservation face à la centrale de Golfech



Ripisylves de la Garonne très dégradées sur le secteur de Bressure (Golfech)

> SCHÉMA DIRECTEUR D'ENTRETIEN DU LIT ET DES BERGES DE LA GARONNE - ETAT DES LIEUX -1999 (SMEAG)

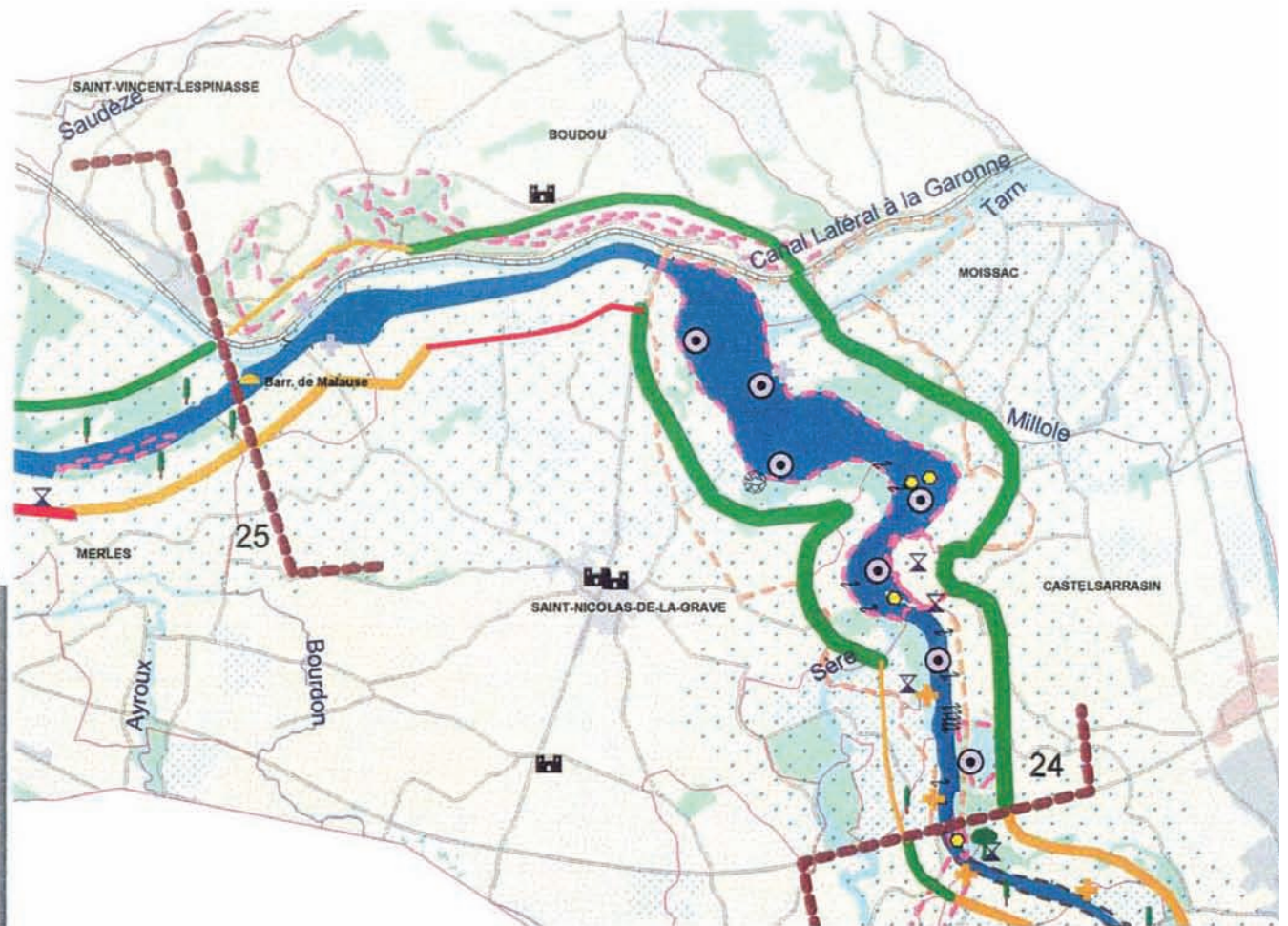


Secteur 8 Tronçon 24



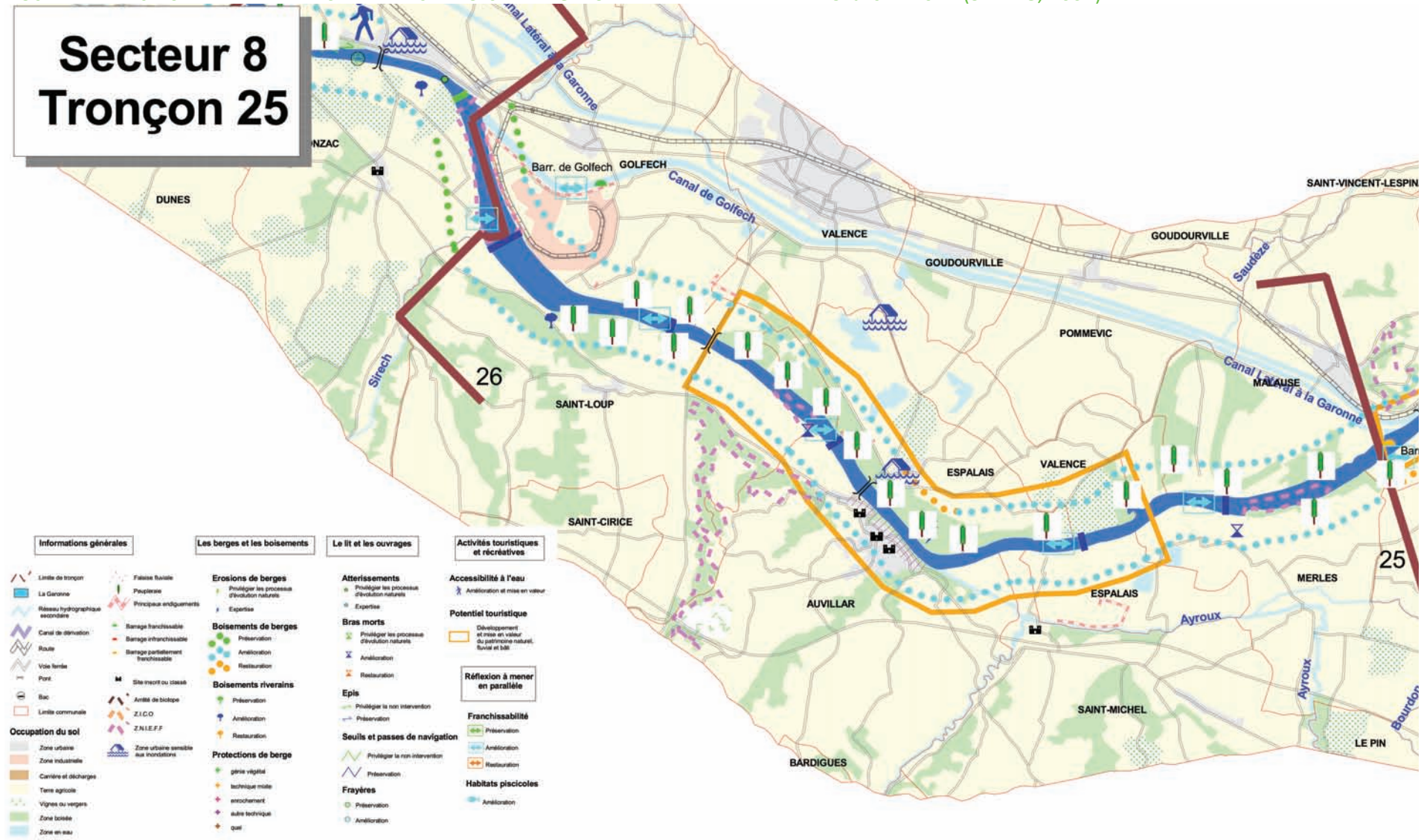
Légende simplifiée

Informations générales	Zone latérale de la Garonne	Les berges
<ul style="list-style-type: none"> Limite de tronçon La Garonne 	<ul style="list-style-type: none"> Falaise fluviale Site d'extraction (actuel - ancien) Peupleraie Boisement riverain Le LIA Atterrissement Fragère Epi Seuil (naturel - artificiel) Barrage (franchissable ou non) Bras mort 	<ul style="list-style-type: none"> Ripityva Bonne qualité Qualité moyenne Mauvaise qualité Epaisseur Etroite Epaisseur moyenne Epaisse Erosion de berge Protections de berge <ul style="list-style-type: none"> génie végétal technique mixte enrochement autre technique quai



> SCHÉMA DIRECTEUR D'ENTRETIEN DU LIT ET DES BERGES DE LA GARONNE - ÉTAT A ATTEINDRE - OBJECTIF 2012 (SMEAG, 2002)

Secteur 8 Tronçon 25



Le système des points kilométriques (pk) retenu est celui de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, soit pk=1000 au Bec d'Ambès.
Source : Document présentant l'état initial

Secteur 8 Tronçon 24



II.2.2 LA FAUNE

La Garonne constitue le plus important réservoir de biodiversité de l'entité paysagère de la Garonne agenaise. Elle traverse en outre d'est en ouest l'aire d'étude et constitue à ce titre le plus important corridor écologique de l'entité paysagère.

Les périmètres de protection et d'inventaires sur son cours et ses zones humides témoignent de l'intérêt majeur de fleuve et des annexes (cf. préambule).

Parmi les espèces recensées, les plus remarquables sont les poissons migrateurs amphihalins.

Notamment le **Saumon atlantique** (*Salmo salar*), la **Lamproie marine** (*Petromyzon marinus*), la **Bouvière** (*Rhodeus sericeus amarus*) et l'**Anguille européenne** (*Anguilla anguilla*) et la **Grande Alose** (*Alosa alosa*). Des frayères de cette dernière sont connues à l'aval et au niveau du village de Lamagistère, ainsi qu'à l'aval du canal de fuite de l'usine hydroélectrique de Golfech.

La circulation des poissons migrateurs est toutefois fortement artificialisée sur le secteur. Un ascenseur à poissons équipe le barrage de Golfech. Or la difficulté à emprunter cet ouvrage a été démontrée au moins pour le Saumon atlantique. Le barrage de Malause serait par ailleurs à équiper, la passe actuelle étant non fonctionnelle. Le tronçon court circuité de la Garonne n'est à ce jour pas franchissable par les poissons ,

du fait de la présence des six seuils et du barrage de Malause.

Le rôle du corridor garonnais (Garonne, ripisylve, zones humides annexes...) **pour les oiseaux d'eau est reconnu, au travers des nombreux périmètres d'inventaire et de protection** : ZICO Vallée de la Garonne : Moissac, ZPS Vallée de la Garonne de Muret à Moissac, ZNIEFF de type I La Garonne de Montréjeau jusqu'à Lamagistère et ZNIEFF de type 2 Basse vallée du Tarn.

La Garonne accueille en effet de nombreuses espèces patrimoniales d'oiseaux d'eau nicheurs : Aigrette garzette (*Egretta garzetta*), Bihoreau gris (*Nycticorax nycticorax*), Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*), Grande aigrette (*Ardea alba*), Héron cendré (*Ardea cinerea*), Héron pourpré (*Ardea purpurea*), Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*), Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*), ... Parmi les sites d'intérêt pour ces espèces, citons le plan d'eau de Saint-Nicolas-de-la-Grave, l'embouchure du Merdaillou (Saint-Nicolas-de-La-Grave), l'Ile du Couchet (St-Loup) ou le secteur du seuil du CNPE (Golfech).

La Garonne accueille également de nombreuses espèces rares et menacées en hivernage ou en haltes migratoires : Barge à queue noire (*Limosa limosa*), canards siffleur et pilet (*Anas penelope* et *A. acuta*), Chevalier arlequin (*Tringa erythropus*), Chevalier sylvain (*Tringa glareola*), Fuligule nyroca (*Aythya nyroca*), Garrot à œil d'or (*Bucephala clangula*), Guifette noire (*Chlidonias niger*), ...



Saumon atlantique © Biotope – B. Adam



Seuil équipé d'une passe à poissons sur Espalais



Plan d'eau de Saint-Nicolas-de-la-Grave, haut lieu ornithologique de la région Midi-Pyrénées

Le rôle de la confluence Garonne-Tarn (plan d'eau de Saint-Nicolas-de-la-Grave) et l'aval de cette confluence jouent un rôle majeur comme site d'alimentation, d'hivernage ou de stationnement migratoire pour plusieurs espèces d'intérêt communautaire :

Aigrette garzette, Balbuzard pêcheur (Pandion haliaetus), Bihoreau gris, Combattant varié (Philomachus pugnax), Grande Aigrette, Héron pourpré, Mouette mélanocéphale (Larus melanocephalus) et Sterne pierregarin (Sterna hirundo).

La Garonne et ses abords constituent l'habitat de nombreuses autres espèces animales patrimoniales, dont la Loutre d'Europe (Lutra lutra), des libellules comme le Gomphe de Graslin (Gomphus graslinii) ou la Cordulie à corps fin (Oxygastra curtisii), connue notamment sur Saint-Nicolas-de-la-Grave, et des coléoptères tels le Grand Capricorne (Cerambyx cerdo) et le Lucane cerf-volant (Lucanus cervus), au niveau des ripisylves.

Plus largement, les zones humides et les ripisylves de la Garonne sont particulièrement importantes pour la faune au sein d'un paysage pauvre en structures paysagères naturelles (bosquets, haies...) : sites de reproduction et de refuge pour les amphibiens, les reptiles et les mammifères, corridor de déplacement

et territoire d'alimentation pour les mammifères terrestres et les chauves-souris, ...



Loutre d'Europe (Lutra lutra)
© Biotope – M. Briola



Bihoreau gris (Nycticorax nycticorax)
© Biotope – M. Briola



Héronnière du Merdailou en bordure du plan d'eau de Saint-Nicolas-de-la-Grave



Aigrette garzette (Egretta garzetta) © Biotope – O. Larrey

II.3 LA GARONNE ET SON LIT MAJEUR, LES DIFFÉRENTES FORMES DE L'EAU, SES AFFLUENTS

II.3.1 LES HABITATS ET LA FLORE

Le lit majeur de la Garonne, qui s'étire au-delà de la limite de la ripisylve jusqu'au pied des premières terrasses alluviales ou des coteaux, **est fortement anthropisé (agriculture)**. Les éléments naturels sont ainsi relégués dans les rares espaces interstitiels.

L'agriculture et la sylviculture sont dominantes, elles composent et structurent le paysage de la vallée. Sous l'appellation de cultures sont regroupées ci-après **les cultures annuelles** et pérennes (les moissons, les vignes et les vergers). Ces cultures intensives sont peu favorables à la biodiversité.

Concernant les cultures annuelles, il convient de séparer les cultures de céréales à paille (blé et orge) des cultures d'oléagineux (tournesol, colza, soja) et les cultures fourragères (raygrass et luzerne) ou à grains (maïs et sorgho).

En effet, les itinéraires techniques différent en fonction des cultures et induisent des conditions écologiques qui sélectionnent des cortèges de flore adventice fort différents.

Les parcelles de maïs, sorgho, tournesol, colza ou soja déterminent la composition des paysages agricoles de la vallée de la Garonne. Ces parcelles sont gérées avec renfort d'irrigation et d'amendements divers.

*Il en résulte une disparition du cortège des plantes messicoles au profit d'espèces annuelles, adaptées aux milieux perturbés et riches en nitrates, mais aussi souvent exotiques : l'Amaranthe (*Amaranthus retroflexus*), l'Ambroisie (*Ambrosia artemisiifolia*), le Chénopode blanc (*Chenopodium album*), le Datura (*Datura stramonium*), la Vergerette du Canada (*Erigeron canadensis*), la Morelle noire (*Solanum nigrum*), la Lampourde (*Xanthium italicum*), la Digitale sanguine (*Digitaria sanguinalis*), le Panic crête de coq (*Echinochloa crus-galli*). Elles ne présentent aucun intérêt botanique remarquable.*

Les cultures de blé et d'orge moins nombreuses dans la vallée de la Garonne que sur les coteaux et terrasses qui bornent l'aire d'étude, sont également traitées intensivement et sont donc assez pauvres dans la composition végétale. Elles peuvent toutefois encore accueillir sur leurs marges quelques plantes messicoles, inféodées aux moissons, assez communes.

Les cultures fourragères de raygrass et de luzerne ont une présence anecdotique en termes de surface et elles sont très dispersées dans la vallée.



Vue sur la vallée, vers Espalais



Culture de maïs



L'étendue verte des parcelles de céréales

Enfin, les cultures pérennes valorisent des essences arbustives ou arborescentes en vignobles ou vergers ne présentent pas de flore typique et leur cortège adventice est un assemblage très variable d'espèces issues des cultures annuelles, des friches ou des zones rudérales. Ce type de cultures reste assez rare et est plus présent dans les paysages des terrasses et des coteaux.

A l'ordonnement des parcelles cultivées et en appui des lignes de vergers, s'ajoutent également les masses rythmées des plantations forestières de la sylviculture. Il s'agit principalement de plantations de peupliers dans la vallée de la Garonne, plus rarement de plantations d'eucalyptus ou de robinier faux acacia.

*Ces formations boisées sont sans intérêt botanique puisque leur sous-bois reste dominé par les orties (*Urtica dioica*), les ronces (*Rubus sp*) et le Sureau noir (*Sambucus nigra*), auxquelles s'adjoignent de nombreuses plantes banales des friches.*

Dans ce contexte très anthropisé, les éléments naturels ou semi-naturels se réduisent à des lambeaux très discrets. Les prairies ayant beaucoup régressé sont devenues anecdotiques dans la vallée de la Garonne du fait de la rareté des élevages.

Il en est de même pour certains faciès de pelouses sèches enchâssés localement derrière la ripisylve et en voie de fermeture du fait de leur abandon.

Dans ce paysage, les bosquets, les haies et les arbres isolés prennent une importance notable, comme lieux de vie et corridors pour la faune. Ils s'incarnent dans les quelques friches, qui colonisent les parcelles abandonnées, sur lesquelles les dynamiques naturelles reprennent leurs droits. Leur composition botanique est difficile à appréhender, celle-ci étant déterminée par les conditions de sols et l'histoire de la parcelle.

*Leur composition montre tout de même l'abondance des plantes rudérales et nitrophiles (en fonction des parcelles). Le cortège le plus fréquent rassemble : les vergerettes (*Coryza canadensis* et *C. bonariensis*), le Sénéçon du Cap (*Senecio inaequidens*), la Picride (*Picris echioides*), la Véronique de Perse (*Veronica persica*), la Laitue sauvage (*Lactuca serriola*), la Linare bâtarde (*Kickxia spuria*), la Houle laineuse (*Holcus lanatus*), (*Andryala integrifolia*), le Cirse des*



Peupleraies sur Saint-Nicolas-de-la-Grave



Paysage de verger près de Moissac



Pelouse abandonnée près de Saint-Nicolas-de-la-Grave

champs (Cirsium arvense) et bien d'autres en fonction des parcelles. Pour les plus anciennes, leur colonisation par les espèces ligneuses débute avec l'arrivée des ronces (Rubus sp.), des prunelliers (Prunus spinosa) et des églantiers (Rosa canina).

La présence de l'eau se concentre sur les gravières, les fossés, les mares ou les bras morts, tel celui de la Saudèze, et sur le Canal latéral à la Garonne. Ces sites sont également soumis à la pression humaine... remblaiements, curages, pollutions, drainage et plantations de peupliers... et subissent par ailleurs les atteintes liées à des facteurs « naturels » : sécheresse, envahissement par des espèces exotiques. La présence de l'eau est soulignée par des végétations liées aux zones humides.

Leur composition floristique est typique et très homogène sur l'aire d'étude avec comme espèces caractéristiques : la Salicaire (Lytrum salicaria), le Lycopode d'Europe (Lycopus europaeus), la Pulicaire dysentérique (Pulicaria dysenterica), la Renoncule rampante (Ranunculus repens), les joncs (Juncus inflexus et J. effusus), les laïches (Carex sp. pl.) la Menthe aquatique (Mentha aquatica), le Plantain d'eau (Alisma plantago-aquatica), la Véronique à cheval (Veronica beccabunga), les épilobes (Epilobium parviflorum et E. hirsutum) et le Chanvre d'eau (Eupatorium cannabinum).

Localement, au niveau des ruisseaux et fossés à niveau d'eau plus stable, le cortège s'enrichit ou est dominé par les espèces de roselière tels : *le Roseau (Phragmites australis) ou la Baldingère faux-roseau (Phalaris arundinacea).*

La vallée de la Garonne est dominée par une matrice agricole et sylvicole et par de nombreux aménagements humains, peu favorables à la biodiversité. Celle-ci est donc relativement appauvrie du fait des faibles espaces dont elle dispose et des multiples atteintes qu'elle subit.



Friche dans la vallée de la Garonne



Zone humide de la Saudèze



Ancienne gravière à Espalais présentant un fort intérêt écologique

II.3.2 LA FAUNE

L'essentiel de la faune se concentre au niveau des structures paysagères naturelles : friches, anciennes gravières, friches, bosquets, haies, etc.

Les friches sont colonisées par des espèces de papillons Souci (*Colias crocea*), Machaon (*Papilio machaon*), Petit Nacré (*Issoria lathonia*), Piéride de la rave (*Pieris rapae*), Cuvré commun (*Lycaena phlaeas*), etc.) ou d'orthoptères Dectique à front blanc (*Decticus albifrons*), Decticelle côtière (*Platycleis affinis*), Phanéroptère liliacé (*Tylopsis liliifolia*), Criquet pansu (*Pezotettix giornae*, etc.).

Elles constituent également des habitats d'intérêt pour des oiseaux tels que l'Alouette lulu (*Lullula arborea*), la Cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*) ou le Tarier pâtre (*Saxicola torquata*).

Les anciennes gravières accueillent aussi bien des espèces liées aux milieux aquatiques comme des libellules : Anax empereur (*Anax imperator*), Libellule écarlate (*Crocothemys erythraea*), Libellule purpurine (*Trithemis annulata*), Orthétrum à stylets blancs (*Orthetrum albistylum*), ... ; des amphibiens : Grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*), Crapaud commun (*Bufo bufo*), Rainette méridionale (*Hyla meridionalis*), ... que des espèces appréciant le refuge fourni par leurs abords boisés ou embroussaillés (reptiles, mammifères terrestres, ...).

Elles constituent également des zones de halte et de repos pour certains oiseaux migrants : Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*), Chevalier cul-blanc (*Tringa ochropus*), ... et de chasse pour des oiseaux sédentaires : Aigrette garzette (*Egretta*

garzetta), Héron cendré (*Ardea cinerea*),...

Des oiseaux d'eau peuvent même nicher sur les gravières peu fréquentées par l'homme : Canard colvert (*Anas platyrhynchos*), Gallinule poule d'eau (*Gallinula chloropus*), Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*),...

Les boisements naturels sont rares et sont remplacés principalement par des peupleraies, moins accueillantes pour la faune du fait de leur caractère homogène (plantations monospécifiques et monostrates, fauche régulière de la strate herbacée).

Ces plantations sont essentiellement attractives pour quelques espèces d'oiseaux communs : Corneille noire (*Corvus corone*), Loriot (*Oriolus oriolus*), Pie bavarde (*Pica pica*), ...

Des espèces d'intérêt peuvent aussi utiliser les peupleraies anciennes pour la nidification : Faucon hobereau (*Falco subbuteo*) et Hibou moyen-duc (*Asio otus*).



Friches à proximité de la Garonne (Donzac)



Peupleraie sur St-Nicolas-de-la-Grave (lieu-dit « La Cassine »)



Cygne tuberculé nicheur sur une gravière (lieu-dit « Les Lises », commune de Merles)

Plus globalement, tout îlot naturel au sein de ces vastes espaces cultivés intensivement est attractif pour la faune.

Les réseaux de fossés de drainage au sein des cultures intensives et leur végétation riveraine peuvent constituer des habitats utilisables pour de nombreuses espèces, comme des amphibiens : Pélodyte ponctué (Pelodytes punctatus), Rainette méridionale (Hyla meridionalis), ..., des reptiles : Couleuvre à collier (Natrix natrix), Couleuvre vipérine (Natrix maura), ... ou des insectes comme l'Agrion de Mercure (Coenagrion mercuriale), espèce protégée.

L'ensemble du réseau hydrographique, présente ainsi une importance majeure dans ce type de paysage.

En effet, à l'instar de la Garonne, les berges boisées, broussailleuses et enherbées des cours d'eau constituent souvent les seuls habitats réellement fonctionnels pour de nombreuses espèces de faune : habitats d'hivernage des amphibiens et des reptiles, zone de quiétude et de refuge pour les oiseaux forestiers et les mammifères terrestres, ...

Les ripisylves accueillent notamment une avifaune diversifiée liée aux milieux forestiers : Epervier d'Europe (Accipiter nisus), Grimpereau des jardins (Certhia brachydactyla), Grives draine et musiciennes (Turdus viscivorus, T. philomelos), Lorient d'Europe (Oriolus oriolus), Mésange à longue queue (Aegithalos caudatus), Pic épeiche (Dendrocopos major), Pic épeichette (Dendrocopos minor), Sittelle torchepot (Sitta europaea), Tourterelle des bois (Streptopelia turtur),...

Au sein de la vallée de la Garonne, dépourvue d'éléments naturels boisés, ce sont les ripisylves, notamment des affluents qui portent essentiellement ce cortège.

Le réseau hydrographique forme plus généralement un réseau de continuités qui guide les déplacements de la faune et irrigue l'ensemble de l'entité paysagère.



Machaon @Biotope – G. Tavan



Le faucon hobereau utilisant les ripisylves et les peupleraies pour la nidification @Biotope – V. Delcourt



Agrion de Mercure @Biotope – T. Menut



Anax empereur (Anax imperator), espèce commune fréquentant les gravières @Biotope – T. Roussel

II.4 LA GARONNE ET SA VALLÉE, TERRASSES ET COTEAUX

II.4.1 LES HABITATS ET LA FLORE

De part et d'autre de la vallée de la Garonne, le relief s'élève au niveau des terrasses et coteaux du Bas Quercy et de la Lomagne.

En relais à la plaine alluviale de la Garonne, apparaissent les premières terrasses, très agricoles, mais se singularisent par la présence de plus de prairies de fauche, de pâtures et de cultures pérennes. Il s'agit de parcelles vouées à l'arboriculture et sans une grande valeur botanique, néanmoins on constate la diversité des productions : vergers de pommiers, de kiwi, de cerisiers, de pruniers, de pêchers, de noisetiers, de noyers et vignes. Concernant la vigne, il s'agit du vignoble des Côtes du Brulhois que l'on observe sur les terrasses de la Garonne et les coteaux de Lomagne.

Les vignes étaient autrefois des sites d'accueil privilégiés pour les tulipes sauvages.

Telles que la Tulipe d'Agen (*Tulipa agensis*) ou la Tulipe des bois (*Tulipa sylvestris* subsp. *sylvestris*) sont protégées. L'intensification des pratiques les a faites presque disparaître ou les a repoussées vers les talus. Ce secteur du Tarn-et-Garonne et du Lot-et-Garonne reste encore un haut lieu de niveau national pour ces tulipes sauvages.

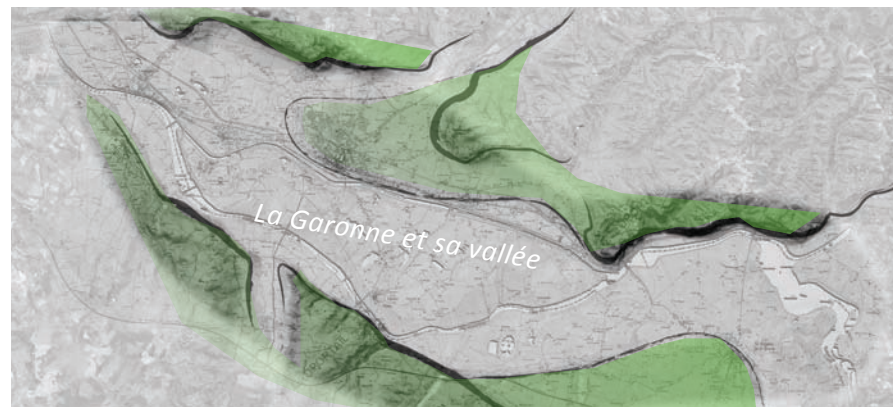
Enfin, il convient de noter que les versants de terrasses sont très boisés et marquent les corridors forestiers très nets et assez peu altérés.

Sur les molasses et les marnes aquitaniennes qui affleurent localement sur les pentes bien exposées des coteaux du Bas-Quercy et de Gascogne, on observe le développement de faciès de pelouses sèches calcicoles et/ou ourlets, actuellement en voie de colonisation par des fourrés arbustifs thermophiles.

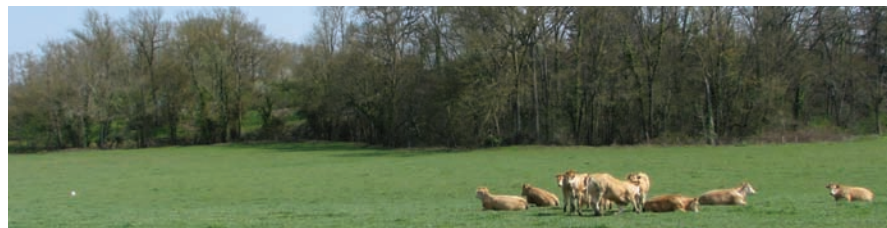
Celles-ci se caractérisent par l'abondance de la Molinie (*Molinia caerulea* subsp. *arundinacea*), de la Badasse (*Dorycnium pentaphyllum*), du Peucedan des cerfs (*Peucedanum cervaria*), de l'Immortelle douteuse (*Stachelina dubia*), de la Laïche glauque (*Carex flacca*), de la Germandrée petit-chêne (*Teucrium chamaedrys*).

Ce type de pelouse accueille en outre de nombreuses espèces patrimoniales pour la région.

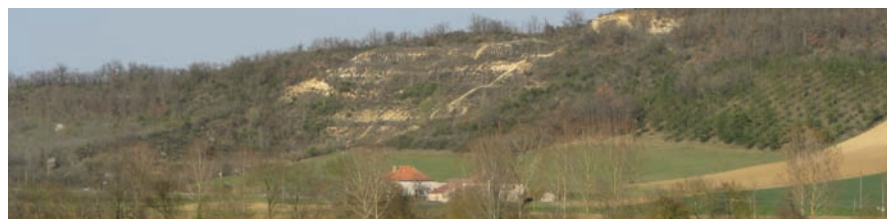
L'Echinops bleue (*Echinops ritro*), la Globulaire ponctuée (*Globularia bisnagarica*), l'Orchis militaire (*Orchis militaris*), la Gastridie (*Gastridium ventricosum*).



Vignoble à Donzac



Pâturages à Merles



Vue sur les coteaux de Saint-Loup (Priou)

Ces pelouses constituent également un type de végétation d'intérêt européen.

Les coteaux où se développent ces pelouses subissent de fortes évolutions. Elles sont majoritairement abandonnées par l'élevage, du fait des mutations agricoles et des difficultés de mécaniser les pentes.

Elles sont ainsi colonisées par des fourrés thermophiles composés d'arbustes sub-méditerranéens. On les observe donc surtout sur les versants sud des coteaux du Bas-Quercy et sur le flanc est de la vallée de l'Arrat, qui est très embroussaillé.

Les espèces les plus notables sont : le Genévrier commun (Juniperus communis), le Genêt d'Espagne (Spartium junceum), la Corroyère (Coriaria myrtifolia), l'Alaterne (Rhamnus alaternus), la Viorne tin (Viburnum tinus).

Ces fourrés sont en lien dynamique avec les pelouses qu'ils colonisent et avec la chênaie thermophile, qu'ils annoncent.

Au versant nord des coteaux de Lomagne, ces fourrés sont composés d'essences plus communes et moins exigeantes, qui colonisent tout secteur à l'abandon.

Les espèces suivantes en sont la base : Cornouiller sanguin (Cornus sanguinea), Aubépine (Crataegus monogyna), Prunellier (Prunus spinosa), Troène (Ligustrum vulgare) Eglantier (Rosa canina), Fusain d'Europe (Euvonymus europaeus), Orme champêtre (Ulmus minor), Erable champêtre (Acer campestre)...

Ces espaces en mutation naturelle du fait d'un abandon agricole n'en restent pas moins convoités. Ils peuvent ainsi être valorisés par la sylviculture (plantation de pins) ou subissent un mitage lié au développement pavillonnaire, notamment sur le versant sud du coteau du Quercy.

Si les berges de la Garonne sont caractérisées par des ripisylves relativement homogènes, les coteaux du Bas-Quercy et de Lomagne se démarquent par une plus grande diversité de faciès forestiers qui occupent les pentes, liés à la diversité géologique et aux multiples conditions d'expositions que permet le relief.

Les petits vallons forestiers taillés par les ruisseaux dans les hautes terrasses, situées au dessus des coteaux, sont occupés par des chênaies-charmaies.

Le charme (Carpinus betulus) abonde, en compagnie du Chêne pédonculé (Quercus robur). Les sols y sont frais et accueillent une flore mésophile avec comme espèce typique le Fragon (Ruscus aculeatus), la Laïche pendante (Carex pendula), la Sanicle (Sanicula europaea), la Benoîte (Geum urbanum), l'Euphorbe des bois (Euphorbia amygdaloides). Les fougères sont également bien représentées au niveau des rives abruptes des ruisseaux (Asplenium scolopendrium), Polystichum setiferum, Polypodium interjectum, Dryopteris filix-mas).



Vue sur les coteaux, vers Valence



Végétation thermophile des coteaux



Chênaie et sa lisière acide à Saint-Loup

Ces chênaies-charmaies remontent sur les versants et évoluent vers des faciès plus secs.

Avec le Chêne sessile (*Quercus petraea*), la Laïche glauque (*Carex flacca*), le Camérisier à balais (*Lonicera xylosteum*), le Tamier commun (*Tamus communis*), le Néflier (*Mespilus germanica*) ou l'Arbousier (*Arbutus unedo*). Il s'agit d'un faciès de transition qui accueille également des plantes appréciant les sols acides («bruyères») des graves des coteaux de Lomagne.

Sur les hauts de pentes bien exposés, bien drainés et où les calcaires affleurent, les chênaies-charmaies mésophiles sont relayées par des boisements plus secs dominés par le Chêne pubescent (*Quercus pubescens*).

Ces chênaies pubescentes constituent le type forestier dominant les coteaux du Bas-Quercy et de Lomagne sur les calcaires comme sur les graves acides. **Le fond de flore est assez proche de celui des autres types de chênaie, mais les espèces des ourlets secs et des fourrés thermophiles sont plus présents** (*Lithospermum purpuroceruleum*, *Vincetoxium hirundinaria*, *Staelhelia dubia*, *Hippocrépis emerus*, *Rhamnus alaternus*, *Juniperus communis*, *Peucedanum cervaria*, etc.).

C'est enfin dans la série de végétation du chêne pubescent qu'il est possible d'observer le Chêne vert (*Quercus ilex*) et le Chêne liège (*Quercus suber*), qui eux marquent les influences méditerranéennes s'exerçant sur les coteaux.

Ces différents espaces boisés marquent fortement le paysage mais sont difficiles d'accès.

Les hautes terrasses sont très marquées par l'agriculture, la viticulture et l'arboriculture.

Les végétations d'intérêt écologiques sont rares.

Les cultures peuvent accueillir des plantes messicoles plus nombreuses et les zones de graves acides bien drainées permettent le développement de landes sèches acides à tendance atlantique.

Celles-ci s'observent en général sur de très faibles surfaces sur des talus, en lisières ou dans des bois bien éclairés.

*Elles sont constituées par des arbrisseaux comme l'Ajoncs d'Europe (*Ulex europaeus*), les bruyères (*Erica cinerea* et *E. scoparia*), la Callune (*Calluna vulgaris*) et le Genêt à balais (*Cytisus scoparius*).*



Le vallon du Risseau profond, à Auvillar



L'élégance du chêne liège



Verger des coteaux de Lomagne



Les coteaux enforestés du Quercy, depuis le point de vue de Boudou, marquent la vallée

II.4.2 LA FAUNE

Les terrasses et les coteaux se révèlent bien plus intéressants pour la faune que la vallée de la Garonne, du fait de la présence plus importante des milieux naturels. La présence de ZNIEFF sur certains secteurs de terrasses et de coteaux témoigne d'ailleurs de leur grand intérêt.

Les pentes boisées et broussailluses des coteaux constituent ainsi des habitats importants pour la faune.

Elles forment des zones de refuges pour la plupart des espèces de mammifères communes comme le Sanglier (*Sus Scrofa*) ou le Chevreuil européen (*Capreolus capreolus*), mais aussi plus rares comme la Genette commune (*Genetta genetta*).

Elles abritent des gîtes de chauves-souris arboricoles et sont utilisées comme terrains de chasse, notamment leurs lisières, par l'ensemble des chauves-souris du secteur.

Des reptiles rares dans le Tarn-et-Garonne fréquentent également ces milieux : la Couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*) et l'Orvet fragile (*Anguis fragilis*).

Des amphibiens peuvent y réaliser l'ensemble de leur cycle biologique comme la Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*) ou le Crapaud commun (*Bufo bufo*).

Elles constituent des habitats privilégiés pour de nombreux oiseaux forestiers: Bondrée apivore (*Pernis apivorus*), Chouette hulotte (*Strix aluco*), Grimpereau des jardins (*Certhia brachydactyla*), Hibou moyen-duc (*Asio otus*), Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*), Pic épeiche

(*Dendrocops major*), Pouillot de Bonelli (*Phylloscopus bonelli*), Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*), ...

Les pelouses calcaires, rares, sont particulièrement attractives pour des insectes rares ou protégés.

Comme l'Azuré du Serpolet (*Maculinea arion*), le *Damier de la Succise* (*Euphydryas aurinia*) et le *Zygène cendrée* (*Zygaena rhadamanthus*), recensés sur des coteaux de la commune de Saint-Loup. Elles présentent également un intérêt pour toutes les espèces appréciant les milieux ouverts plus ou moins parsemés de zones broussailluses, notamment les reptiles : Lézard vert occidental (*Lacerta bilineata*), ... ou les oiseaux : Fauvette grisette (*Sylvia communis*), ...

Plus globalement, l'intérêt des terrasses et des coteaux repose sur la mosaïque des habitats en présence : boisements, pelouses et prairies, landes, cultures, zones bâties. Cette mosaïque permet la coexistence d'espèces aux besoins variés. La diversité et les effectifs des espèces de faune sont ainsi plus importants sur les secteurs présentant une structure paysagère complexe (alternance de surfaces cultivées, de prairies, de haies, de bosquets...), que sur les zones de grandes cultures dépourvues d'éléments paysagers boisés.



Vue de la plaine alluviale sur les pentes boisées des coteaux (St-Loup)



Genette commune @Biotope – J.-Y. Kernel

Les secteurs de mosaïques de milieux agricoles abritent sur la zone des espèces d'oiseaux patrimoniales.

La Chevêche d'Athéna (Athene noctua) et l'Effraie des clochers nichent sur vieilles bâtisses et alignements d'arbres, la Linotte mélodieuse (Carduelis cannabina) ou la Pie-grièche écorcheur (Lanius collurio).



Chevêche d'Athéna @Biotope – O. Larrey



Damier de la Succise @Biotope – G. Tavan

II.5 ATOUTS, FAIBLESSES ET ENJEUX ÉCOLOGIQUES

L'unité paysagère de la Garonne agenaise présente de nombreux atouts en termes écologiques, mais aussi des faiblesses, synthétisés dans le tableau page suivante :

Les enjeux écologiques reposent essentiellement sur la présence de **trois grandes entités naturelles remarquables**, qui sont principalement :

. **le lit mineur de la Garonne et ses milieux naturels annexes** (ripisylves, zones humides, ...), qui portent l'essentiel de la biodiversité dans la plaine alluviale,

. **le réseau hydrographique qui forme un réseau de continuités** qui irrigue l'ensemble de l'unité paysagère de la Garonne agenaise et qui permet la circulation la faune entre la Garonne et les secteurs de coteaux,

. **les coteaux secs et les secteurs de mosaïque d'habitats des terrasses**, qui constituent d'importants réservoirs de biodiversité au sud et au nord de l'unité paysagère.

A une échelle plus locale, ils existent des milieux plus ou moins déconnectés de la Garonne, du réseau hydrographique et des secteurs de coteaux, qui abritent l'essentiel de la biodiversité : friches, anciennes gravières, bosquets, ...

L'ensemble des grandes entités et des milieux naturels d'intérêt précédemment décrits forme une trame écologique plus ou moins fonctionnelle, en fonction des obstacles naturels ou anthropiques présents sur le territoire.

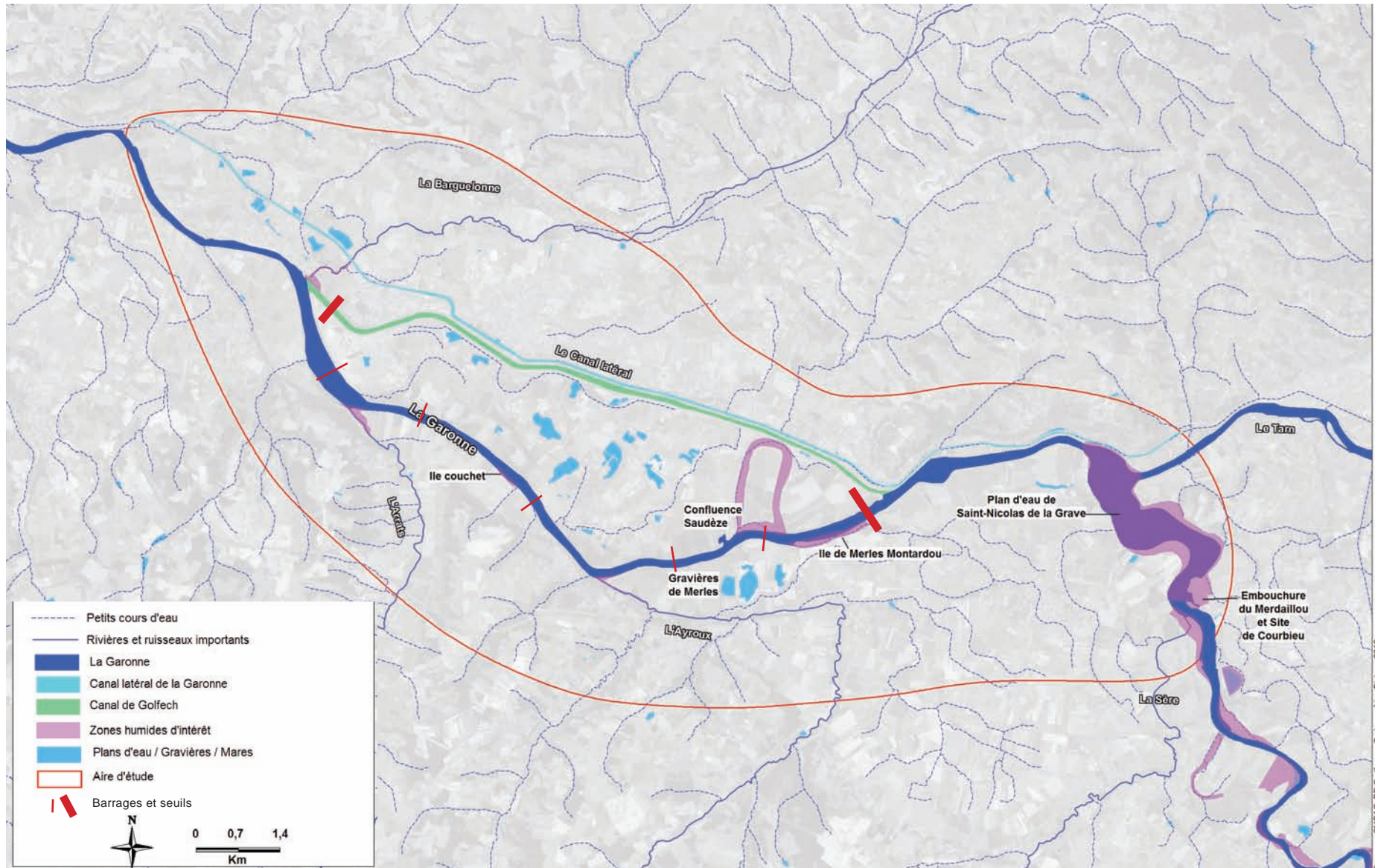
Si la Garonne constitue ainsi un obstacle naturel au passage des espèces de faune terrestre entre le nord et le sud du territoire, l'homme a créé de nombreux obstacles qui constituent autant de freins ou de barrières aux déplacements de la faune terrestre : zones urbaines, infrastructures linéaires de transports, ...

C'est au nord de la Garonne que ces obstacles sont les plus importants :

- . Le Canal de Golfech,
- . La zone urbaine de Valence,
- . L'urbanisation linéaire le long de la D813 et voie ferrée.

De la même manière la Garonne elle même ne constitue plus un corridor fluvial fonctionnel suite aux aménagements successifs. Les nombreux obstacles empêchent la libre circulation des poissons migrateurs malgré les équipements présents (ascenseur et passes à poissons).

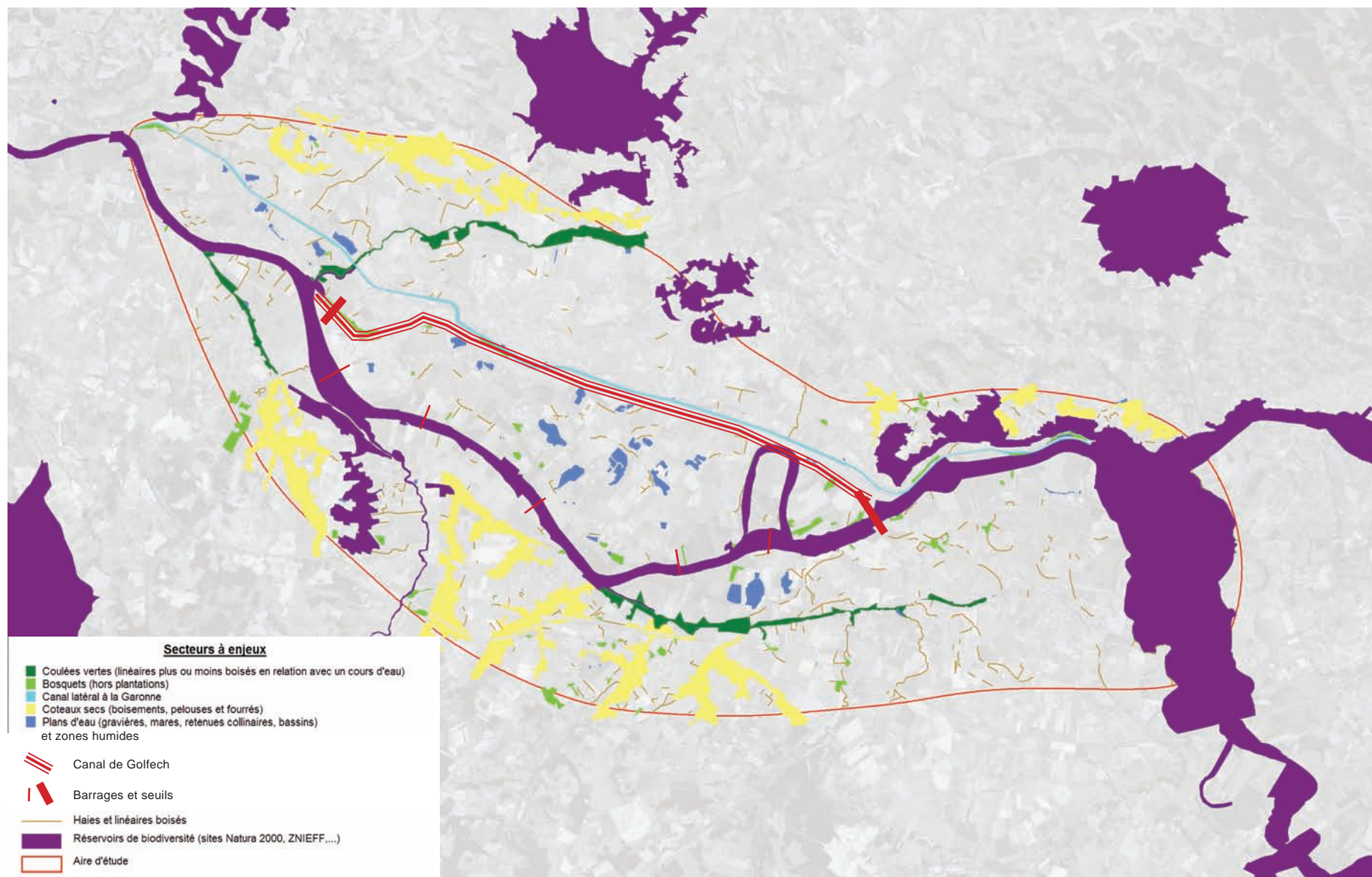
> TRAME BLEUE D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

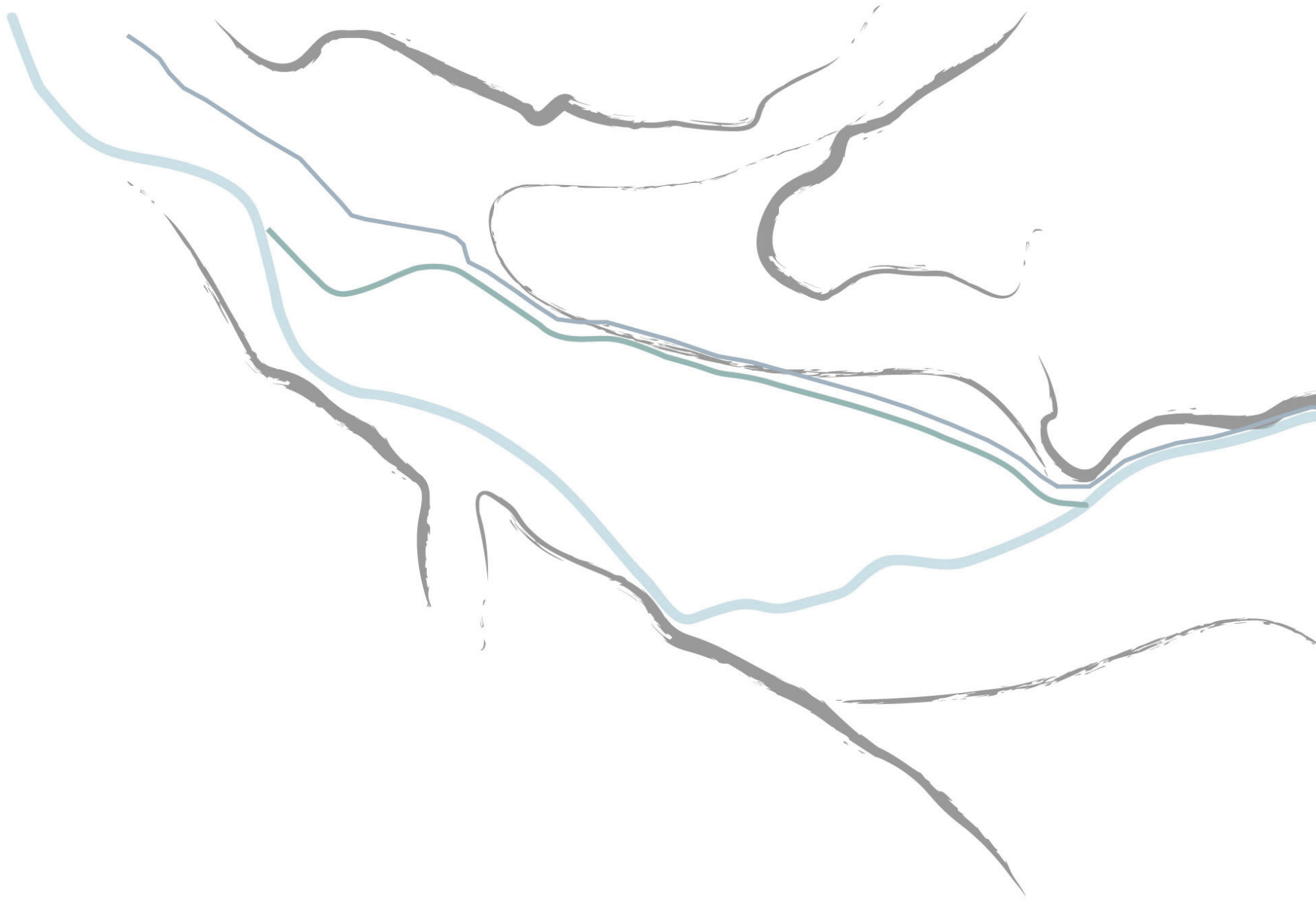


Atouts	Faiblesses
La Garonne et son lit mineur	
Fluve à la biodiversité remarquable : poissons migrateurs, oiseaux d'eau nicheurs, migrateurs et hivernants, ...	Artificialisation du fleuve : peu de capacités de divagation (ouvrages de fixation du lit), perte de zones humides, présence de seuils et d'un barrage empêchant la libre circulation des poissons, (passe à poisson du barrage de Malause non fonctionnelle), problèmes liés à la continuité écologique des sédiments, ...
Reconnaissance de l'intérêt écologique du fleuve par la mise en place de périmètres d'inventaire (ZNIEFF, ZICO) et de protection (sites Natura 2000, APPB)	Forte présence des plantes invasives dans la Garonne et ses dépendances hydrauliques
Ripisylves à fort intérêt en bordure du plan d'eau de St-Nicolas-de-la-Grave et en face de la centrale de Golfech	Ripisylves dégradés, notamment à l'aval de Malause : simple liseré sur les berges, plantation de peupliers, ...
Zones humides à fort intérêt, notamment sur St-Nicolas-de-la-Grave	Atterrissement, assèchement, pollutions et eutrophisation des zones humides
Existence d'un document de référence pour les maîtres d'ouvrages désireux d'établir des travaux de restauration et d'entretien des milieux naturels garonnais : Le Schéma d'Entretien coordonné du lit et des berges de la Garonne.	
La Garonne et son lit majeur, ses affluents	
Milieux naturels relictuels pour l'accueil de la biodiversité : friches, haies, fossés, prairies, ...	Plaine alluviale marquée par une agriculture (maïs, sorgho, soja, céréales, tournesol, vergers) et une sylviculture (populiculture) globalement intensives et laissant peu d'espace à l'expression de la nature.
Anciennes gravières faisant office de milieux refuge pour la faune et la flore hors des espaces entretenus par l'agriculture et la populiculture	Rareté des milieux naturels (haies, boisements, prairies naturelles, ...) entraînant une connectivité paysagère très faible pour de nombreuses espèces Forte présence des plantes invasives dans les gravières, les cultures et le long les axes routiers
Réseau hydrographique bien développé, qui présente une importance majeure dans ce type de paysage très artificialisé	Cours d'eau encaissés et à la ripisylve souvent peu développée (Barguelonne, ...) La coupure engendrée par la Garonne entre le sud et le nord du territoire est renforcée par la présence d'importants obstacles et barrières écologiques : réseau viaire, voie ferrée, zones urbaines (ZAC, ...), canaux, ... Le canal de Golfech forme une coupure écologique majeure sur le territoire.
Canal latéral à la Garonne : corridor écologique important qui traverse l'unité paysagère parallèlement à la Garonne	Canal latéral à la Garonne : faible intérêt pour la faune piscicole, intérêt paysager plus qu'écologique

Atouts	Faiblesses
La Garonne et sa vallée terrasses et coteaux	
Milieux naturels bien plus présents que dans la vallée de la Garonne (mosaïque d'habitats plus importante), à la faveur notamment des versants de terrasses et des pentes des coteaux	Agriculture assez intensive sur les plateaux (vergers, vignes)
Présence d'espèces de flore et de faune patrimoniales : tulipes sauvages, plantes messicoles, faune forestière, ...	Mitage urbain des coteaux, notamment en exposition sud (Boudou, ...)
Intérêt important des coteaux comme zone refuges et de corridors pour la faune	Urbanisation forte autour de Valence
Coteaux = véritables « poumons verts » de l'unité paysagère : les boisements « hors plantations » sont quasi-inexistants au niveau de la plaine alluviale (hors ripisylves)	Plantation de pins
Pelouses sèches calcicoles : habitat d'intérêt et lieu de concentration d'espèces patrimoniales	Milieux actuellement en voie de colonisation par des fourrés arbustifs (du fait de leur non entretien), entraînant une perte de leur intérêt

> SECTEURS À ENJEUX ÉCOLOGIQUES







CHAPITRE III

UN FLEUVE, DES HOMMES

III.1 MÉTHODOLOGIE DE LA CONCERTATION

L'objectif de cette étude sociologique était l'appréhension des représentations passées et présentes des habitants et acteurs locaux ainsi que les perspectives d'avenir et désirs qu'ils nourrissent envers le territoire. Ces éléments ayant vocation à nourrir les diagnostics paysager et environnemental réalisés, nos différents outils d'enquête ont été conçus en ce sens.

Ainsi, nous avons cherché à comprendre les liens existants entre, d'un côté, la structure paysagère et la réalité environnementale d'un territoire et, de l'autre, son identité ; la prise en compte constante de la dimension temporelle nous a permis de nous pencher sur les relations entre l'évolution des paysages et écosystèmes et l'évolution de l'identité d'un territoire.

L'enquête se devait d'être multiforme et éminemment qualitative afin d'œuvrer à l'émergence de représentations et projection des différents types d'acteurs, usagers et habitants concernés. En effet, ces éléments relèvent à la fois du culturel et de l'intime : le rôle (réel ou projeté) joué par le fleuve et son environnement dans la structure sociale du territoire mais également dans les subjectivités.

En prenant comme point de départ le concret des usages passés et présents des individus afin de faire apparaître

les représentations, les ressorts d'un éventuel sentiment d'appartenance, d'attachement au territoire, et les points d'ancrage de sa valorisation. Sur cette base, les personnes enquêtées ont été invitées à mener une réflexion sur les futurs possibles, souhaitables ou, au contraire, craints de leur lieu de vie.

En termes d'échantillonnage, sans chercher à obtenir une représentativité parfaite de la population locale, le dispositif d'enquête a été pensé de manière à recueillir la parole d'acteurs divers tant par leur statut, leur lieu d'habitation, leurs usages de la Garonne et de ses paysages, leur âge, leur ancienneté sur le territoire ; ces variables étant celles identifiées comme susceptibles d'avoir une influence sur les perceptions des acteurs.

Enfin, le caractère quelque peu artificiel inhérent à toute situation d'enquête sociologique entraînant toujours un biais sur le discours des individus, l'aspect multiforme de notre méthodologie a permis l'atténuation de cet effet indésirable en le déplaçant lors du déploiement de chaque outil.

Ainsi, nous avons choisi de déployer un dispositif composé de 4 outils complémentaires tant en termes de matériel recueilli qu'en termes de cible.

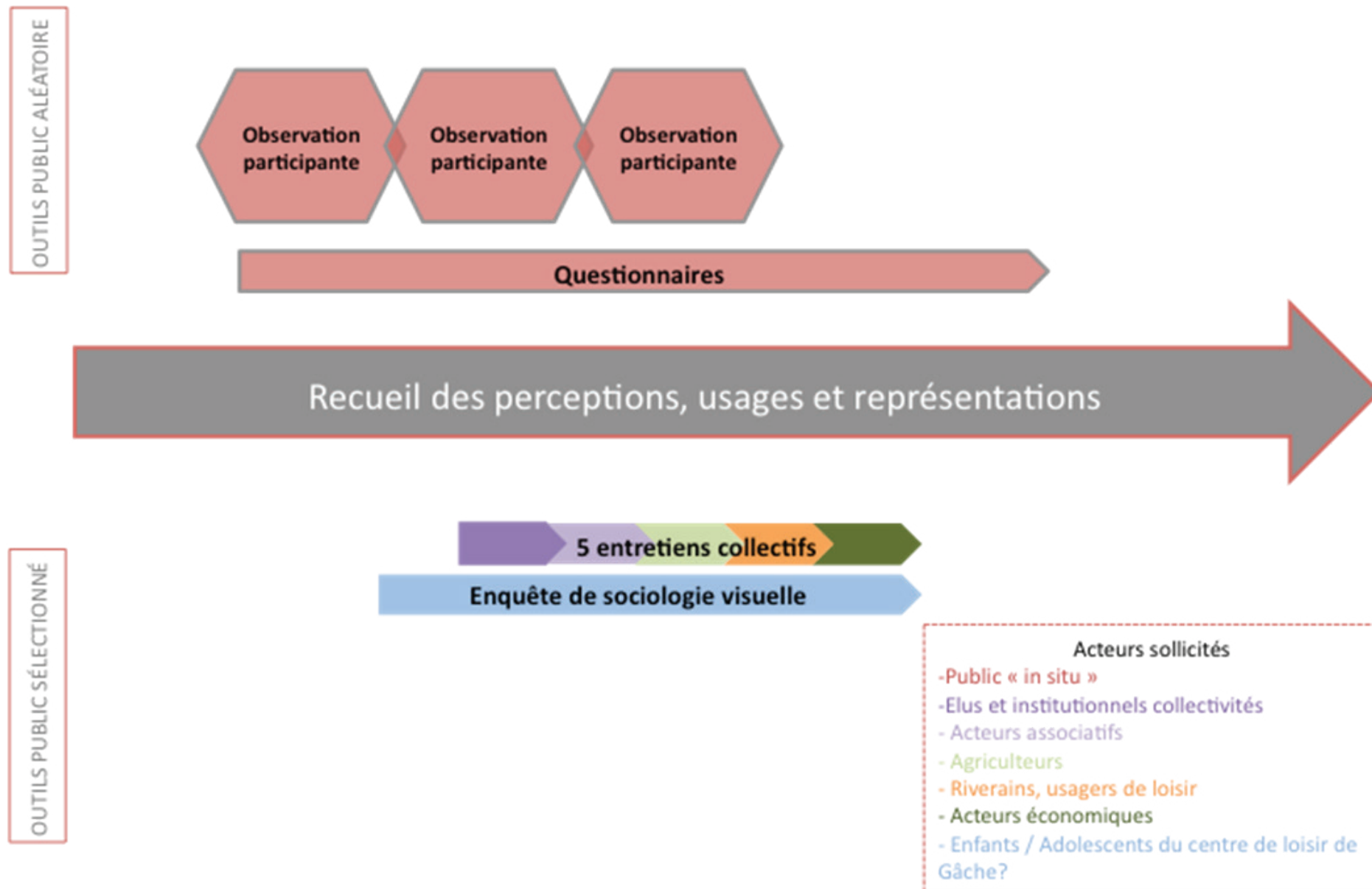


La particularité de ce territoire réside essentiellement dans son caractère éminemment artificialisé suite aux aménagements hydroélectriques et routiers réalisés au cours des années 1980 et 1990.

Dès lors, la problématique de notre étude revient à poser la question suivante : **« dans quelle mesure l'artificialisation du territoire fluvial de la «Garonne Agenaise» a-t-elle provoqué une évolution identitaire ? »**

Les réponses que nous y apportons sont issues de l'analyse du matériel collecté au cours de notre enquête et sont illustrées par des verbatim, les mots prononcés par les personnes rencontrées.

III.1.1 LES OUTILS



III.1.2 PRÉSENTATION DE L'ÉCHANTILLON DE L'ENQUÊTE

L'enquête a permis de recueillir les perceptions d'environ une centaine d'habitants du territoire, aux caractéristiques socio-démographiques variées.

Les 5 entretiens collectifs (ou focus group) ont réuni un total de 25 personnes et visaient l'émergence d'une parole, imagerie, culture commune autour des lieux concernés par l'étude. Chaque entretien a été dédié à une typologie d'acteurs en particulier afin d'éviter les phénomènes d'opposition et de confrontation des usages mais au contraire d'appréhender finement les différents usages, représentations et désirs suscités par les paysages de la «Garonne Agenaise» en fonction des profils.

Nous avons ainsi réuni tour à tour :

- . un groupe d'acteurs économiques et porteurs de projet structurants ;
- . un groupe de riverains et usagers de loisirs ;
- . un groupe d'élus et institutionnels ;
- . un groupe d'acteurs associatifs ;
- . un groupe d'agriculteurs.

Ces acteurs ont la particularité d'entretenir une relation relativement forte avec le fleuve pour différentes raisons et possèdent une bonne connaissance du territoire : nous les appellerons **les acteurs « impliqués »**. Ils ont été invités à évoquer leur rapport à la Garonne et à ses paysages, puis à décrire leurs usages, notamment en s'appuyant sur une cartographie. Un

exercice a consisté en l'expression des points forts et points faibles du territoire ainsi que de ses grandes évolutions. Enfin, une dernière phase de l'entretien a été consacrée à un travail de prospective basé sur la définition commune de scénarios, l'un « catastrophique », l'autre « idéal ».

Les trois sessions d'observation participante menées sur trois demies journées ont conduit à la passation de 14 entretiens spontanés et in situ, répartis sur l'ensemble du territoire. Au cours de « promenades » ciblées et sur la base d'un guide d'observation préalablement défini mais souple, nous avons ainsi pu recueillir les perceptions de :

- . 2 pêcheurs ;
- . 3 groupes de touristes ;
- . 9 promeneurs de tous âges à pied ou à vélo.

Le caractère informel de cet outil d'enquête permet le recueil d'éléments de représentations et de projections en contournant les phénomènes de contrôle du langage induits par le formalisme des entretiens classiques ou des réunions publiques.

Les lieux de déploiement des sessions ont été choisis en collaboration avec les paysagistes et écologues du groupement ainsi qu'avec le SMEAG en fonction de leur fréquentation et de la pertinence des enjeux représentés. Ils sont illustrés dans la cartographie ci-contre.

Le troisième outil déployé pour le recueil

de perception était essentiellement quantitatif. Nous avons souhaité compléter l'approche très compréhensive menée au niveau individuel et de petits groupes d'acteurs par l'appréhension de grandes tendances observables sur le territoire.

Pour cela, nous avons fait le choix de diffuser **un questionnaire** dans divers lieux publics des communes présentes sur le périmètre d'étude : les mairies essentiellement mais également la Maison de l'emploi et de la formation de Valence d'Agen par exemple. Nous avons opté pour un questionnaire court et comportant une majorité de questions fermées afin d'en limiter le temps de réponse et de maximiser son taux de retour.

Il était agrémenté d'une cartographie du périmètre offrant un support visuel à la réflexion des enquêtés volontaires.

Cet outil nous a permis de recueillir les perceptions d'acteurs n'entretenant pas forcément de relation particulière avec la Garonne ; nous les appellerons **les acteurs « détachés »**.

Nous avons procédé à un traitement statistique simple des données ainsi recueillies. Notons cependant que le relativement faible taux de retour des questionnaires ne nous a pas permis de vérifier l'ensemble des hypothèses formulées au cours de l'enquête, notamment sur la base des entretiens. Les relais nécessaires au déploiement de l'outil n'ont pas fonctionné comme nous

l'espérons ; cette difficulté devra être prise en compte dans une future étude éventuelle.

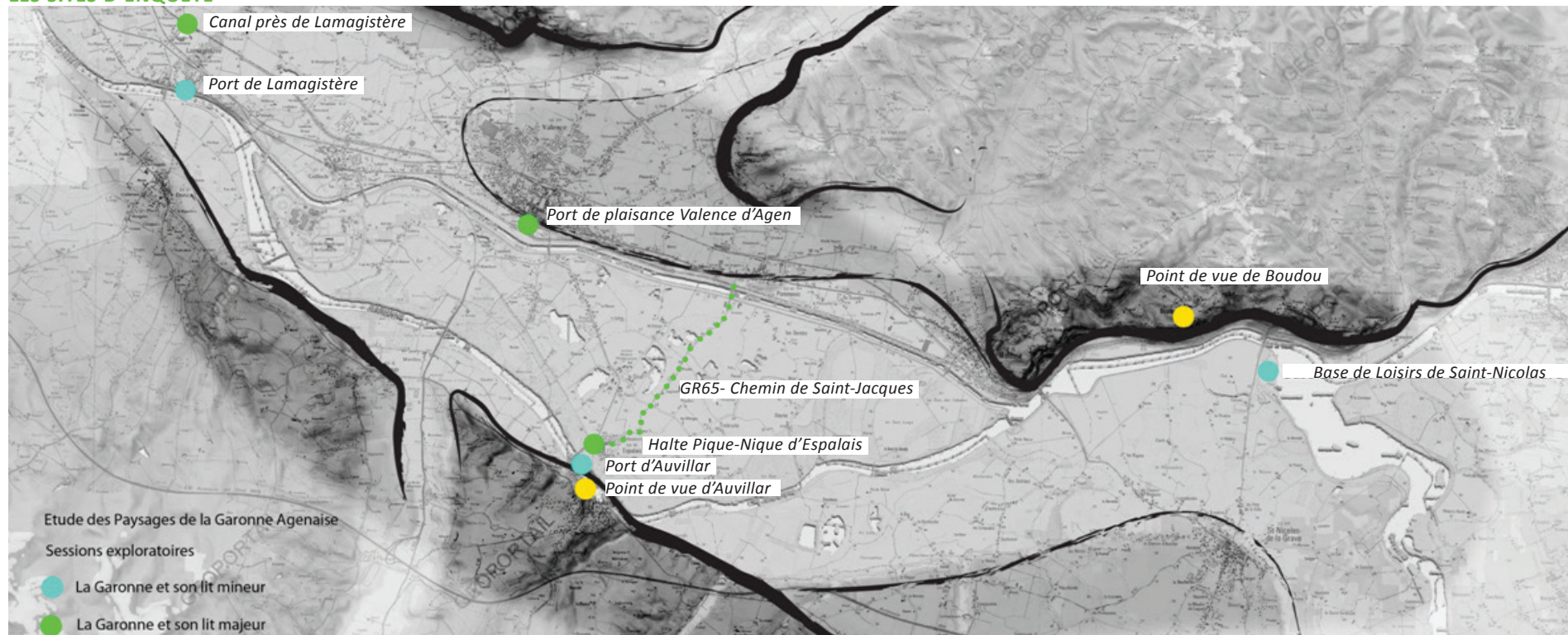
Enfin, nous souhaitons mener un travail d'enquête plus ludique et visuel afin de susciter l'intérêt d'un public différent et habituellement assez éloigné de ce type de démarche : les enfants et adolescents. A cet égard, nous avons imaginé en partenariat avec le Centre de loisirs de Gâches des animations à destination des enfants usagers du centre pendant les vacances scolaires ayant vocation à recueillir leurs regards et représentations autour de la Garonne et de ses paysages environnants. Deux groupes d'enfants ont été concernés par cette démarche déployée par les animateurs du centre :

- . des élèves de CE2, âgés de 8 ans ;
- . de jeunes adolescents âgés de 12 à 15 ans.

Les premiers ont été invités à exprimer leurs représentations par le biais de dessins individuels. La seconde tranche d'âge a travaillé collectivement à la création d'une œuvre d'art sur la base des éléments suivants :

- . La ou les couleurs de la Garonne,
- . Les évocations inspirées par la Garonne (travail sur l'occurrence des mots),
- . Les communes traversées par la Garonne,
- . Les activités pratiquées en bord de Garonne,
- . Les animaux emblématiques de ces paysages.

LES SITES D'ENQUÊTE



LE QUESTIONNAIRE

- . Toucher un public plus large et n'ayant pas forcément une grande proximité avec la Garonne ;
- . Appréhender des tendances fortes (traitement quantitatif) en matière d'usages actuels, de représentations passées et futures ;
- . Informer la population de la réalisation de l'étude pilote.

L'OBSERVATION PARTICIPANTE

- . Provoquer des échanges informels et accéder à un discours spontané ;
- . Toucher un public en action ;
- . Observer les usages ;
- . Accéder à des usages différents selon les unités paysagères parcourues ;
- . Comprendre les représentations de manière approfondie (outil qualitatif).

LA SOCIOLOGIE VISUELLE

- . Toucher un public traditionnellement éloigné des dispositifs d'enquête : les adolescents et les enfants ;
- . Nourrir l'étude d'une forme alternative d'expression des représentations ;
- . Fabriquer une mémoire de l'étude ;
- . Participer à la sensibilisation des jeunes générations autour des enjeux de la Garonne.

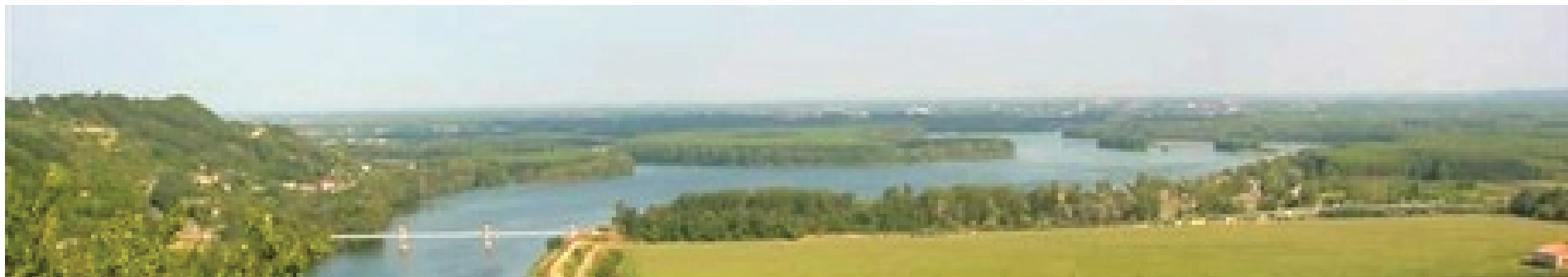
LES ENTRETIENS COLLECTIFS

- . Appréhender les représentations par type d'acteurs ;
- . Croiser les points de vue grâce à la mise en débat ;
- . Travailler sur des supports cartographiques ;
- . Comprendre les représentations de manière approfondie ;
- . Permettre l'expression d'un discours construit.

>DEUX RÉUNIONS DÉBATS ONT ÉTÉ CONDUITES LES 19 JUILLET 2012 ET 01 FÉVRIER 2013. LES DIFFÉRENTES PERSONNES ENQUÊTÉES Y ONT ÉTÉ INVITÉES.

III.2 LES REPRÉSENTATIONS LIÉES AU PASSÉ

III.2.1 USAGES ET REPRÉSENTATIONS DU PASSÉ



L'ensemble des propos recueillis témoigne de la conscience collective que la culture territoriale traditionnelle du territoire de la «Garonne Agenaise» est totalement ancrée dans le fleuve.

> GARONNE, AU FONDEMENT DE LA STRUCTURE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Les discours des individus rencontrés montrent que historiquement la Garonne est perçue comme le fondement principal de la structure économique et sociale du territoire.

Tout d'abord en tant que ressource : ressource en eau indispensable et ressource économique principale, à travers les nombreuses activités permises.

Ce tissu économique s'appuie également sur la Garonne en tant que principale voie de communication historique du territoire.

Enfin, l'ensemble des usages passés évoqués confère à la Garonne et à

ses rives le rôle de principal lieu de rencontre, fortement vecteur de lien social.

En effet, de mémoire commune, il s'agissait d'un haut lieu de loisirs individuels tels que la pêche, la chasse, la cueillette, la balade mais surtout d'un lieu propice aux loisirs collectifs tels que les plages, les dancing, les joutes, etc.

Ainsi, tous possèdent une mémoire collective de la Garonne comme bien commun, approprié par tous (familles, acteurs économiques, agriculteurs, pêcheurs, etc.) et permettant une bonne cohabitation des différents usages.

« Garonne était une autoroute commerciale du sud ouest. Lamagistère est née grâce à ce commerce (...) »
« A Golfech autrefois, la Garonne faisait vivre le village, aujourd'hui c'est différent. »
« Beaucoup de métiers traditionnels étaient liés à la présence du fleuve. »
« C'était un port dans le temps ! Parce Lamagistère, c'était riche et ... bon il y avait du grain et il y avait surtout du vin. Et il y avait des bateaux à l'époque. »

« Je regrette que la Garonne ne soit plus le lieu de loisirs qu'elle était avant »
« Oui c'est vrai qu'avant, Garonne, pour ainsi dire, c'était sacré. Que ce soit pour l'eau, pour la pêche, pour les loisirs, pour l'économie, pour se rafraichir l'été... Et ça ne l'est plus... ça a bien changé. D'ailleurs, vous voyez... vous me voyez à moi mais il n'y a pas grand monde, hein ! J'ai connu Lamagistère moi autrement... On voyait du monde... Vous voyez les bancs là-bas, avant il y avait toujours un monde fou assis sur ces bancs. On ne voit plus maintenant, même en été. Il y a moins de convivialité... »



> EVOCATION DES USAGES DU PASSÉ

Les personnes rencontrées dans le cadre de l'observation participante et des entretiens collectifs ont été invitées à évoquer les usages autrefois couramment liés à la Garonne et les paysages environnants.

Les pratiques citées fréquemment :

- La pêche amateur ou professionnelle, et particulièrement la pêche à l'Alose qui a fortement marqué l'inconscient collectif et a longtemps constitué une pratique identitaire du territoire
- La fréquentation des plages présentes sur les rives du fleuve
- Les joutes
- Les guinguettes et soirées « dancing » organisées au Rancho qui réunissaient régulièrement les

habitants, notamment les jeunes

- Les bains fréquents et « évidents » dans la Garonne
- La navigation sur la Garonne.

Par ailleurs, il est intéressant de mettre en parallèle l'ensemble de ces pratiques et le contexte culturel marqué par un fort sentiment d'abondance offerte par la nature en général et par le fleuve et ses paysages en particulier. Les personnes rencontrées, qu'elles évoquent une époque connue et vécue ou qu'elles se réfèrent à une mémoire transmise, parlent d'un temps où l'environnement ne portait pas de manière si visible les stigmates des impacts négatifs liés aux activités humaines.

« J'ai pêché longtemps dans la Garonne. »
 « Quand j'y allais avec mon grand père, on attrapait des perches, des brochets, des aloses... »
 « L'alose était le poisson roi de la Garonne, c'était l'emblème du fleuve ! »
 « A Lamagistère, la pêche à l'alose a disparu à cause de la pollution et de la surpêche alors que c'était une religion. Les pêcheurs étaient sur des bateaux. C'était un peu une religion ! Cela m'a marqué... »

« Parce que je me souviens... sur la rive gauche avant, c'était une plage ! En été hein ! Y'avait des plages et puis là... c'était une piste en bois qui servait de dancing ! C'était le Rancho ! »
 Q : Donc finalement la population en profitait plus à ce moment-là ? Vous avez l'impression qu'elle était plus proche du fleuve ?
 R : Je pense oui ! Il y avait des baigneurs à foison et moi personnellement je l'ai traversée à la nage plusieurs fois pour venir échouer sur les quais là ! »
 « Autrefois, il y avait des guinguettes tous les dimanches et les gosses allaient à la pêche... »

« A l'époque elle était très claire la Garonne ! On voyait le gravier et toute la quantité de poissons qu'il y avait ! »
 « A l'époque, mon père qui était pêcheur professionnel partait avec une caisse rempli de poissons sur le vélo, et ils partaient le vendre dans la campagne. Et ils vendaient tout. Aujourd'hui, le peu de poisson qui reste est pollué... »



> LE TRAUMATISME DES CRUES : HUMILITÉ ET MÉFIANCE FACE À LA GARONNE

Les individus rencontrés issus des générations les plus âgées ont tous évoqué très spontanément, comme un réflexe, les différents épisodes de grandes crues subis par le territoire lorsqu'ils ont été interrogés, de manière très générale, sur ce que la Garonne représente pour eux.

Certains d'entre eux ont vécu directement ces catastrophes naturelles (celle de 1952) ; d'autres rapportent les récits de leurs aïeux (concernant les crues des années 30), ayant visiblement bercés leur jeunes années.

Il en résulte une véritable culture du risque naturel chez ces habitants et a fortiori pour les collectivités, qui s'est peu à peu mué en une sorte de traumatisme dans la mémoire collective.

Cette culture se caractérise également par un grand respect du fleuve, une posture d'humilité face aux forces imprévisibles et potentiellement destructrices de la nature et donc une véritable méfiance à l'endroit de la Garonne.

Ces sentiments se nourrissent d'une profonde connaissance du fonctionnement du fleuve, de ses rythmes, de ses différents états. Cette familiarité empreinte de crainte influait les comportements des hommes qui savaient adapter leurs activités.

Le pluralisme de ces usages, la fréquence avec laquelle ils étaient pratiqués et leur caractère « démocratique » illustrent parfaitement la réelle centralité occupée par la Garonne dans les modes de vie, les loisirs et les activités passés.

« Q : Pouvez-vous me dire ce que la Garonne représente pour vous ?
 R : Ah je la connais bien oui Garonne... cette saloperie (rires) !
 Q : Pourquoi en parlez-vous de cette manière ?
 R : Mais parce que là elle est toute mignonne ! Mais je suis resté plusieurs fois au premier étage de ma maison, dans ma chambre, et je regardais, souvent j'allais dans l'escalier pour voir, elle était en bas et elle continuait de monter vers moi... »

« Je l'ai vue en crue plusieurs fois. Moi je l'aime bien mais y'en a qui l'aiment pas trop parce qu'elle leur cause des problèmes... En 1930, moi je ne me souviens pas parce que j'étais jeune à l'époque mais j'en ai beaucoup entendu parler... Mais celle de 1952 je m'en souviens. Garonne était dans Lamagistère là ! »

« Lamagistère entretient une relation fusionnelle et complexe avec la Garonne. Elle a plus souffert du voisinage de la Garonne qu'elle en a obtenu d'avantages. Les inondations de 1930 et de 1952 ont freiné le développement de la commune, elle a été un frein pour l'urbanisme. Jusqu'à aujourd'hui, on vit avec mais avec un côté négatif. »
 « La ville basse, le port [d'Auvillar, NDRL], ont vécu l'affront de l'inondation, d'où une dimension plus négative. »

« Si un jour ils ouvrent le barrage totalement, on verra ce qu'était le Tarn et la Garonne à l'époque !
 « L'église de Castel. Elle symbolise cette peur de l'eau qui faisait que l'on s'installait en hauteur. On y domine toute cette vue. Une idée de distance et de danger. »



A l'époque, la Garonne réunit, structure, rythme,... fait vivre le territoire.

Elle est considérée par la population dans la totalité de ses dimensions : à la fois ornementale et ludique, utile et génératrice de richesses, patrimoniale et chargée d'histoire, intime, appropriée par tous et par chacun, elle est un bien commun et individuel.

Elle est un élément fondateur de l'identité des habitants de ce territoire.

» *« Tout peut arriver ! Nous à l'échelle, on n'est rien ! Nous... on ne fait que passer et on passe vite ! C'est pour ça que j'admire Garonne ! Mais elle a fait du mal quand même... »*

» *« Les gens avaient des repères, ils connaissaient parfaitement le fleuve ! »*

III.2.2 PERCEPTIONS DES TRANSFORMATIONS DU PAYSAGE ET DE LEURS CAUSES

Les discours à propos du passé du territoire comportaient systématiquement des allusions plus ou moins franches aux transformations qu'il a subies ces dernières décennies. En toute logique, seules les personnes nouvellement installées dans le périmètre ou les touristes n'ont pas abordé cet aspect évolutif.

Quant aux jeunes générations, selon l'ancienneté d'ancrage de leur famille sur le territoire, soit ces changements radicaux leur ont été contés, soit les caractéristiques du paysage leur apparaissant comme un état de fait, semblent avoir peu conscience de l'impact des aménagements d'infrastructures récents.

> ARTIFICIALISATION DES PAYSAGES : RUPTURE AVEC LA BELLE ÉPOQUE

Les différents aménagements que le territoire de la «Garonne Agenaise» a connu à partir du milieu des années 70, tels qu'ils ont été décrits dans la première partie de ce rapport, ont profondément transformé les paysages, ont déséquilibré les milieux naturels et, de fait, ont entraîné une évolution des usages se rapportant au fleuve et à ses environs.

Ces bouleversements sont évoqués avec nostalgie par les personnes interrogées. Ils représentent une rupture, une cassure dans les modes de vie autrefois répandus.

Pour illustration, la tendance des enquêtés à opposer passé et présent :

- . le mouvement passé s'oppose à la stagnation présente,
- . l'abondance passé s'oppose à la rareté présente, l'accessibilité passée s'oppose aux obstacles présents,
- . la proximité passée s'oppose à la

distance présente,
. la connaissance passée s'oppose à l'indifférence présente,
. la centralité de la Garonne passée s'oppose à son « accessoirisation »,
. le bien commun qu'elle représentait s'oppose à sa privatisation regrettée, voire dénoncée, par beaucoup.

Les manifestations de ces transformations les plus souvent évoquées concernent le manque de débit et de mouvement du cours d'eau ; dans les représentations collectives, l'artificialisation semble avoir dompté la sauvagerie du fleuve.

Nombreux sont les enquêtés à avoir comparé la Garonne actuelle à un plan d'eau, à un « vulgaire » lac.

Toutefois, le caractère artificiel de la Garonne n'est pas perçu unanimement par l'ensemble de la population. L'enquête a révélé

« Elle a beaucoup changé oui... D'après moi, et même c'est certain, ce n'est plus la Garonne qu'on a connue dans le temps. »
« C'est simple, absolument tout a changé ! »

« Moi je dis... avoir des barrages dans l'eau heu... c'est pas la nature ! Et c'est dommage ! C'est plus comme à l'époque de mon grand-père, lui il pêchait, il pouvait aller partout ! Là... c'est vraiment des lieux spécifiques heu... on est obligés d'aller là ou là... et les endroits sont de plus en plus rares...
Q : Vous vous sentez moins libre ?
R : C'est ça ! C'est d'être moins libre le problème. »

« Quand je suis arrivé tout était construit déjà... tout était artificiel comme ça déjà.
Q : C'est comme ça que vous qualifieriez les paysages ?
R : Oh oui, tout ! C'est tout artificiel, y'a rien de vrai ici ! Même le canal, il n'est pas vrai, il est artificiel. Même la Garonne elle n'est plus vraie... C'est pareil. »
« La Garonne était très sauvage, il y a eu des modifications. On ne reconnaissait pas les chemins d'une année sur l'autre avant le barrage : on avait un fleuve sauvage. On a subi la transformation complète de notre fleuve pour l'arrivée de la centrale. »

une vraie différence de perceptions entre les acteurs « impliqués » et les acteurs « détachés ».

Le schéma ci-contre laisse apparaître que les personnes interrogées par le biais du questionnaire sont plus nombreuses à considérer que les paysages de Garonne sont naturels plutôt qu'artificiels (58% se reportent sur les 3 degrés les plus naturels pour seulement 19% sur les plus artificiels). Ceci va dans le sens tout à fait opposé du discours des personnes rencontrées en entretien.

Nous pouvons émettre l'hypothèse que ceci est dû en partie à une question d'interprétation sémantique, qui révèle un lien différencié au territoire. Les personnes ayant répondu au questionnaire, plus « détachées » et possédant une connaissance moins fine de la Garonne, considèrent comme forcément naturels des éléments de la « Nature » tels qu'un fleuve et ses berges.

Ils en ont une vision essentiellement ornementale.

Les acteurs « impliqués » ayant une connaissance plus globale du fleuve et de ses paysages en tant que système, perçoivent fortement l'artificialisation et ses conséquences.

Nos échanges avec la population nous ont permis de dresser une sorte d'inventaire des « disparus » issus de ces transformations, qu'il s'agisse d'usages, d'espèces emblématiques de la biodiversité locale ou encore de lieux de rencontre et de vie sociale :

- . les pêcheurs en général et les pêcheurs de sable en particulier ;
- . les aloses, les anguilles, les migrateurs en général ;
- . les guinguettes, le Rancho ;
- . les plages, les loisirs collectifs de bord de Garonne (sport) ;
- . le port de Donzac ;
- . les postes de pêche ;
- . les fêtes de Mondou ;
- . l'ancien chemin longeant le fleuve vers Auvillar...

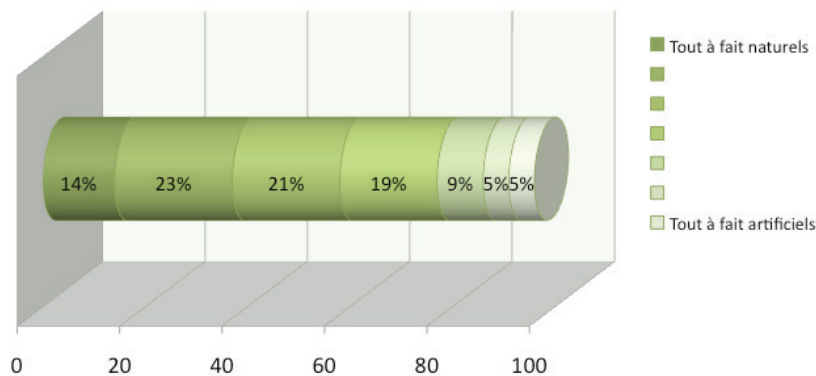
Les évolutions de la Garonne ont fortement modifié les usages et les modes de vie sur le territoire, jusque là très influencés par la présence du fleuve. S'est alors amorcé un processus de désappropriation du fleuve et de ses rives.

Ce phénomène est, en partie, le résultat d'une distance physique et réglementaire imposée par l'interdiction de circuler sur certains abords du cours d'eau. Au fil du temps et inexorablement, les habitants se sont détournés du fleuve et ont reporté leurs usages vers d'autres lieux, certains sans réellement le réaliser, d'autres avec un vrai sentiment d'être dépossédés d'un bien public.

« Avant, c'était la Garonne Garonne ! L'eau était claire, pas stagnante, il y avait du punch ! Aujourd'hui, je ne pêche plus la Garonne ; je pêche un lac. Avant on voyait le poisson à 1.50 mètres. »
« Aujourd'hui, l'eau ne vit plus, elle a arrêté de courir... »

« Il fut une période aussi où les gens pêchaient l'Alose et cela amenait beaucoup de pêcheurs, tous les jours. Il y avait au moins 200, 300 pêcheurs... Et depuis qu'elle est fermée, il n'y a plus personne ! ça a tout cassé. »

« Les modes de vie ont beaucoup changé. Il y avait beaucoup plus de vie sur le fleuve avant, des pêcheurs, des bateaux, etc. La centrale a détourné l'attention des habitants du fleuve. »
« C'est simple, tout ce qu'on avait l'habitude de faire avant, on ne peut plus le faire, ça c'est sûr ! »
« Je respecte Garonne, je doute que les autres aient le même regard que moi. Quand on l'a connue, tout le monde s'en occupait, puis il y a eu les interdictions et depuis plus personne ne s'en occupe. Peut être qu'il faudrait refaire un peu marche arrière... »



Diriez-vous que la Garonne et les paysages qui l'entourent sont plutôt naturels ou artificiels ? situez votre avis sur cette échelle de 1 (tout à fait naturels) à 7 (tout à fait artificiels)

III.3 USAGES ET PERCEPTIONS ACTUELLES : L'ÉVOLUTION DE LA FONCTION SOCIALE DE LA GARONNE

Quels différents rapports les habitants entretiennent-ils avec le fleuve et ses abords ?

Quels facteurs déterminent ces représentations ?

Quelles activités pratiquent-ils au cœur de ces paysages ?

Quels lieux sont-ils majoritairement convoités ?

Le territoire suscite-t-il un fort sentiment d'appartenance ?

Quels en sont les vecteurs ?

Nous avons pu voir qu'à défaut d'être encore vécue en tant qu'élément déterminant les modes de vie, la Garonne représente pour de nombreux habitants du territoire un véritable patrimoine à préserver.

Parmi les acteurs « impliqués », la relation intime nouée avec le fleuve existe toujours malgré ses transformations ; pour les acteurs « détachés », les paysages de la «Garonne Agenaise» sont « beaux » mais « menacés » (adjectifs les plus fréquemment choisis parmi une liste de 12 épithètes avec respectivement 19% et 14% de l'ensemble des réponses), et méritant à ce titre d'être mieux protégés.

Nous nous attacherons à décrire les éléments emblématiques de ce patrimoine, et à appréhender les représentations qui ont persisté à travers le temps.

Puis, nous nous focaliserons sur les différents types et lieux d'usages et les enjeux qu'ils représentent ; nous verrons notamment que la perception de la vulnérabilité écologique de ce milieu est fortement répandue parmi la population interrogée.

Enfin, nous tenterons d'établir une typologie des représentations liées à la Garonne, notamment au regard de l'artificialisation qui caractérise le périmètre de notre étude.

Nous verrons que, si une partie de la population – résignée ou pas – éprouve un vif sentiment de confiscation à l'égard du fleuve et de ses abords, sentiment proportionnel à un attachement ancré dans son histoire personnelle ou ses usages, certains habitants, dont les modes de vie sont bien moins déterminés par la présence du fleuve, se situent davantage dans une attitude de satisfaction permise par une certaine indifférence.



> GARONNE, UN PATRIMOINE REVENDIQUÉ

La persistance d'un réel attachement vis-à-vis de la Garonne a été mise en avant. Ce caractère est fortement marqué chez les personnes ayant connu le fleuve avant son artificialisation, soit directement, soit à travers les récits des anciens. Le terme de patrimoine* a été utilisé à maintes

reprises pour qualifier la Garonne et pour exprimer l'importance qu'elle revêt dans la culture du territoire. Cette conception renvoie à des notions d'héritage, de responsabilité, de devoirs, revêtant une dimension particulière dès lors qu'elles se rapportent aux milieux naturels.

> LA PERSONNIFICATION DE « GARONNE », L’AFFIRMATION D’UNE RELATION INTIME

Les échanges menés avec les habitants rencontrés au cours des entretiens collectifs et des séances d'observation ont fait apparaître une forte tendance à évoquer le fleuve en parlant de « Garonne » et non de « la Garonne ». Cette originalité syntaxique, qui existe également dans d'autres régions garonnaises, traduit la marque d'un attachement particulier. Les individus personnifient ainsi le fleuve qui, devenant sujet, s'apparente à un personnage à part entière de la vie sociale locale, ayant des « droits ».

Cette habitude de langage, qui se transmet de génération en génération, marque le lien particulièrement intime qui lie traditionnellement les habitants au fleuve : jusqu'à ce qu'ils fassent partie d'eux. Il est un élément constitutif de leur subjectivité, de leur identité.

Il est également amusant de noter que s'il l'on s'attarde sur le champ lexical utilisé pour qualifier la Garonne, elle apparaît souvent sous les traits d'une femme, une femme fatiguée et vulnérable...

Par ailleurs, cela traduit la forte identification culturelle au territoire d'une partie de la population. En effet, en approfondissant cette question, nous avons pu constater que cette particularité n'est pas partagée par tous. Elle est sociologiquement marquée. Le facteur peut-être générationnel ; en effet, les jeunes parlent moins souvent de « Garonne » que les plus âgés. Les usages représentent aussi un élément déterminant : les habitants ayant une relation de proximité avec le fleuve de par leurs activités ont davantage tendance à le personnifier. Enfin, l'ancienneté sur le territoire influe également sur cet aspect : aucun rapport identitaire entre les nouveaux arrivants et le fleuve ne provoque cette tendance.

Certains habitants ont fait évoluer leur manière de parler du fleuve à mesure qu'ils s'en sentaient dépossédés. L'introduction du déterminant « la » symbolise alors une distance subie, à laquelle l'on s'est peu à peu résignée. Telle qu'elle est, la Garonne n'est plus reconnue : de sujet elle devient objet.

« J'y ai grandi et vécu. La Garonne c'est une personne de ma famille. J'appartiens à une famille de pêcheurs professionnels. J'ai un rapport intime avec elle, chaleureux. C'est un pan de ma vie. On connaît les milieux, on vit au gré de la Garonne. D'ailleurs ici, on ne dit pas « la Garonne » mais « Garonne ».

Q : C'est une manière de la personnifier ?!

R : Oui c'est exactement ça, Garonne c'est quelqu'un !

R2 : Oui, moi je ne viens pas d'ici donc je dis la Garonne mais un collègue me reprend tout le temps pour que je parle de « Garonne » ! ».

« Par rapport à avant, Garonne n'est pas attrayante, il faut le dire »

« Il ne faut pas oublier qu'elle est chez elle. (...) La chose la plus importante c'est réhabiliter Garonne. Elle est née ici, elle a ses droits ! »
« Moi je l'admire Garonne vous savez ! »
« Quand je pêchais je l'aimais bien MA Garonne ! ».

« Je ne dis plus « Garonne », c'était avant quand elle était vivante, c'était un personnage. Maintenant, comme tout le monde, je dis la Garonne parce que ce n'est plus elle ! »

* Définition en annexe

> UNE RECONNAISSANCE POUR LES AMÉNITÉS ÉCOLOGIQUES ET PAYSAGÈRES APPORTÉES PAR LA GARONNE

Cette représentation de la Garonne comme une richesse écologique et ornementale est largement répandue, quelque soit les caractéristiques des personnes interrogées. En effet, que l'on soit agriculteur, promeneur, pêcheur, ou touriste, quelle que soit sa génération ou son ancienneté sur le territoire, tous sont unanimes

pour reconnaître les atouts d'une vie près de l'eau. L'élément est considéré comme symbole de vie, son bruit est charmant, les qualités esthétiques des paysages qui la bordent sont vantées...

Le fleuve agit également comme un point de repère, un élément de structuration du paysage.

> LA GARONNE COMME SUPPORT DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La présence du fleuve sur le territoire est également toujours perçue par la majorité des personnes interrogées comme un véritable atout en termes de dynamisme économique.

Au cours des entretiens, les acteurs ont été interrogés sur leurs visions des atouts et des faiblesses de la Garonne* ; les 5 groupes ont mis en avant le rôle du fleuve en tant que support de la vie économique.

Devenue non navigable, sa qualité de voie de communication n'est que très peu évoquée ; cependant

le canal latéral de la Garonne offre toujours cette opportunité à de nombreuses embarcations.

La Garonne et le canal latéral servent également l'économie du territoire d'un point de vue touristique. Les aménagements relativement récents tels que le plan d'eau de Saint Nicolas de la Grave ou la Vélo Voie Verte sont d'ailleurs largement plébiscités.

Enfin, la présence du fleuve représente un indéniable atout pour la production agricole locale.

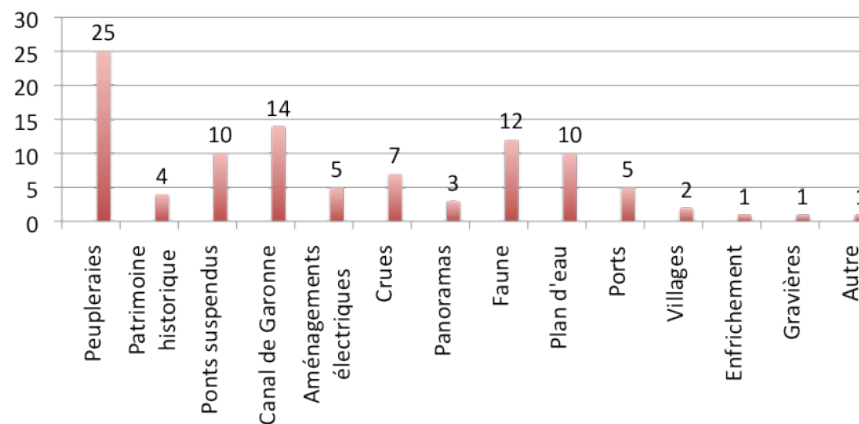
* Grille d'entretien en annexe



« C'est vraiment très agréable d'entendre le bruit de l'eau, le chant des oiseaux... on a des oiseaux spécifiques avec la présence du fleuve ! »
 « Juste le fait d'être au bord de l'eau, c'est déjà énorme ! (...) On respire un peu d'air ! »
 « Ben... c'est juste que l'eau c'est... agréable ! Enfin, l'eau c'est la vie quoi ! »
 « J'ai un rêve depuis que je suis gosse, c'est d'habiter dans une maison sur les quais de Lamagistère et voir Garonne tous les matins ! »



« En dehors du fait qu'elle nous apporte l'eau potable, Garonne a été un formidable outil pour des jeunes comme nous pour rester au pays. C'est un petit trésor. »
 « Garonne, c'est de l'eau permanente. En 2003, elle nous a permis de joindre les deux bouts, contrairement à d'autres... »
 « J'en ai d'abord une vision professionnelle. La Garonne est une ressource primordiale, un allié pour notre activité. »



Les emblèmes du paysage (en % de réponses)



> LES ATOUTS ÉCONOMIQUES DU FLEUVE

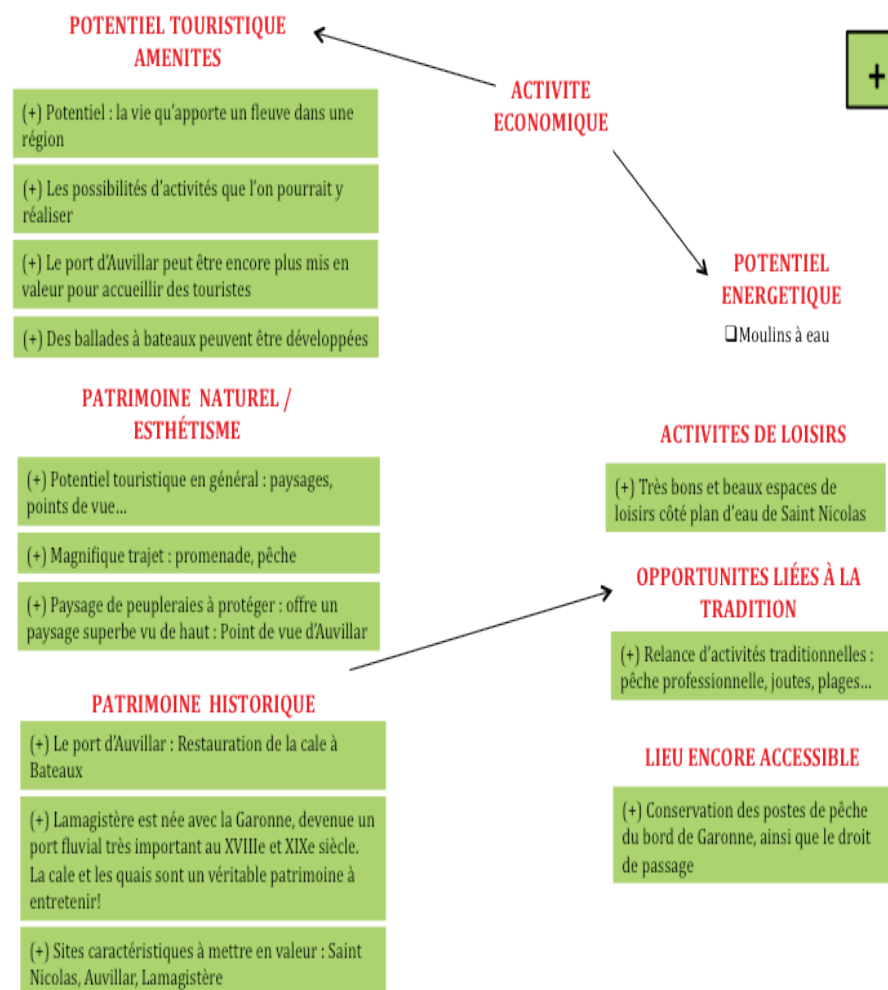
- . Potentiel touristique, notamment tourné vers le tourisme vert ;
- . Voie de communication, lien entre les territoires permettant les échanges ;
- . La pêche, richesse principale pour le territoire ;
- . Les deux ports les plus importants de la moyenne Garonne : Auvillar et Lamagistère ;
- . Opportunité pour une relance économique fondée sur les activités traditionnelles fluviales ;
- . Multiples atouts économiques : la ressource en eau, les gravières, l'énergie, les paysages, la culture, etc.

> LE RÔLE DE MÉMOIRE

Ainsi, la Garonne et ses paysages sont considérés comme des atouts considérables à de multiples égards pour le territoire. Comme nous l'avons vu dans la première partie, elle est également l'élément central de l'histoire du territoire telle qu'elle est véhiculée par les habitants rencontrés : elle a un rôle de mémoire et fait le lien entre passé et présent (elle oblige également à adopter une vision de long terme).

Plusieurs éléments du paysage de la «Garonne Agenaise» ont été évoqués comme étant constitutifs du patrimoine identitaire du territoire :

- . les peupleraies ;
- . la faune emblématique ;
- . le plan d'eau de St Nicolas ;
- . les ponts ;
- . les éléments historiques : les moulins, les pigeonniers, les lavoirs, les châteaux, les villages,
-



Les atouts du territoire liés à la Garonne et à ses paysages, selon les acteurs associatifs réunis en entretien collectif

III.4 USAGES, LIEUX D'USAGES ET REPRÉSENTATIONS

Nous avons cherché à appréhender les différentes pratiques de la population en lien avec le fleuve et ses abords, les lieux largement fréquentés, ceux plus confidentiels ainsi que les représentations qu'ils suscitent.

Nous avons ainsi pu appréhender les évolutions de ces dernières décennies en la matière, les raisons qui les ont provoquées et leurs conséquences sur la place tenue par la Garonne dans la culture locale.

> USAGES OBSERVÉS ET ÉVOQUÉS

Le premier constat important en termes d'évolutions des comportements et pratiques liés à la Garonne est celui de leur individualisation. Les loisirs évoqués sont individuels ou resserrés autour du noyau familial ou groupe de pairs. Les usages évoqués en première partie et qui rassemblaient jadis les habitants des villages, dynamisaient le lien social, favorisaient les rencontres et étaient, de fait, le creuset d'une culture commune, ont disparu.

Les pratiques de loisirs se sont en partie homogénéisées ; en effet, les habitants se rendent au bord du fleuve ou – plus exactement – au bord du canal pour pratiquer leur jogging, leur balade à pied ou à vélo, tel que le feraient des habitants d'une ville par exemple !

A l'inverse, certaines activités traditionnelles, telles que la pêche, par nature très liées à la présence du fleuve et aux

caractéristiques du paysage ont connu un fort ralentissement et se sont individualisées. La disparition du concours de pêche a marqué la fin d'une pratique collective emblématique et fédératrice autour de la culture locale.

Par ailleurs, nous avons constaté un fort repli des usages autour du canal latéral de la Garonne. Nous le verrons plus loin, la problématique de l'accessibilité en bord de la Garonne, conjuguée à l'aménagement progressif du canal, a entraîné ce déplacement du centre de gravité des activités. A cet égard, nous avons noté que l'information autour du projet «Sentier Garonne», visant justement la réappropriation des berges du fleuve par les habitants, reste pour le moment relativement peu diffusée...

Ainsi, nous avons noté une relative déconnexion entre les modes de vie des habitants du périmètre d'étude et la Garonne.

L'observation participante a donné lieu à 14 entretiens avec :

- . 2 pêcheurs ;
- . 3 groupes de touristes ;
- . 9 promeneurs à pied ou à vélo de tous âges.

C'est au bord du canal, au port de plaisance de Valence, que la session a été la plus productive avec 6 entretiens (de 1 à 3 entretiens dans les autres lieux).

« Oui, maintenant les gens ont plus l'habitude d'aller au bord du canal et à la Barguelonne que d'aller à Garonne...
- Mais parce qu'il n'y a plus d'accès! On ne peut plus se promener sur les berges comme ça! Pour les marcheurs, pour faire du vélo, pour promener le chien, on va au bord du canal... »

Nous avons cherché à classer l'ensemble des lieux évoqués selon l'ordre des enjeux qu'ils représentent.

Ainsi, nous avons listé :

- . des lieux présentant des enjeux dits majeurs : ils sont objectivement significatifs pour la collectivité ;
- . des lieux à enjeux privés ou répondant à des logiques d'intérêt de groupes ;
- . des lieux présentant objectivement des enjeux collectifs mais non évoqués par les acteurs rencontrés.

> LES LIEUX À ENJEUX MAJEURS :

- . Auvillar : le port, le point de vue, le musée de la battellerie ;
- . Tous les lieux de confluence ;
- . Le plan d'eau de St Nicolas de la Grave ;
- . Lamagistère : le port, les quais ;
- . Les berges (du point de vue de leur accessibilité) ;
- . La centrale de Golfech et ses alentours ;
- . Le lit majeur, du point de vue du

phénomène d'urbanisation ;

- . Le point de vue de Boudou ;
- . Le point de vue de Clermont Soubiran ;
- . Les zones classées Natura 2000 ;
- . Le « point zéro ».

> LES LIEUX À ENJEUX PRIVÉS :

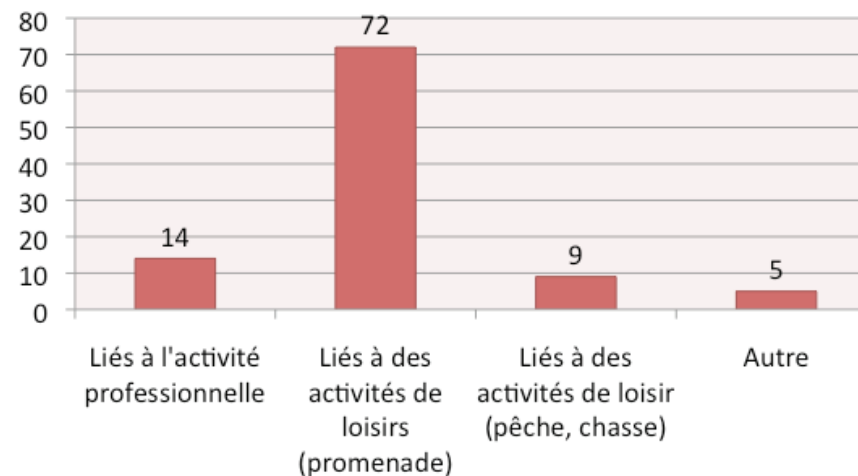
- . Le lieu-dit Speyroux ;
- . La Chapelle des mariniers à Auvillar ;
- . Le ruisseau du Sierech ;
- . L'embouchure de l'Ayroux et le pont romain du Pouteuil ;
- . La zone du Merdaillou ;
- . L'embouchure de la serre ;
- . Les « bouts du monde » ;
- . L'île de Montardon ;
- . L'église de Castel ;
- . Les seuils, fréquentés par les pêcheurs ;
- . Le pont de St Loup ;
- . L'ascenseur à poissons ;
- . La Barguelonne.

> LES LIEUX À ENJEUX MAJEURS NON ÉVOQUÉS :

- . Le canal de Golfech ;
- . Les coteaux.



« - Personne n'évoque jamais le canal de Golfech...
 - Il a été très bien conçu puisqu'on l'ignore ! (...)
 - Oui, on ne le voit pas. Je suis sûr que personne ne peut le tracer sur une carte dans son intégralité. (...) Il est également très peu traversable ; cela explique d'ailleurs que la portion située rive droite à l'avant de Malause soit si peu connue. »



Usages liés à la Garonne les plus fréquents (en % de réponses)

> UN MANQUE DE LIAISONS

Nombreux ont été les témoignages exprimant le regret que les lieux présentant un intérêt certain en termes de loisirs ne soient pas suffisamment bien reliés entre eux. Selon les acteurs rencontrés, la lisibilité du paysage s'en trouve diminuée et le potentiel du territoire semble ne pas être totalement exploité.

Les acteurs institutionnels voient dans la mise en liaison des lieux, un moyen de valoriser leurs communes.

Les touristes rencontrés ont pu être étonnés de ne pas avoir accès plus facilement à certains endroits qui attisaient leur curiosité.

Il existe une véritable cristallisation autour des manifestations d'une dégradation écologique et paysagère du territoire.

Une inquiétude à cet égard est exprimée par tous et ils imputent ces dégradations à l'activité humaine : artificialisation, pollutions industrielles, agricoles ou « ménagères », urbanisation, etc.

Les signes d'une atteinte à l'équilibre des milieux naturels évoqués sont :

. Perte de biodiversité ;

- . Manque de débit, stagnation des eaux : envasement et développement des algues ;
- . Bétonnage et imperméabilisation des sols : risque accru en cas de crue ;
- . Opacité de l'eau ;
- . Formation d'îles de graviers ;
- . Prolifération des silures ;
- . Diminution de la profondeur des eaux ;
- . Augmentation de la température des eaux ;
- . Manque de liens et de lisibilité du paysage (barrières artificielles) ;
- . Modification des courants ;
- . Décharges sauvages.

Pour certains individus, travaillant notamment à la sensibilisation des jeunes générations sur ces thématiques, l'aménagement du fleuve et du territoire est devenu le symbole d'un développement non soutenable.

Les constats de cette dégradation écologique font naître chez certains acteurs rencontrés le sentiment que les dons offerts au territoire par la Garonne sont « gâchés ». La personnification du fleuve apparaît encore en filigrane lorsque un pêcheur d'une soixantaine d'années, enfant du pays, évoque la « beauté du sacrifice » de la Garonne.

« - Il y a une opportunité pour les communes de la rive droite : Le canal du midi est fréquenté par les touristes. Il faudrait capter ces personnes pour les faire venir en bord de Garonne mais il existe des barrières physiques : le chemin de fer, la route... Ce serait intéressant de créer un lien entre le canal et la Garonne.
- Dans le guide vélo, certains éléments ne sont pas bien signalés. Parfois, on ne voit pas ce qui est juste à côté parce que ce n'est pas indiqué ou parce qu'aucun chemin ne fait le lien... »

« Nous, par exemple on aurait voulu avoir accès à la confluence du Tarn et de la Garonne, et à vélo, on n'a pas vu cette information-là... cela doit être possible je pense mais en passant on n'a pas vu cette info... Et c'est dommage ! Il faudrait informer davantage les passants... Pour avoir accès à davantage de lieux comme la confluence du Tarn et de la Garonne! »

« Vous savez, Garonne, pour ainsi dire, c'est une poubelle! »

« Elle me permet de montrer jusqu'où on peut aller dans l'aménagement d'un fleuve : jusqu'à ce qu'il n'existe plus ! Cette région illustre bien les relations entre les sphères environnementales, historiques et sociologiques. »
« On dit qu'on voit l'état d'un pays à l'état de ces rivières... ben c'est pas joli... »
« Depuis le point de vue de Boudou, on voit tout ce qu'on ne doit pas faire en termes de production agricole! »

« Garonne honore les demandes que les hommes lui font même si elle montre des limites. Elle est fatiguée mais elle est là... »

III.5 SENTIMENT DE DÉSAPPROPRIATION, RÉSIGNATION OU INDIFFÉRENCE : QUELLES ATTITUDES FACE À L'ARTIFICIALISATION ?

Nous avons été confrontés à différents types de réactions face à l'artificialisation du territoire. Si la présence des aménagements hydroélectriques est flagrante, toutes les manifestations de l'artificialisation ne sont pas perçues au même degré par tous les habitants, selon la place tenue par les milieux naturels environnants dans leur histoire personnelle, selon leur métier ou encore selon qu'ils aient assisté aux transformations ou soient arrivés après.

Cette évolution du paysage est dénoncée par les acteurs « impliqués » comme une véritable confiscation d'un bien commun entraînant l'affaiblissement d'une culture locale ; parmi ceux-ci, certains ont fini par se résigner à cet état de fait et à se réapproprié différemment les lieux. Enfin, certaines personnes entretenant à titre individuel une relation plus distante avec les paysages de la «Garonne Agenaise», manifestent un manque d'intérêt ou de connaissance vis-à-vis de leur artificialisation, dont ils ont tendance à ne percevoir que les avantages.



Panneau indiquant « Propriété privée – Accès interdit », à proximité du Plan d'eau de St Nicolas et à l'entrée d'un chemin bordant la Garonne d'un côté et le canal latéral de l'autre.

> LA PRIVATISATION D'UN BIEN COMMUN : SENTIMENT DE CONFISCATION

Le thème de l'accessibilité des berges de la Garonne est omniprésent. Et pour cause, les habitants entretiennent une relation particulière avec le fleuve. Aussi, qu'il s'agisse des acteurs institutionnels ou associatifs, des riverains ou des agriculteurs, tous ont déploré le manque d'accès à la Garonne progressif au cours des dernières décennies.

Les aménagements d'infrastructures

hydroélectriques réalisés à partir des années 1970 ont considérablement modifié le paysage. Ils ont également interdit à la circulation de nombreuses berges et des sites environnants. Ces anciens lieux publics, fréquentés et entretenus de manière collective, ont été soustraits à l'espace public.

Cette privatisation provoque regrets et colère chez une partie de la population.

« (...) On dirait que toute la Garonne appartient à EDF ! Mais elle est à tout le monde ! Ils ont même remis des chaînes à certains endroits. »
« - Vous sentez que vous vous êtes éloignés de la Garonne ?
- On est obligés de la délaissier. Tout appartient à EDF ! »

« - Ils ont cadré la Garonne, ils en font ce qu'ils veulent.
- C'est qui « ils » ?
- Eh bien EDF !
- Ils l'ont endiguée, enterrée...
- Et avec l'autoroute en plus... »

« De Saint Nicolas à Lamagistère, il n'y a pas de chemins continus. On a délaissé le fleuve... »

> PERCEPTION D'ABANDON ET DÉRESPONSABILISATION

La « privatisation » de la Garonne est une représentation assez largement répandue chez les habitants « impliqués » du territoire. Elle a un corollaire : le sentiment d'abandon des milieux et paysages.

Selon les représentants de milieux associatifs, des riverains, du monde agricole mais également selon certains promeneurs rencontrés de manière spontanée, les acteurs institutionnels se seraient désengagés de l'entretien et de la gestion du fleuve. Si autrefois les modes de gestion semblaient faire l'objet d'un consensus et étaient l'affaire de tous, aujourd'hui, il est difficile de dire qui est censé faire quoi et le manque d'informations est certain pour comprendre les choix de gestion entérinés. La responsabilité s'est peu à peu diluée entraînant une modification des pratiques, des paysages et des représentations.

Un exemple significatif de ce manque d'information : l'arrêt de la drague du fleuve est perçue comme un manque d'entretien et non comme un choix conscient visant la protection des équilibres écologiques.

Le manque d'entretien dénoncé se manifeste à travers différents phénomènes. Parmi ceux-ci, certains ont été cités de manière récurrentes

lors des entretiens et des sessions d'observation :

- . La présence d'herbes, malodorantes et souvent confondues avec des algues, dans certaines eaux, notamment au port d'Auvillar,
- . L'augmentation de la présence de graviers qui forment des « îles » à certains endroits et,
- . L'inaccessibilité accrue de certaines berges envahies par la végétation.

Les conséquences prêtées à ce manque d'entretien relèvent d'enjeux importants et méritent, à ce titre, d'être prises en compte : insécurité (noyades), sacrifice de terres agricoles, disparition croissante des postes de pêches, éloignement, désintérêt, ignorance des habitants, etc.

Les mots employés l'indiquent : ces transformations radicales ont été parfois lourdement ressenties par la population. Il est possible de mesurer les bouleversements connus par le territoire en termes écologiques, paysagers, économiques, sociaux et culturels, à l'aune de l'évolution de nombreux éléments qui caractérisaient la Garonne jusque dans les années 1970. Certains habitants continuent malgré cela à entretenir une relation quotidienne avec le fleuve : ils se sont résignés et adaptés !

Si vous n'aviez qu'un adjectif pour décrire la Garonne telle qu'elle est présente sur votre territoire, quel serait-il ?

- « DÉSAFFECTÉE »
- « ENDORMIE »
- « ARTIFICIELLE » (2 fois)
- « DÉCONSIDÉRÉE »
- « NÉGLIGÉE »
- « ABANDONNÉE » (4 fois)
- « DÉLAISSÉE »
- « DÉFIGURÉE »

« Les collectivités ont tourné le dos à la Garonne. (...) Il y a un manque d'entretien des berges, elles sont « dégueulasses »
« Les collectivités ont peu à peu tourné le dos au fleuve... mais il commence à y avoir une prise de conscience... »
« Il y a un potentiel touristique important basé sur ce patrimoine portuaire. On ne peut pas dire que les collectivités s'y sont réellement intéressées... »

« Moi ce que je peux dire, c'est qu'il m'a fallu du temps pour me résoudre à perdre Garonne ; je l'ai longtemps très mal vécu. Mais je me suis adapté... »

> PERCEPTION D'ABANDON ET DÉRESPONSABILISATION

L'artificialisation de la Garonne n'a cependant pas eu le même impact pour l'ensemble des habitants. Le facteur générationnel, de manière logique, est relativement déterminant par exemple, même s'il faut le considérer de manière combinée aux usages des individus.

Les jeunes personnes que nous avons rencontrées et qui, par leurs usages, entretiennent une vraie relation de proximité avec le fleuve, semblent avoir intégré l'idée d'un âge d'or de la Garonne. Les **jeunes pêcheurs** sont souvent bercés par les récits de leurs aînés, partageant la même passion. Ils peuvent être amenés à ressentir un certain regret de ne pas avoir connu leur territoire à une autre époque.

La jeune génération a une toute autre expérience de la Garonne et ne l'appréhende pas de la même manière. Cela est particulièrement tangible dans son rapport au risque de crue.

Par ailleurs, les « détachés » ou les nouveaux arrivants n'ayant pas vécu la phase de transformation

du territoire, n'opèrent pas cette comparaison entre l'avant et l'après.

Ceux-là ne souffrent pas de ne pas reconnaître la Garonne autrefois pratiquée. Au contraire, l'attractivité du territoire est, à leur égard, entièrement corrélée à la présence du fleuve. Ces habitants sont attachés à un cadre de vie et n'ont pas tissé de liens identitaires avec le territoire. Leur attitude s'apparente davantage à celle de « consommateurs » de paysages qu'à celle d'acteurs qui font un territoire.

Alors que le manque d'accessibilité constitue une véritable problématique pour les acteurs « impliqués », les personnes ayant répondu au questionnaire ont placé l'adjectif « accessibles » en troisième position des mots les plus justes pour qualifier la Garonne et ses paysages, ex æquo avec le terme « sauvage » (11% des réponses). Là encore, la différence de perceptions est forte entre nos deux groupes d'acteurs.

En comparaison avec les territoires dont les nouveaux arrivants sont parfois originaires, les paysages de la « Garonne Agenaise » représentent une nature luxuriante.

« Nous on a la sensation qu'on est au mauvais endroit, au mauvais moment, on est mal tombés ! » (pêcheur, 16 ans).

« Ce n'est pas nous qui nous sommes éloignés d'elle mais elle qui s'est éloignée de nous. Nous, on aimerait bien y revenir : baigneurs, pêcheurs, les fêtes autour du cours d'eau... Pour nous c'est de la nostalgie mais c'est peut-être différent pour les nouvelles générations. C'est perceptible : il y a comme un mythe de l'eau, de Garonne. »

« Avant elle était imprévisible ! Maintenant elle est toute contrôlée, il n'y a plus de risque de crues. Mon grand-père m'en a parlé et franchement c'est difficile à imaginer aujourd'hui ! »

« Juste d'être au bord de l'eau déjà, c'est déjà énorme ! Au moins on respire ! On respire un peu d'air, on respire vraiment le vrai air et pas l'air de la pollution des villes et des trucs comme ça. »
« Nous venons de nous installer dans le coin ; (...) on avait envie de tester la plaine ! Et le fait de vivre près d'un fleuve bon ben c'est agréable, c'est sûr, c'est sympathique. »

« Le lien écologique est pour moi un vrai atout du territoire. Je viens d'une région marquée par l'industrie du textile. Je viens du Nord, et là-bas, il y a peu de biodiversité. Je n'avais jamais vu autant de richesse, même si apparemment il y en avait plus avant...
- Oh oui, deux fois plus ! »

Notre dispositif d'enquête nous a permis de recueillir également l'avis d'individus extérieurs au territoire et amenés à le visiter pour des raisons touristiques.

Ces rencontres ont fait émerger deux constats principaux :

- . le tourisme semble essentiellement tourné vers le canal latéral de la Garonne et,
- . les atouts patrimoniaux et paysagers du territoire semblent être découverts par hasard et ne sont pas suffisamment mis en valeur.

Nous avons conduit des entretiens avec **trois groupes de touristes** différents :

- . l'un rencontré au port de Valence naviguait sur le canal,
- . les deux autres ont été rencontrés au point de vue d'Auvillar, le premier longeait le canal à vélo et le deuxième suivait le chemin de St Jacques de Compostelle.

Les trois groupes ont davantage été confrontés au canal latéral de la Garonne durant leur parcours touristique et, tout en lui reconnaissant un vrai potentiel et des qualités esthétiques, semblaient regretter certains aspects. Deux d'entre eux ont établi spontanément une comparaison avec le Canal du Midi.

Le contact avec la Garonne elle-même a été plus hasardeux.

Avant de la découvrir depuis le belvédère, le groupe de pèlerins n'avait croisé que le canal de Golfech qu'ils ont confondu avec la Garonne !

De l'avis général, les atouts paysagers et patrimoniaux mériteraient d'être indiqués à différents endroits de passage pour être davantage mis en valeur.

La découverte d'Auvillar a été une véritable belle surprise pour le groupe de cyclistes.

Enfin, certains témoignages nous ont laissés penser que la commune d'habitation (localisation du lieu de vie) représente un facteur déterminant les représentations de la Garonne.

Certains villages seraient historiquement et culturellement plus tournés vers le fleuve.

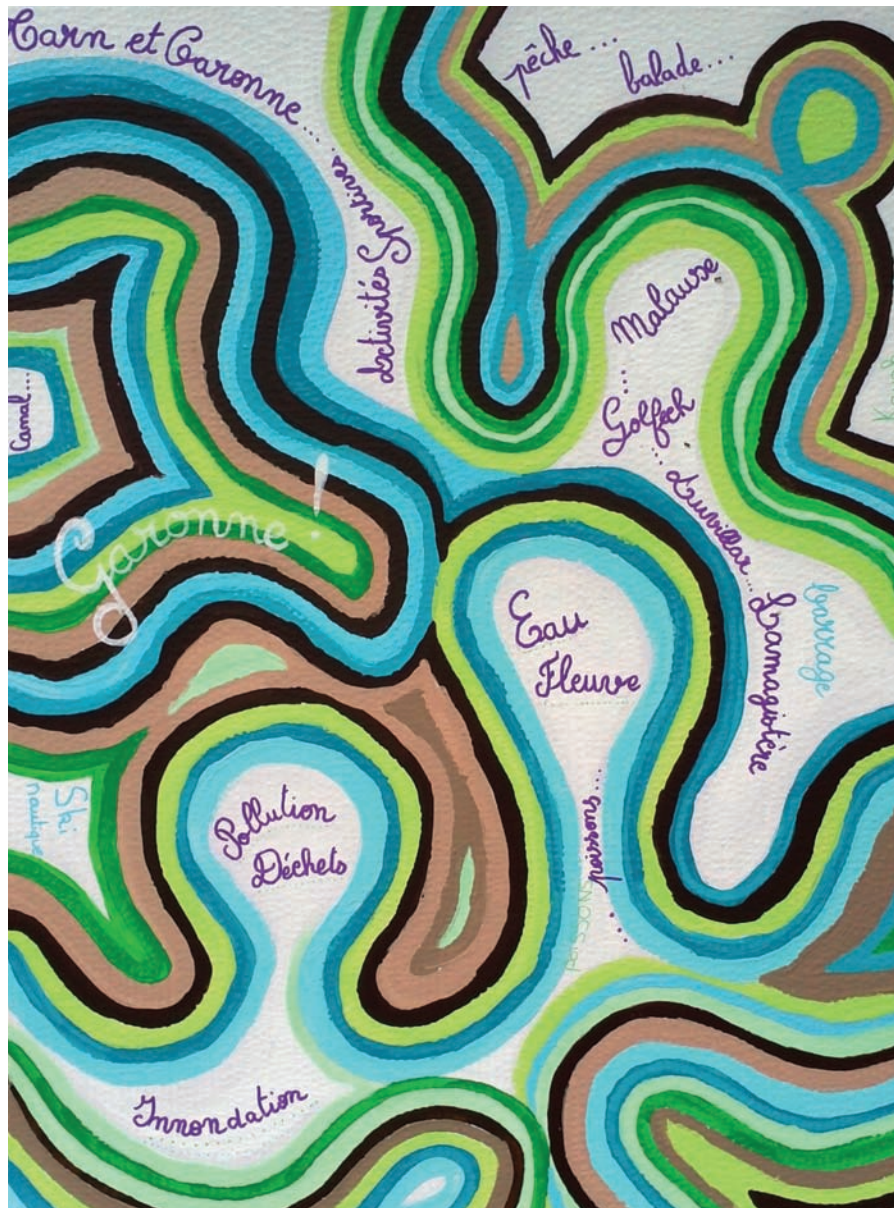
[La quarantaine de questionnaires recueillis ne nous ont pas permis de vérifier cette dernière hypothèse.]

« Et ça aussi c'est une différence avec le canal du midi ou sur d'autres tronçons du canal c'est différent... et on regrette que cela ne fasse pas plus chemin quoi... plus naturel encore une fois... Il y a un côté : trop bien aménagé quoi ! Trop artificiel ! »
« Au niveau des écluses c'est tout fermé... on a trouvé très triste de voir qu'il y a des briquettes partout pour murer les petites maisons d'éclusiers là ! » ça c'est dommage. Nous étrangers, quand on se promène, on trouve ça triste. Et ces maisons-là elles ne revivent pas quoi... »

« Mais sur la Garonne par contre, on peut pas dire grand chose parce qu'on vient juste de la découvrir, on l'a très peu vue en fait. Elle me semble très canalisée en tout cas... juste à cet endroit là... »
« Ah c'est ça.. on se demandait ce que c'était ce grand canal tout bétonné ; on a pensé que c'était une canalisation de la Garonne à un moment donné, à l'arrivée du Tarn... mais en fait c'est un canal de refroidissement ! Et bien oui, quel impact sur le paysage ! »

« On a vraiment été surpris par le côté pittoresque du village et la vue qui embrasse la vallée de la Garonne ici... »

« Il faut dire les choses, à Valence, Garonne ne compte pas pour les gens... C'est quand même à 4 ou 5 km... ce qui compte c'est vers le Quercy, on est quercinois et Garonne nous sépare, ici (à Auvillar, Ndr) on est en Gascogne et là-bas on est Quercy ! »



Expression artistique autour de la Garonne au centre de loisirs de Gâches (12 – 15 ans)

LES CONSIGNES

- . Travail sur les différentes couleurs du cours d'eau ;
- . Qu'est-ce qu'évoque la Garonne pour vous ?
- . Quelles communes sont traversées par la Garonne ?
- . Quelles activités pratiquez-vous en bord de Garonne ?
- . Quels animaux est-on susceptible de croiser en bord de Garonne ?
- . La taille des mots est fonction du nombre de fois où ils ont été évoqués par les enfants.

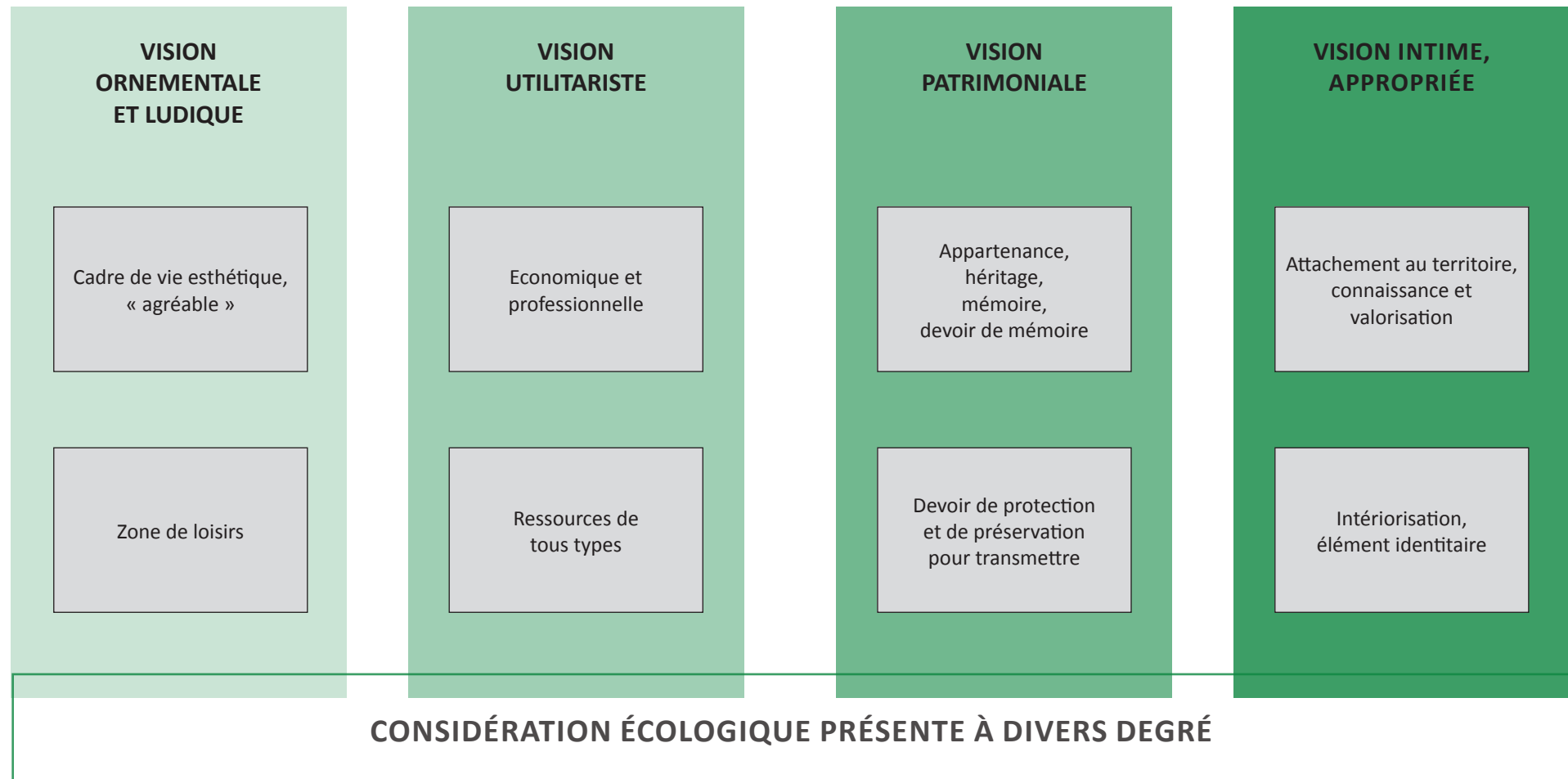
LES CONSTATS

- . Activités essentiellement sportives et de loisir;
- . Importance de l'évocation des déchets et de la pollution;
- . Risque d'inondation cité;
- . Mauvaise connaissance de la faune emblématique;
- . Evocation d'un unique symbole de l'artificialisation;
- . Représentation sinieuse, riche, vivante.

> LES USAGES LIÉS À LA GARONNE DÉTERMINENT FORTEMENT LES REPRÉSENTATIONS DES ACTEURS

C'est le principal résultat de cette étude. Chaque discours sur la Garonne et ses paysages est étroitement corrélé à l'expérience qu'en a ou qu'en a eu l'individu interrogé. Nous avons été confrontés à 4 grands types de vision sur la Garonne et ses paysages au cours de cette enquête.

Elles ne sont pas exclusive les unes des autres ; au contraire, elles peuvent, de manière schématique, représenter une escalade dans le degré d'identification des individus aux caractéristiques du territoire fluvial.



> POUR LES ENQUÊTÉS, LES AFFLUENTS SONT PORTEURS DE NATURALITÉ



> LES COMPOSANTES DE L'AFFAIBLISSEMENT DU SENTIMENT D'APPARTENANCE

C'est indéniable : la comparaison entre les usages et les représentations passées et présentes révèle un processus de distanciation entre les habitants du territoire et le fleuve qui le traverse. Le sentiment d'appartenance au territoire qui en fait un élément identitaire tend à être moins prégnant. L'artificialisation du fleuve n'est pas le seul facteur de ce déclin, elle en est une composante.

Nous pouvons considérer que trois facteurs principaux ont conduit à ce phénomène :

. la modernisation et l'homogénéisation des modes de vie : le territoire a connu, peu ou prou, la même évolution que la société française dans son ensemble vers une individualisation des modes de vie et un repli vers la famille nucléaire et un petit groupe de pairs (ou groupe d'intérêt) ; une homogénéisation des loisirs, due notamment au développement des mass médias ainsi qu'à une certaine démocratisation de la mobilité ; un éloignement fréquent entre le lieu de vie et le lieu de travail ;

. la désappropriation du fleuve, due à son artificialisation : comme nous l'avons vu, les transformations subies

par le territoire ont généré un fort sentiment de dépossession et de privatisation d'un bien commun, notamment pour la population ayant antérieurement le plus fort sentiment d'appartenance identitaire, la problématique d'inaccessibilité renforce ce phénomène en figurant physiquement la distance (panneaux d'interdiction, berges envahies de ronces, etc.) ;

. l'état de la ressource : les ressources naturelles offertes par la Garonne et ses paysages se sont raréfiées. La dégradation des milieux et les effets du changement climatique sont ressentis et appréhendés par la population. Ils ont contraint les usages : la pêche aux migrants en est un exemple flagrant.

La conjugaison de ces facteurs a conduit irrémédiablement à la modification des usages et pratiques liées à la Garonne, entraînant une distanciation et une déresponsabilisation collective, générant la perte du sentiment d'appartenance.

« - Moi j'ai des frères et sœurs plus âgés que moi et ils m'ont raconté que pendant leur jeunesse (...) ils traversaient Garonne, ils s'amusaient, bon ben parce qu'ils n'avaient pas la plage, à l'époque, les gens n'allaient pas en vacances facilement, etc... Donc c'était vraiment leurs loisirs, leurs vacances, ça leur faisait des souvenirs... comme si c'était leur fleuve, quoi !
- Ils s'étaient vraiment appropriés la Garonne...
- Tout à fait... Et c'était aussi important pour eux que d'aller à la mer quoi, enfin ils n'y songeaient même pas... et c'est vrai que pour nous la Garonne est synonyme de pas grand chose en définitive puisque... on ne va jamais, faire rarement heu... en tout cas sur ce tronçon là, il n'y a pas grand aménagement donc du coup heu... on n'a pas plaisir forcément à s'y rendre... »

« - Diriez-vous que la Garonne tient une place importante dans votre vie ?
- Heu... importante... quand je pêchais oui ! Quand je pêchais je l'aimais bien MA Garonne comme d'ailleurs le Canal latéral, je l'aimais bien ! Maintenant, c'est différent, c'est sûr ! »



MODERNISATION DES MODES DE VIE

- Modes de vie plus tournés vers le foyer;
- individualisation;
- homogénéisation des loisirs;
- éloignement lieu de vie / lieu de travail.



DÉSAPPROPRIATION DU FLEUVE

- Sentiment de dépossession induite par l'artificialisation;
- Inaccessibilité.



ÉTAT DE LA RESSOURCE

- Dégradation des milieux;
- Effets du changement climatique.



1. CHANGEMENT DES USAGES
2. DISTANCIATION / DÉRESPONSABILISATION
3. PERTE DU SENTIMENT D'APPARTENANCE

Un territoire vécu comme un cadre de vie privilégié et non comme un système (économique, social et environnemental) à « faire vivre ».

III.6 PROJECTIONS, ATTENTES ET DÉSIRES POUR LE TERRITOIRE: L'EXPRESSION D'UNE INQUIÉTUDE, L'ESPOIR D'UN CHANGEMENT

Au cours des entretiens collectifs, les habitants ont été amenés à travailler sur l'élaboration de deux scénarios schématiques concernant l'évolution de la Garonne et de ses paysages :

- . un scénario dit « catastrophe » permettant de mettre en exergue les sujets sur lesquels se cristallisent les craintes des acteurs ;
- . un scénario dit « idéal » cherchant à révéler les éléments nourrissant leur espoir.

SCÉNARIO CATASTROPHE

- ✓ Laisser faire / l'inaction;
- ✓ L'accident nucléaire / industriel;
- ✓ Les catastrophes naturelles;
- ✓ Encore plus de privatisation;
- ✓ Un désintérêt total de la population pour le fleuve;
- ✓ Les effets irréversibles sur la biodiversité;
- ✓ Conséquences du changement climatique sur la ressource;
- ✓ L'augmentation des pollutions agricoles;
- ✓ La disparition d'une identité, d'une culture.

SCÉNARIO IDÉAL

- ✓ L'avènement d'un nouveau modèle agricole;
- ✓ Une gestion et des aménagements au service d'une réappropriation du fleuve: circuler le long des berges;
- ✓ La conciliation des activités humaines et des équilibres naturels;
- ✓ Une prise de conscience, la sensibilisation des acteurs pour une évolution culturelle;
- ✓ Une gestion plus concertée (dialogue)
- ✓ La définition d'un projet global de territoire;
- ✓ La navigabilité de Garonne;
- ✓ Le retour à l'état naturel;
- ✓ Valorisation des potentiels...

L'ensemble des groupes a exprimé l'idée selon laquelle la situation actuelle frôlait le scénario catastrophe et, par conséquent, que l'attentisme serait la pire des attitudes. Les personnes interrogées appellent de leurs vœux un changement dans le mode de gestion basé sur la prise de conscience et la concertation de l'ensemble des acteurs afin de provoquer leur implication dans un processus de réappropriation du territoire par tous.

En cela, ils ont la sensation d'être dans une période charnière : les choix effectués dans les quelques années à venir seront déterminants.

L'éducation, la sensibilisation, le partage des informations et la concertation des acteurs apparaît comme l'outil le plus pertinent pour favoriser cette prise de conscience.

Elle devrait permettre la réaffirmation de la singularité du territoire et, autour d'elle, la recomposition de son identité. La valorisation d'un territoire suppose la bonne connaissance de ses caractéristiques, de son histoire, de ses forces et vulnérabilités par les individus qui y vivent. Or, l'interdépendance est grande entre l'effort de valorisation d'un territoire et le phénomène

d'attachement et d'identification qu'il suscite chez ses habitants. Les habitants d'un territoire valorisé et « désirable » se sentent valorisés eux-mêmes et, dans un mouvement de cercle vertueux, auront le désir de prendre soin de leur environnement.

L'avis des acteurs rencontrés lors des entretiens collectifs n'est pas représentatif de l'ensemble de la population mais reflète les représentations des personnes ayant une relation relativement forte avec la Garonne et les paysages qui l'environnent.

Ainsi, la population dont le mode de vie s'avère plus éloigné du fleuve et que nous avons pu approcher par le biais de l'enquête par questionnaire, fait part d'un avis ni catégoriquement négatif, ni franchement optimiste.


En effet, ils sont seulement 21 % à penser que la situation tend à s'améliorer tandis qu'ils sont respectivement 42 et 37% à penser qu'elle va rester identique ou se détériorer. Or, leur perception de l'état actuel de la Garonne n'est pas aussi négative que celle des acteurs « impliqués ».

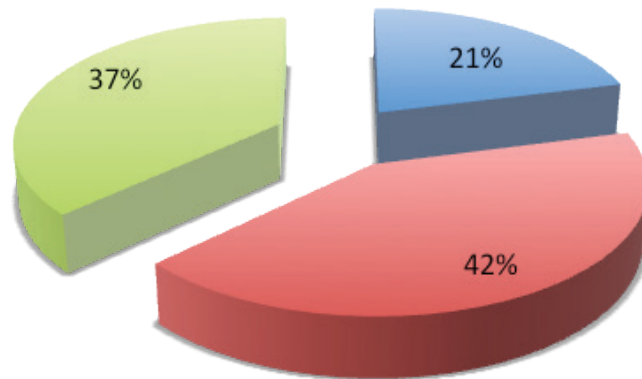
« Le constat est négatif mais nous sommes dans une période charnière. (...) Si on prend les bonnes initiatives maintenant, on peut réparer les 30 dernières années en 50 ans! »

« La première chose c'est la sensibilisation des personnes qui vivent sur le territoire et des professionnels concernés aussi. Il faut prendre en compte la connaissance des anciens avec l'idée de transmission intergénérationnelle. Ça peut passer par l'étude de la toponymie aussi, par la compréhension de toute la richesse du site. »

« L'idéal dans les régions rurales est que les gens vivent de leur territoire. Il faut favoriser la polyculture qui entraîne une richesse faunistique et floristique. Le tourisme agricole représente aussi un levier intéressant. Dans tous les cas, il faudrait attirer des gens qui ont envie de vivre de la campagne pour redynamiser la vie locale. »

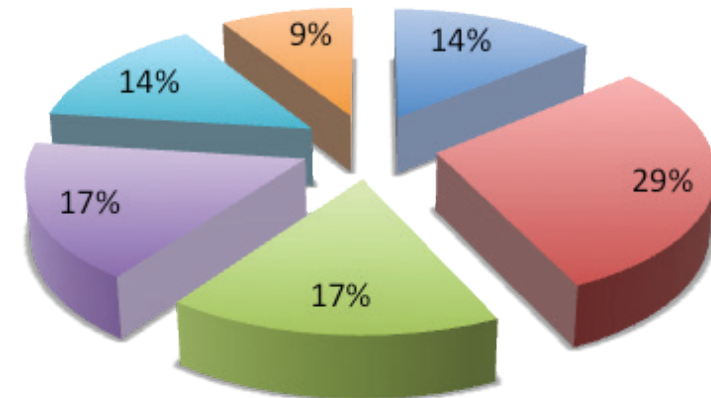



 Dans 10 ou 15 ans,
 la Garonne et ses paysages seront ...



- En meilleur état
- Identique
- En moins bon état


 Les principales menaces perçues sont ...



- Changement climatique
- Urbanisation / augmentation de la population
- Baisse des financements dédiés à la gestion du fleuve
- Agriculture intensive
- Pollutions industrielles
- Appauvrissement de la biodiversité
- Baisse des financements dédiés à la gestion du fleuve

III.7 LIEUX, PROJETS, POTENTIALITÉS

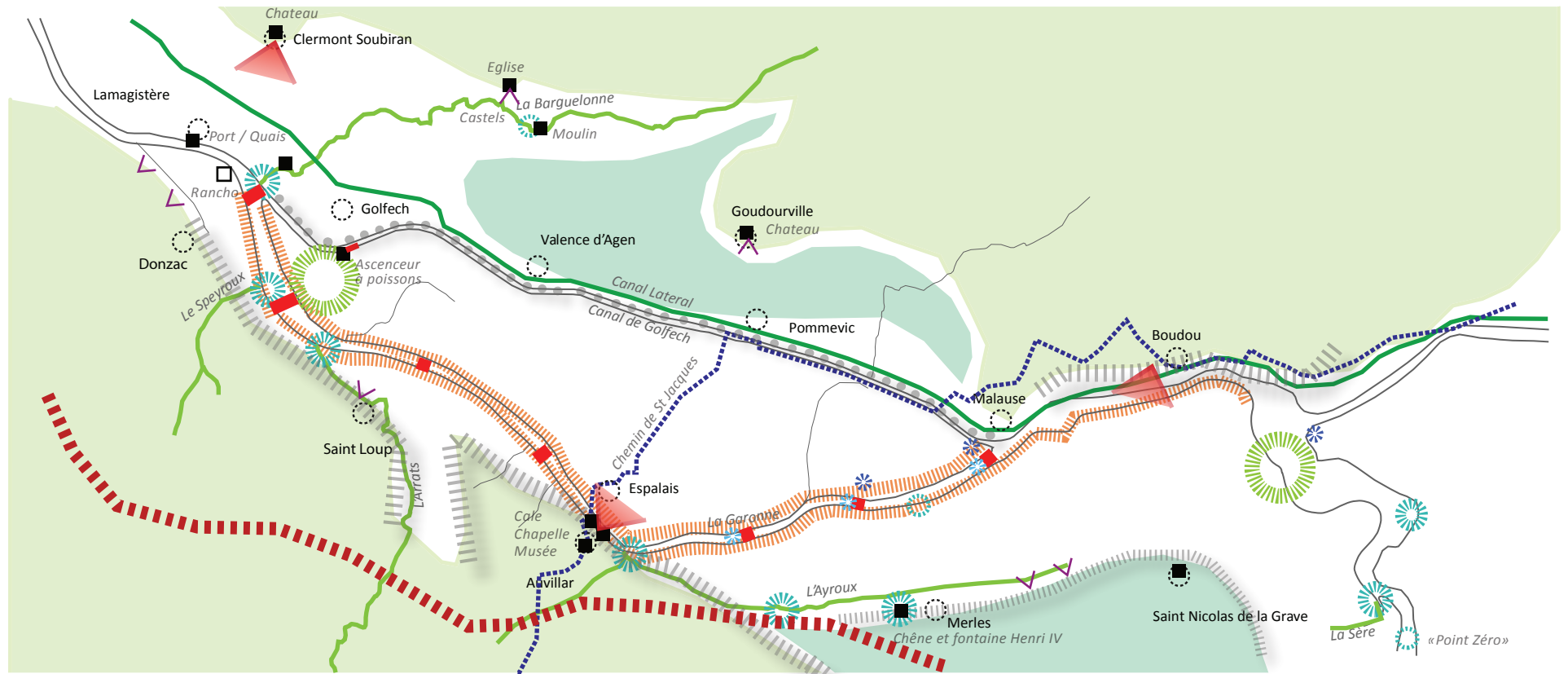
Les personnes interrogées ont été invitées à exprimer leur vision des priorités en matière de projets visant la réappropriation du territoire de la «Garonne Agenaise».

Nous présentons ci-contre pêle-mêle les idées, envies, attentes formulées par les prospectés de cette étude.
Elles relèvent de niveaux d'enjeux très variés.



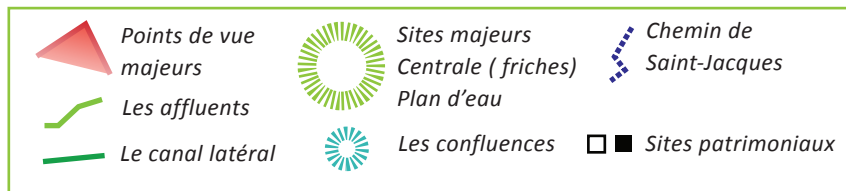
- . Sites à restaurer,
- . Peupliers du bout du monde à couper
- . Réhabilitation des bras morts
- . Entretien des berges pour une accessibilité accrue
- . Projets stratégiques de territoire : A21, PLU, PNR, ... ?
- . Développer la culture de bois robinier : fabrication locale pour mobilier extérieur
- . Mieux exploiter les quais de Lamagistère : vraie atout charme du territoire
- . Aménager les anciennes gravières pour des usages de loisir
- . Permettre la navigabilité à Auvillar
- . Rétablir des postes de pêches
- . Relancer les activités traditionnelles
- . Mettre les sites en valeur
- . Rendre la Garonne plus accessible
- . Protéger les paysages de peupleraies
- . Installer des micro-centrales (moulins à eau, moulins flottants, ...)
- . Modification du modèle agricole
- . Éducation, sensibilisation de tous
- . Créer de l'évènementiel autour des sites et éléments du patrimoine à valoriser
- . Désenvasement
- . Réaménager des lieux de loisir collectif autour de la Garonne, lieu de rencontre, de lien social, sur le modèle du Rancho...

> LIEUX ÉVOQUÉS PAR LES ENQUÊTÉS



SITES À ENJEUX MAJEURS

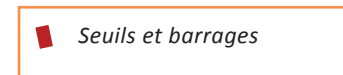
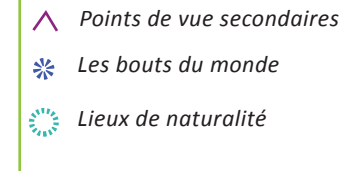
ATOUTS



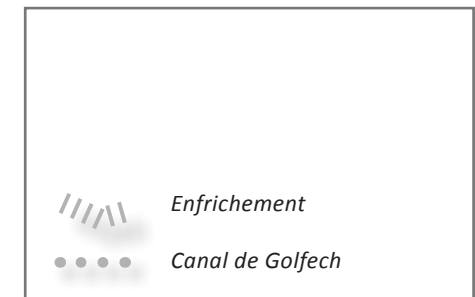
FAIBLESSES



SITES À ENJEUX PRIVÉS



SITES À ENJEUX MAJEURS PEU ÉVOQUÉS



III.8 OPPORTUNITÉS DE RÉAPPROPRIATION DES PAYSAGES DE LA «GARONNE AGENAISE»

A T O U T S

1- Atouts économiques:

- ✓ Ressources naturelles exploitables (eau, gravières, espaces, paysages,...)
- ✓ Développement du tourisme
- ✓ Multiplicité des usages

2- Atouts écologiques:

- ✓ Une richesse originelle;
- ✓ Un traitement spécifique dû à la présence de la centrale;
- ✓ Le PPRI;

3- Atouts patrimoniaux

O P P O R T U N I T É S

- ✓ L'espoir d'un aménagement raisonné: prise de conscience;
- ✓ Potentiel culturel et artistique;
- ✓ Potentiel en termes de sensibilisation;
- ✓ Revitaliser l'économie en l'adossant au patrimoine identitaire (activités traditionnelles revalorisées);
- ✓ Renforcer la cohésion territoriale en instaurant un dialogue permanent entre les acteurs pour la définition d'un projet à l'échelle du territoire;
- ✓ Développer un nouveau modèle agricole.

F A I B L E S S E S

- ✓ Perception d'un territoire confisqué;
- ✓ Perte de biodiversité;
- ✓ Artificialisation;
- ✓ Manque de valorisation;
- ✓ Sentiment d'abandon;
- ✓ Une apparente déresponsabilisation des acteurs;
- ✓ Peu de marges de manœuvre : irréversibilité des aménagements

M E N A C E S

- ✓ Une exploitation abusive des ressources;
- ✓ La disparition d'une identité, d'une culture, d'un patrimoine collectif;
- ✓ La pollution industrielle, agricole, « ménagère »;
- ✓ La pression de l'urbanisation;
- ✓ Le changement climatique;
- ✓ Les crues / les sécheresses;
- ✓ La baisse du niveau de l'eau;
- ✓ Le réchauffement de l'eau.

Le schéma ci-avant récapitule l'ensemble des perceptions exprimées par les acteurs au cours de notre étude.

Il confirme l'existence d'opportunités d'ores et déjà identifiées par les acteurs, notamment les acteurs dits « engagés », pour favoriser une véritable réappropriation des paysages de la «Garonne Agenaise» par les acteurs, tant dans un cadre privé et d'usages personnels ou professionnels que dans un cadre public et d'usages collectifs.

La réalisation de ce processus peut prendre appui sur différentes notions à réhabiliter ou à cultiver :

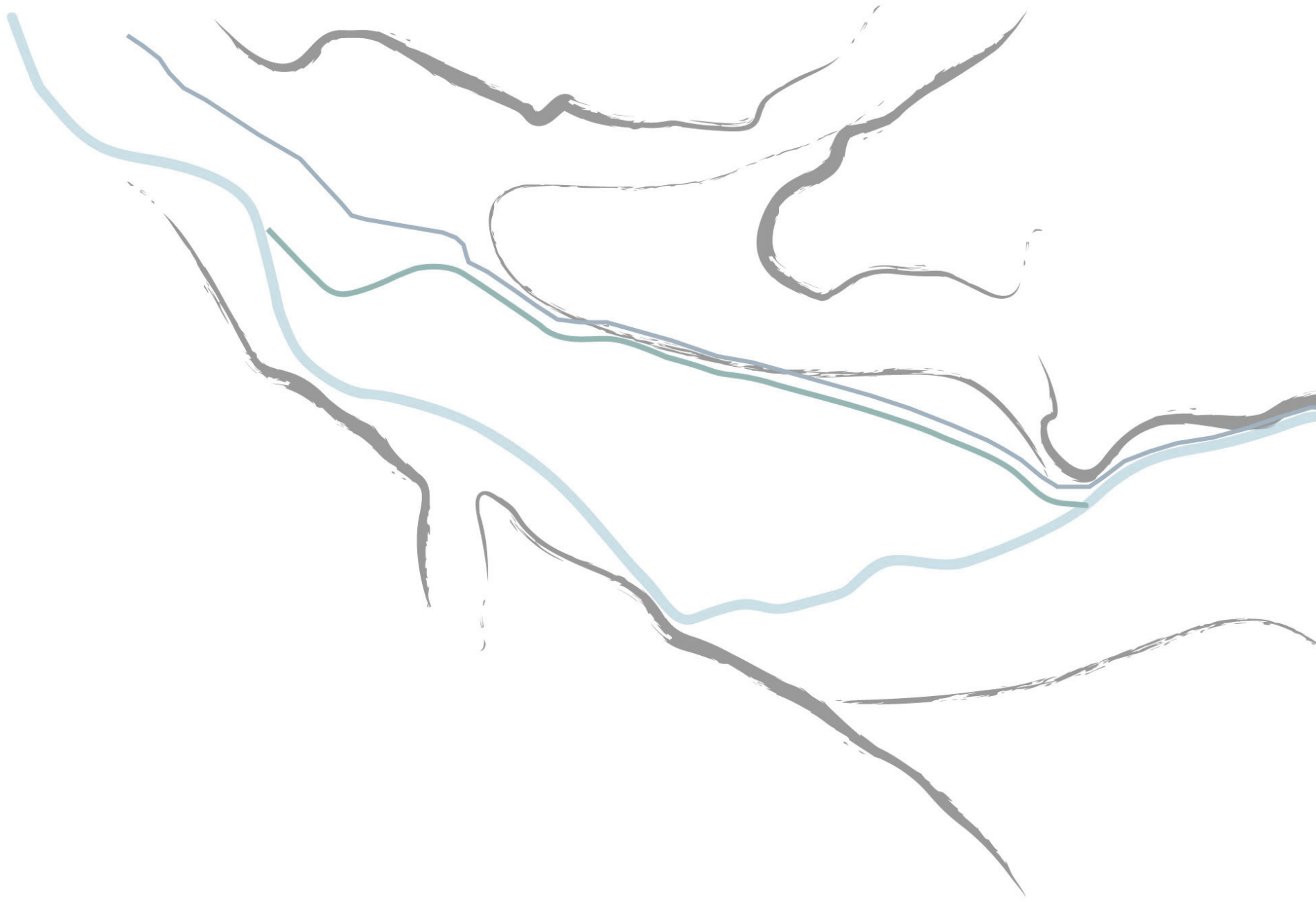
1- LA NOTION DE BIEN COMMUN / PUBLIC : ELLE S'ANCRE DANS LA CONNAISSANCE ET LA JOUISSANCE D'UN PATRIMOINE NATUREL ET HISTORIQUE RICHE

2- LA NOTION DE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE ET LE RÉENGAGEMENT DES ACTEURS IMPLIQUANT :

- . la sensibilisation, l'éducation, le partage de l'information,
- . la claire définition des rôles, droits et devoirs,
- . l'affirmation d'une vision politique de territoire,
- . l'implication des habitants dans les projets structurants,
- . l'accessibilité de la Garonne et la mise en lien des différents lieux stratégiques du territoire.

3- LA NOTION DE DURABILITÉ ET DE COHÉRENCE QUI SUPPOSE DE :

- . mieux promouvoir et préserver les atouts du territoire dans une vision de long terme,
- . instaurer un dialogue permanent entre les acteurs,
- . contribuer à un meilleur équilibre des systèmes sociaux, environnementaux et économiques,
- . redonner une globalité à la Garonne (culture de bassin versant) et une cohésion paysagère au territoire.





CHAPITRE IV

SYNTHÈSE, VERS DES PROJETS CONCERTÉS

IV.1 PROBLEMATIQUES ET ENJEUX PAYSAGERS

La mise en relation de la lecture de paysage , de l'étude de son évolution avec l'analyse environnementale, permet de dégager certaines dynamiques, problématiques, et des sites à enjeux.

Celles-ci recoupent les trois échelles de territoire :

La Garonne et sa vallée, coteaux et terrasses :

- La pérennité des points de vues remarquables ou secondaires,
- Les dynamiques d'enrichissement des coteaux,
- Les problématiques de mitage.

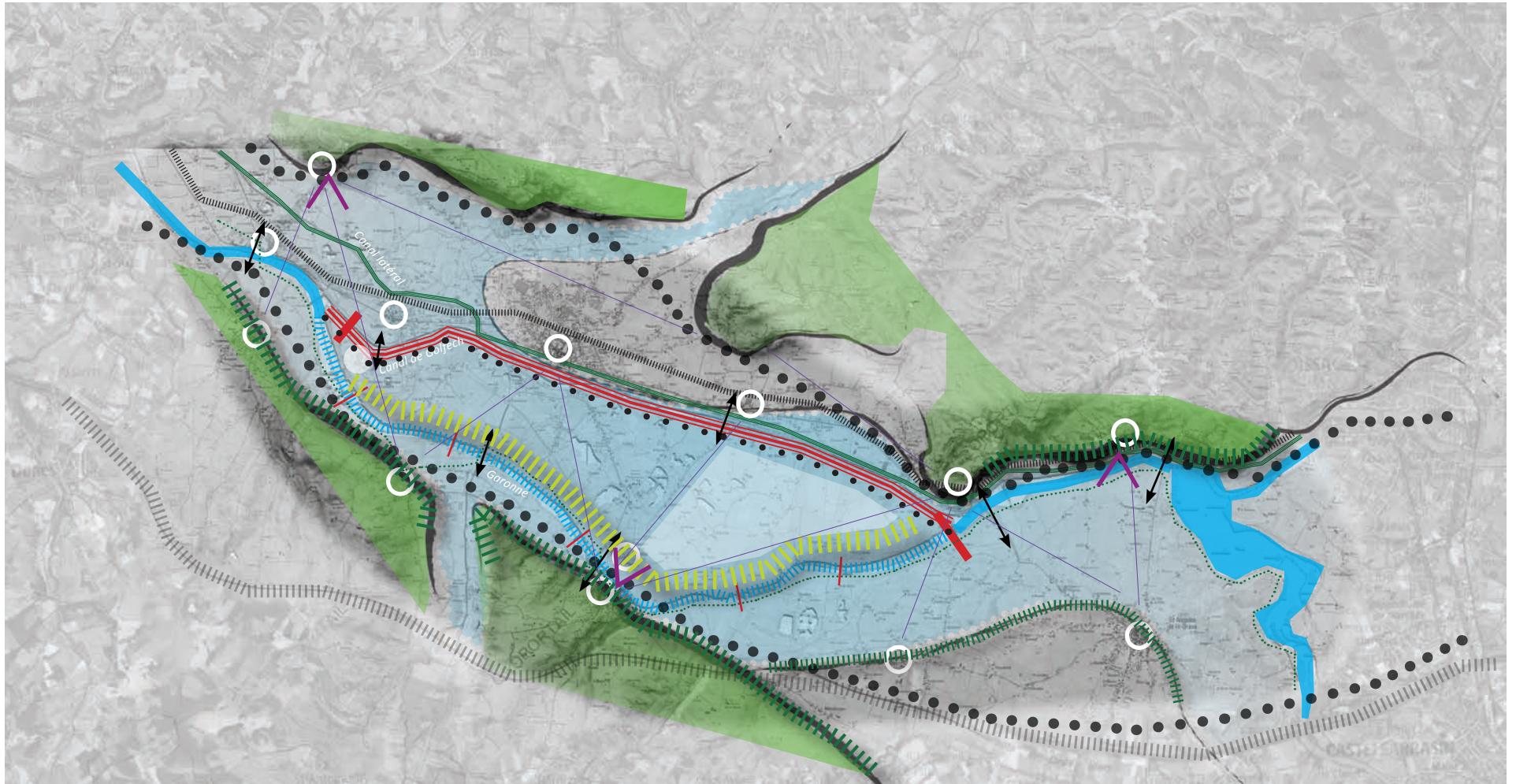
La Garonne et son lit majeur :

- Le canal de Golfech, son impact sur le territoire
- Les problématiques d'étalement urbain,
- Les problématiques de franchissement des ponts de faible gabarit pour les piétons et cycles,
- Les problématiques d'enclavement et de la plaine inondable,

La Garonne et son lit mineur

- L'accessibilité des berges
- L'état des ripisylves et la problématique des peupleraies,
- La prise en compte du «Schéma Directeur d'Entretien coordonné du lit et des Berges»** réalisé par le SMEAG.

>SYNTHÈSE DES ENJEUX



- | | | | | | |
|---|--|--|---|--|--|
| ↙ ↘
Franchissements défavorables aux piétons et aux cycles | ==== Canal de Golfech
Importante coupure
Eco-paysagère | Populiculture
Enrichissement des talus et coteaux | Garonne court-circuitée et peu accessible
Barrages | ●●●●● Effet de faisceau
Effet d'enclave | ▲ Points de vues
Axes de covisibilité |
|---|--|--|---|--|--|

IV.2 LA CONFRONTATION DES REGARDS EXPERTS AVEC LES PERCEPTIONS DES USAGERS LOCAUX

L'enquête sociologique permet une confrontation des éléments de perception à la lecture de paysage et au diagnostic environnemental.

Ceci permet de révéler des éléments plus fins, comme la qualité des différents affluents et leurs confluences avec le fleuve.

Ces lieux intimes qui permettent de retrouver une certaine naturalité de la Garonne dans ce contexte fortement artificialisé.

De la même manière certains lieux ou espaces soulevés par le diagnostic ne sont pas du tout envisagés comme des éléments à enjeux notamment l'imposant canal de Golfech ou les coteaux et leurs dynamiques d'enfrichement et de mitage.

L'objectif de la mission à ce stade de l'étude et d'intégrer tout autant, les enjeux soulevés par le diagnostic paysager que ceux soulevés par le recueil de perceptions dans le processus de détermination des sites de projets, afin de les rendre pertinents.

Cette pertinence des sites de pré-projets prendra en compte les projets déjà engagés sur le territoire.

>UN DÉCALAGE ENTRE LES PROJETS EN COURS ET LEUR PERCEPTION PAR LA POPULATION.

Le sentier Garonne, un projet attendu

Il existe un décalage entre les projets en cours et la perception du travail des collectivités par la population. Les processus d'élaboration de ce type de projet, notamment par les problématiques de gestion foncière limite une large communication avant qu'un tracé définitif ait pu être approuvé.

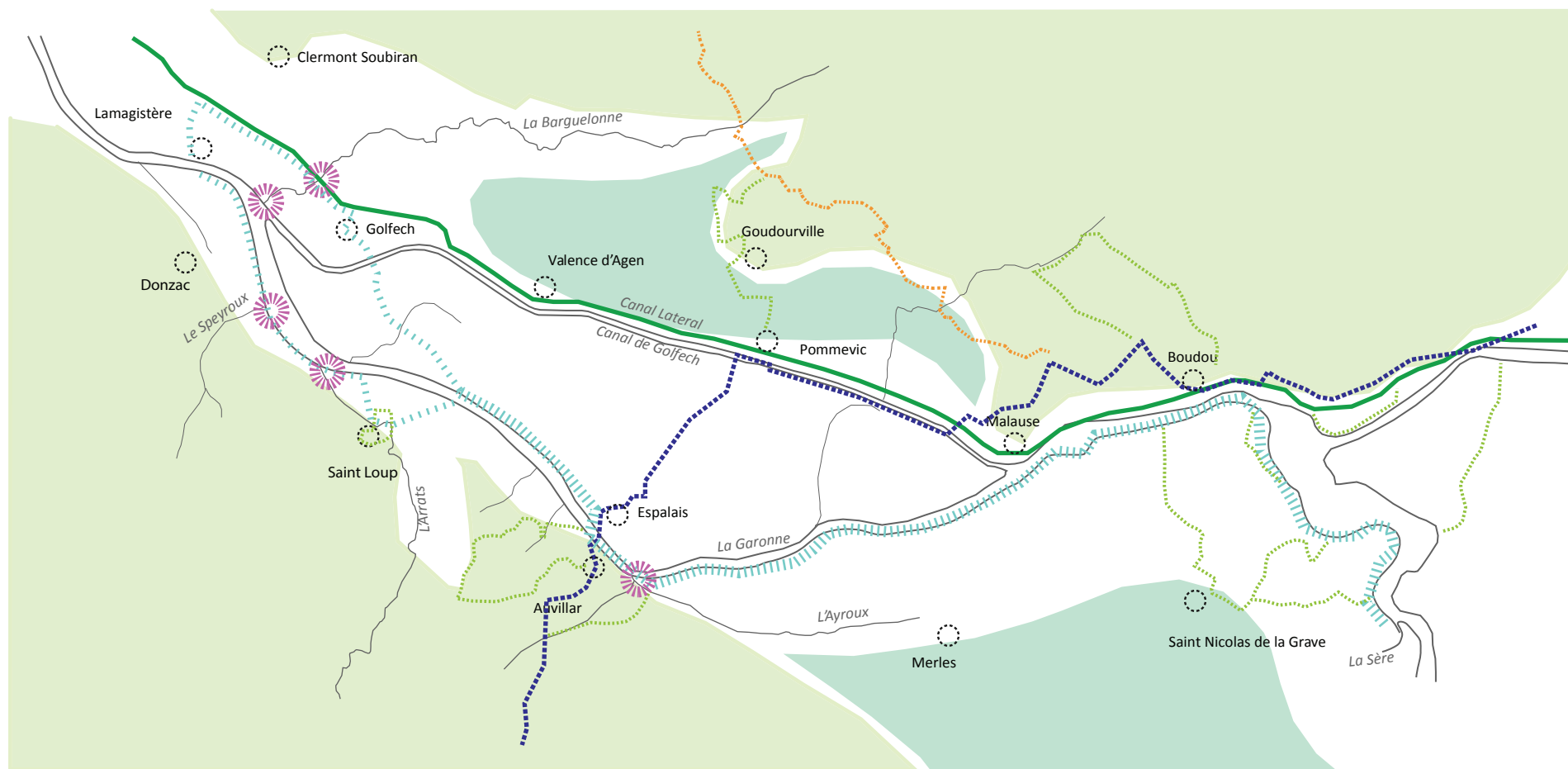
Ceci a pour effet de fausser le regard des populations locales sur le travail des collectivités.

Le Sentier Garonne, à son état d'avancement répond aujourd'hui à de nombreux enjeux soulevés par l'étude, notamment en matière d'accessibilité, d'entretien et de gestion des berges de la Garonne et de ses confluences.



Un des objectifs de la poursuite de l'étude sera de conforter ce projet par l'apport d'éléments complémentaires. Il pourra ainsi être envisagé comme une colonne vertébrale sur laquelle pourra se greffer des projets complémentaires à différentes échelles, ce qui permettra de donner une dimension territoriale plus large


Le tracé du sentier «Corridor Garonne» indiqué ci-contre correspond à l'état d'avancement des réflexions du Conseil Général à la date du diagnostic de l'étude. Les tracés sont encore susceptibles d'évoluer.

>LE SENTIER GARONNE ET LES AUTRES SENTIERS EXISTANTS SUR LE TERRITOIRE



PROJET DU SENTIER «CORRIDOR GARONNE» (CG 82 - en date du 01-02-2013)

-  Itinéraire stabilisé
-  Hypothèses de tracés
Rive gauche / Rive droite

 Confluences et affluents valorisés
par le passage du sentier

SENTIERS DE RANDONNÉES EXISTANTS

-  GR 65 - Sentier de
St-Jacques-de-Compostelle
-  GR de Pays
-  Petite randonnée

IV.3 SYNTHÈSE AU REGARD DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de la convention de partenariat avec les services de l'Etat sur l'axe D du Plan Garonne, l'Agence du développement durable de Midi-Pyrénées (ARPE) a élaboré un guide pour intégrer la notion de développement durable dans l'élaboration d'un diagnostic paysager et culturel.

Ainsi, nous avons élaboré, grâce à ce document, la présente synthèse.

Les 5 finalités du développement durable sont :

- **la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère,**
- **la préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources,**
- **l'épanouissement de tous les êtres humains,**
- **la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations,**
- **la dynamique de développement suivant des modes de consommation et de production durables.**

Ces 5 finalités sont transversales aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux classiquement présentés comme les piliers du développement durable.

Pour l'élaboration de cette synthèse, nous avons croisé systématiquement les données descriptives du territoire présentées en amont, fondées sur l'observation quotidienne et cognitive, avec les perceptions de ses usagers pour aboutir à un constat partagé.

IV.3.1 LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

Enjeux principaux

- Evolution du modèle agricole
- Développement des mobilités douces et des pôles d'activité
- Sensibilisation des acteurs

ATOUTS

- Patrimoine forestier = puits de carbone
- Acteurs dont la connaissance du territoire permet de mener des actions de sensibilisation sur les impacts du changement climatique
- Développement de l'éco-tourisme

FAIBLESSES

- Présence de l'autoroute
- Baisse du niveau des eaux
- Prélèvements importants dus à l'agriculture
- Etalement urbain et dissémination des équipements
- Pratiques agricoles fortement utilisatrices d'intrants
- Climat relativement chaud et sec
- Garonne non navigable

OPPORTUNITÉS

- Potentiel en termes de développement des mobilités douces
- Développement des énergies renouvelables
- Potentiel en termes de sensibilisation
- Développement d'un nouveau modèle agricole

MENACES

- Episodes extrêmes : crues / sécheresses
- Poursuite de la baisse du niveau de l'eau
- Réchauffement des eaux
- Hausse des températures et baisse des précipitations
- Impacts sur les productions agricoles

IV.3.2 LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET LA PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

Enjeux principaux

- Développement d'un nouveau modèle agricole
- Sensibilisation et mobilisation des acteurs
- Communication autour des dispositifs existants et des choix entérinés
- Développer les mesures compensatoires

ATOUPS

- Une richesse originelle (paysages, espèces, ressources naturelles)
- Une préoccupation particulière due à la présence de la centrale
- Une partie de la population possédant une bonne connaissance du patrimoine naturel

FAIBLESSES

- Forte artificialisation du territoire
- Irréversibilité des aménagements hydroélectriques et nucléaires
- Stagnation des eaux
- Perte de biodiversité et espèces menacées (poissons et oiseaux migrateurs,)
- Atteintes qualitatives à la ressource en eau
- Perturbations des équilibres naturels
- Monoculture de peupliers
- Pratiques agricoles fortement utilisatrices d'intrants

OPPORTUNITÉS

- L'espoir d'un aménagement raisonné
- Prise de conscience des acteurs grâce à la valorisation du patrimoine naturel
- Développement d'un nouveau modèle agricole
- Mobilisation des acteurs en faveur de la biodiversité
- Valorisation des atouts naturels et paysagers

MENACES

- Exploitation abusive des ressources non renouvelables
- Pression de l'urbanisation
- Pollutions agricoles, industrielles et « ménagères »
- Perte de fertilité des sols

IV.3.3 L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

Enjeux principaux

- Appuyer une revitalisation économique sur la valorisation du patrimoine identitaire, historique et naturel
- Permettre un rapprochement des populations et du fleuve en développement des usages à la fois innovants et ancrés dans le territoire
- Développer les relations intergénérationnelles

ATOUTS

- Multiplicité des usages liés à la Garonne et au canal latéral
- Offre de loisirs intéressante, surtout liée au plan d'eau de St Nicolas de la Grave
- Présence du chemin de St Jacques de Compostelle
- Développement du tourisme
- Qualité du cadre de vie
- PPRI

FAIBLESSES

- Pollutions et atteintes au cadre de vie
- Perception d'un territoire confisqué, privatisé, inaccessible
- Sentiment d'insécurité lié à la présence de la centrale
- Sentiment d'un manque de valorisation des atouts culturels
- Paysages laissés à « l'abandon », pas entretenus, pas agréables
- Manque de sécurisation de certains cheminements pour piétons et/ou cyclistes

OPPORTUNITÉS

- Potentiel culturel et artistique
- Mise en adéquation du développement de l'offre de loisirs, culturelle et artistiques avec les aménités et les caractéristiques culturelles du territoire
- Développer l'accessibilité de Garonne
- Revitaliser l'économie en l'adossant au patrimoine identitaire

MENACES

- Disparition d'une identité, d'une culture, d'un patrimoine collectif lié aux usages du fleuve pour cause d'artificialisation
- Distance croissante entre les populations et le fleuve (nouveaux arrivants et nouvelles générations)

IV.3.4 LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET ENTRE LES GÉNÉRATIONS

Enjeux principaux

- Restaurer le rôle de lien social de la Garonne
- Mobiliser les forces vives du territoire pour définir un projet politique de territoire transversal et de long terme

ATOUPS

- Certaines populations ayant un lien de proximité avec le fleuve favorisent la transmission d'un patrimoine culturel
- Existence de liaisons entre les deux rives
- Les aménagements en bord de canal favorisent une certaine proximité avec le territoire

FAIBLESSES

- Perte du rôle central de la Garonne comme vecteur de lien social, notamment due à l'inaccessibilité des berges
- Les nouveaux arrivants sont plus dans une attitude de consommation de paysage que de co-construction et co-animation d'un territoire
- Manque de liaisons
- Polarisation des centres d'intérêt
- Apparente déresponsabilisation des acteurs
- Manque de dialogue et de concertation des acteurs

OPPORTUNITÉS

- Renforcer la cohésion territoriale en instaurant un dialogue permanent entre les acteurs pour la définition d'un projet à l'échelle du territoire (Agenda 21, PCET, ...)
- Sensibilisation et transmission intergénérationnelle
- Restaurer des usages publics et collectifs liés à la Garonne pour restaurer son rôle de vecteur de lien social et de patrimoine commun
- Mobilisation et organisation des acteurs
- Redynamiser la relation entre les différentes communes du territoire

MENACES

- Affaiblissement de la relation territoire / populations
- Dissolution continue des responsabilités

IV.3.5 LA DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES

Enjeux principaux

- Développement d'un nouveau modèle agricole
- La sensibilisation des acteurs
- Le développement des modes alternatifs d'habiter, de travailler, de se déplacer

ATOUTS

- Richesse en ressources naturelles
- Développement de l'éco-tourisme
- Attractivité du territoire
- Prise de conscience et engagement de certains acteurs territoriaux

FAIBLESSES

- Pratiques agricoles fortement utilisatrices d'intrants
- Externalités négatives des activités économiques sur les ressources naturelles et les milieux
- Eloignement domicile / travail générateur de déplacements émetteurs en carbone

OPPORTUNITÉS

- Développement d'un nouveau modèle agricole
- Développement de tiers-lieux et du télétravail
- Développement de solutions de covoiturages
- Développement des énergies renouvelables
- L'espoir d'un aménagement raisonné
- La mutualisation des équipements

MENACES

- La pression de l'urbanisation et la faible performance énergétique du bâtiment
- L'exploitation abusive des ressources naturelles
- Les différents types de pollutions

IV.4 UNE METHODOLOGIE SPECIFIQUE

> PROPOSER TROIS PRÉ-PROJETS

Trois sites illustrant chacun différentes problématiques et possibilités de mise en valeur, d'animation et de réappropriation du fleuve seront étudiés en seconde phase de l'étude à une échelle plus fine. Ces pré-projets doivent être considérés comme des échantillons pilotes qui illustrent plusieurs enjeux du plan guide et peuvent servir d'exemple d'actions pour d'autres collectivités.

> UNE MÉTHODOLOGIE SPÉCIFIQUE

Une méthodologie spécifique a été mise en place pour permettre au membre du COPIL de choisir ces sites exemplaires.

Dans l'objectif de réaliser des projets réalisables, lisibles et pertinents, nous proposons de :

- Nous appuyer sur les projets en cours,
- D'agir sur des échelles variées,
- D'envisager des actions pouvant être reconduites.

> OBJECTIFS

Si les objectifs de projet sont multiples, ils s'inscrivent dans une volonté de reconquête progressive via la mise en place successive de réalisations ponctuelles, qui seront à terme mises en réseau.

Ainsi, il est question de :

- Construire un maillage pour pérenniser le sentier Garonne,
- Travailler à mieux franchir la plaine,

- Mettre en place une gestion des points de vue, pour révéler la Garonne et sa vallée,
- Combiner les actions.

Un ensemble de thématiques et de sites ont été proposés au Comité de Pilotage du 9 juillet 2012 pour déterminer de façon collégiale les lieux sur lesquels seront développés les pré-projets dans la seconde phase de l'étude.

> TROIS THÉMATIQUES POUR TROIS ÉCHELLES DE TERRITOIRE

La lecture de territoire a mis en avant trois échelles d'appréhension de la Garonne : le lit mineur, le lit majeur et la vallée.

L'objectif est de s'appuyer sur ces différentes échelles afin de définir des thématiques qui permettront de donner à l'étude une réelle dimension territoriale.

Ces thématiques permettent d'envisager plusieurs lieux de pré-projets qui peuvent être définis de manière distincte pour chacune des thématiques. Il est également possible de combiner plusieurs thématiques sur un même site de pré-projet.

Nous proposons une thématique de projet propre à chacune des trois échelles territoriale :

- La Garonne et son lit mineur : un triptyque bourg/affluent/confluence

- . Créer des liens et tisser un maillage pour pérenniser et conforter le sentier Garonne,
- . S'appuyer sur les éléments révélés par l'enquête sociologique.

Sites envisagés : Donzac - St Loup - Auvillar - Saint Nicolas de La Grave / Lamagistère - Auvillar

- La Garonne et son lit majeur : des traversées de la plaine, du canal latéral à la Garonne

- . Rendre la Garonne et son sentier accessible depuis les bourgs de la rive droite,
- . Questionner le statut du Canal de Golfech et offrir la possibilité de réappropriation et de traversée.
- . Améliorer les passages au droit des ponts anciens.

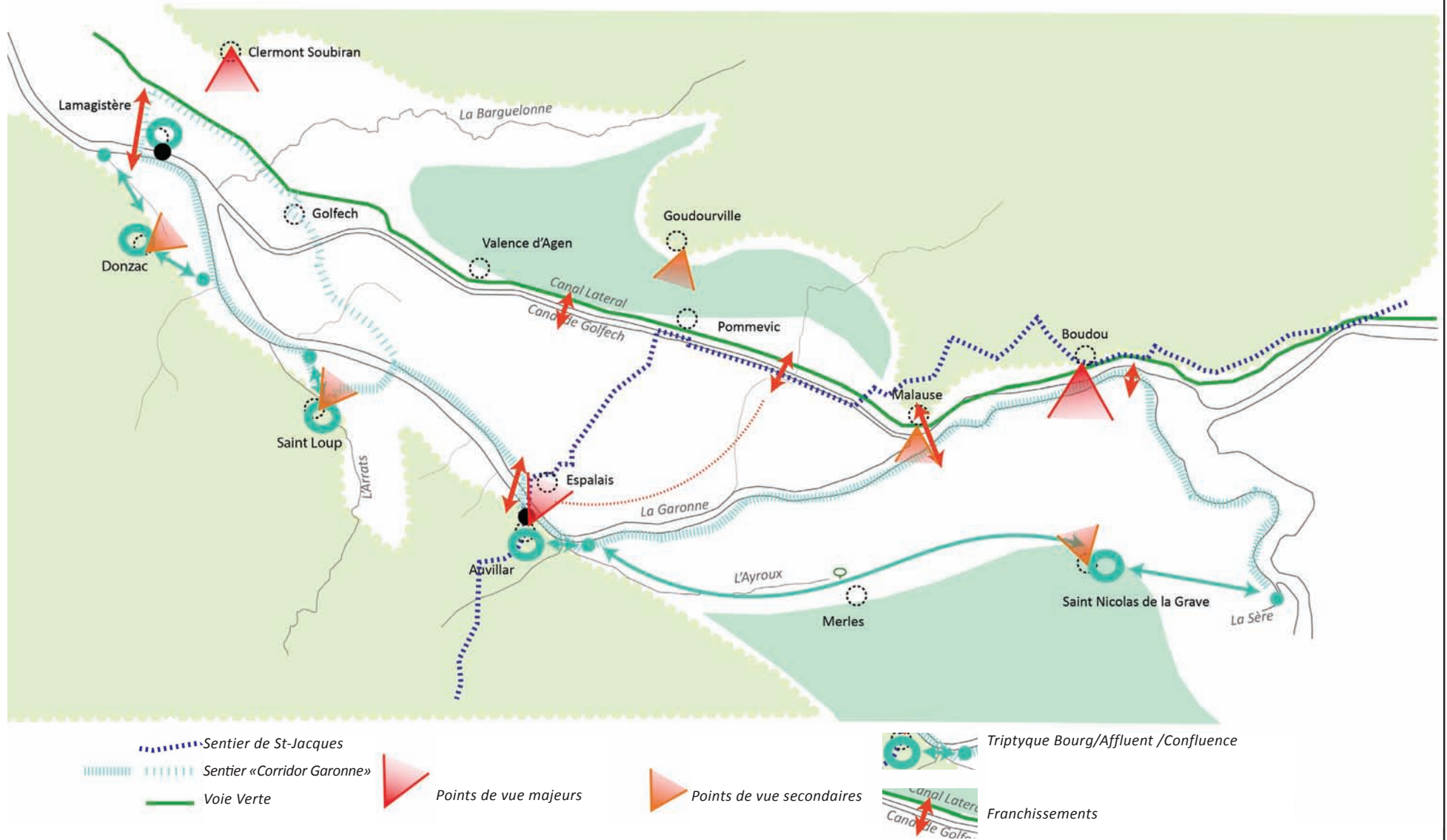
Sites envisagés : Lamagistère, Golfech, Mondou, Auvillar, Valence, Malause, Boudou

- La Garonne et sa vallée, terrasses et coteaux : une gestion en réseaux de points de vue

- . Pérenniser les points de vue existants par la mise en place de modes de gestion similaires et cohérents (association d'éleveurs locaux, ...),
- . Identifier les nouveaux points de vue remarquables dans le paysage et les mettre en réseau avec les points de vues existants,

Sites envisagés : Clermont-Soubiran - Saint Loup - Auvillar - Goudourville - Malause - Boudou

La carte ci-contre superpose les différentes thématiques proposées. Elle permet d'envisager le potentiel de lieux combinant les différentes caractéristiques des thématiques.



IV.5 SITES RETENUS

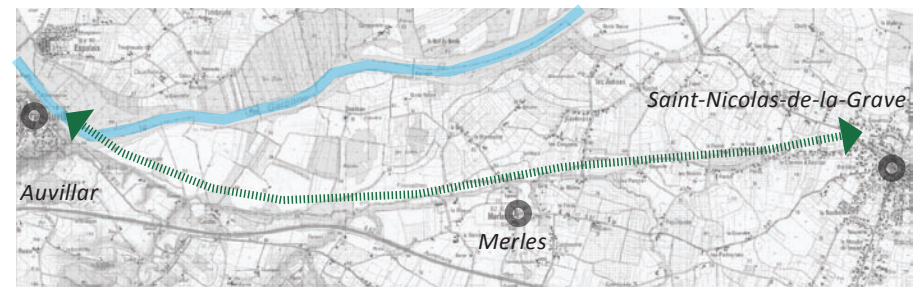
Les trois sites retenus ont été choisis lors de la réunion du comité de pilotage de l'étude le 9/07/2012 et mutualisent les différentes thématiques pour envisager définir des programmes spécifiques à chacun :

1. Pour une Garonne Naturelle
2. Pour une Garonne Historique
3. Pour une Garonne Industrielle

PROJET 1 > POUR UNE GARONNE NATURELLE

Auvillar / Saint-Michel / Merles / Saint-Nicolas-de-la-Grave

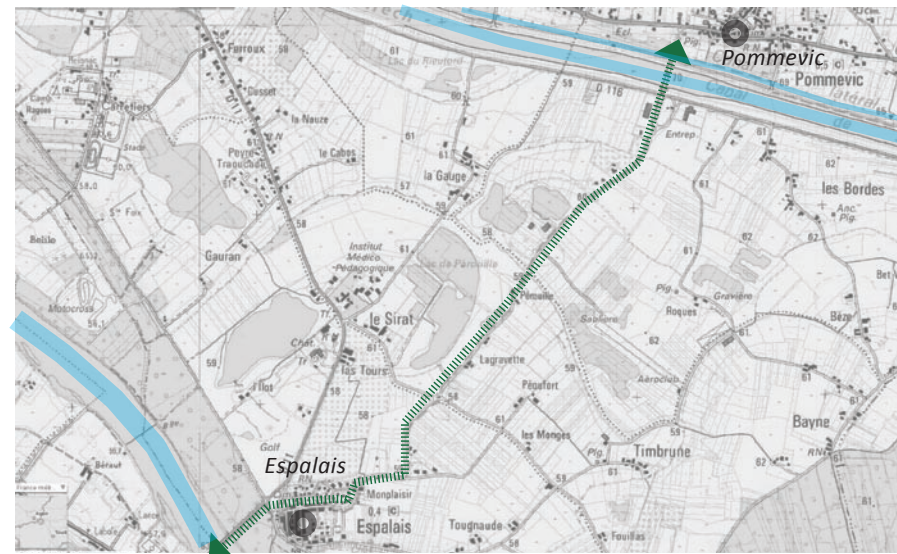
Le projet révélera la terrasse alluviale, ses paysages reliques, les ruisseaux du Camuzon et de l'Ayroux et leur confluence avec la Garonne par un cheminement doux reliant St-Nicolas à Auvillar qui complétera le maillage des sentiers présents sur le territoire.



PROJET 2 > POUR UNE GARONNE HISTORIQUE

Pommevic / Valence d'Agen / Espalais / Auvillar

Le projet valorisera et mettra en scène la traversée de la vallée de la Garonne par le chemin de Saint Jacques de Compostelle en tant qu'événement patrimonial paysager et culturel.

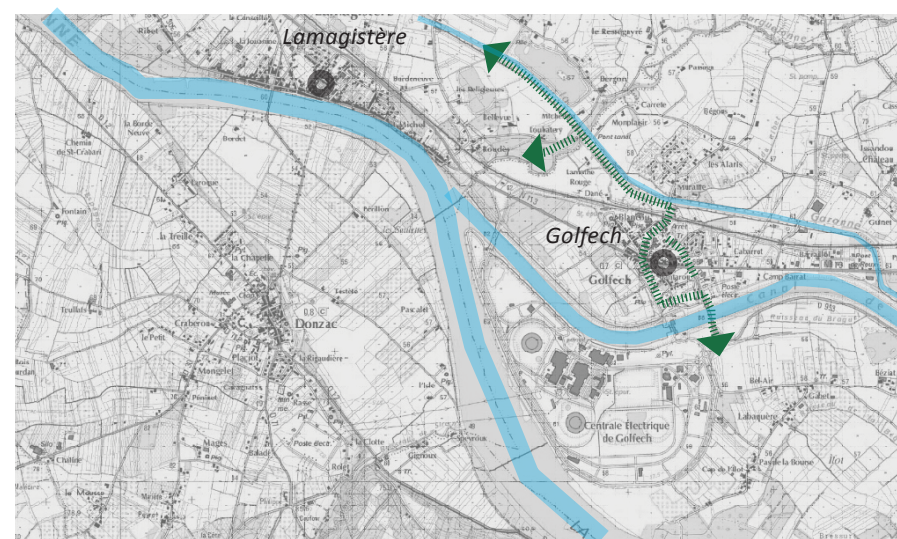


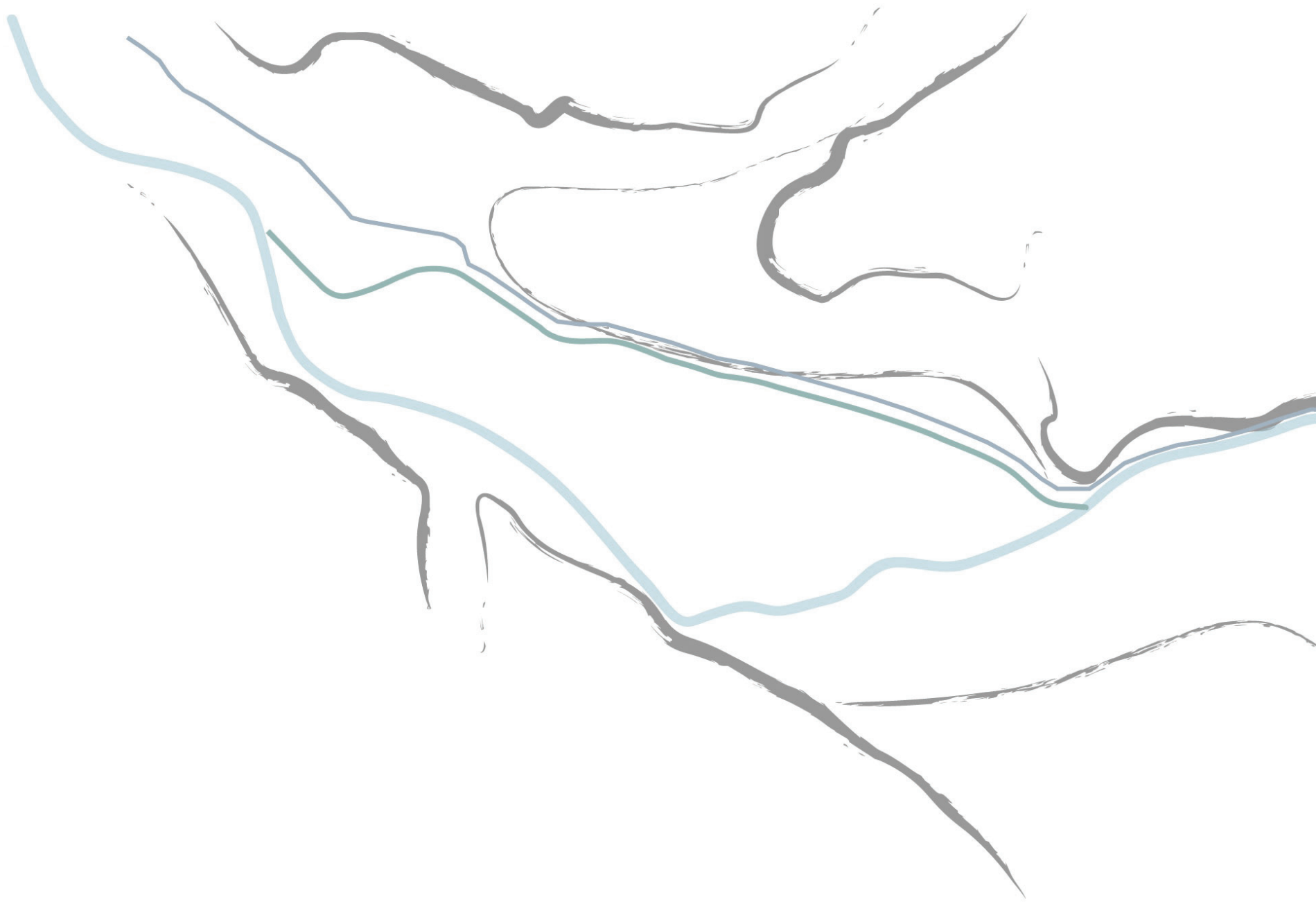
PROJET 3 > POUR UNE GARONNE INDUSTRIELLE

Golfech / Lamagistère / Clermont Soubiran

Le projet valorisera les infrastructures et le patrimoine fluvial ancien et contemporain, la traversée du canal, notamment par la proposition de la création d'un lieu «mémoire de Garonne».

Il confortera le maillage de circulations douces entre canaux et Garonne.







GLOSSAIRE

> PATRIMOINE

Au sens large, la notion de patrimoine évoque les biens culturels et identitaires d'une population donnée. Le patrimoine s'inscrit dans une relation au temps : comme nous l'avons dit plus haut, il s'agit d'un héritage du passé et en tant que tel nous ne le choisissons pas ; il est également transmissible et entretient ainsi un rapport avec le futur. Cet acte de transmission est – ou doit être – le résultat d'un choix plus ou moins délibéré, plus ou moins conscient ; il sous-entend le devoir de préservation, la responsabilité collective.

En règle générale, les éléments de patrimoine culturel sont considérés comme des richesses, des biens, communs de fait : il s'agit d'une propriété collective, l'ensemble des membres de la population doit pouvoir en jouir. Parfois cependant, ils sont considérés comme un poids, un fardeau anachronique et inadapté : la génération présente fait le choix de ne pas en assurer la transmission. Parfois encore, ils peuvent faire l'objet d'une indifférence généralisée, ne pas être entretenus et ne pas traverser le temps.

Quoi qu'il en soit, le patrimoine culturel forge l'identité du groupe social auquel il appartient.

Quant au patrimoine naturel, la définition suivante établit ses ressemblances avec le patrimoine culturel et ses particularismes :

« La notion de patrimoine naturel associe principalement deux notions :

1. la notion de « patrimonialité » qui évoque une notion de valeur intrinsèque et un besoin de conservation, voire de gestion restauratoire ;

2. la notion de Nature, éventuellement déclinée en :

- nature vivante (avec un principe de naturalité) ;

- nature minérale et fossile (sous forme de patrimoine géologique, paléontologique, puits de carbone, etc.)

- nature en tant qu'élément du paysage, également marqué par l'homme et donc aussi élément du patrimoine historique et culturel

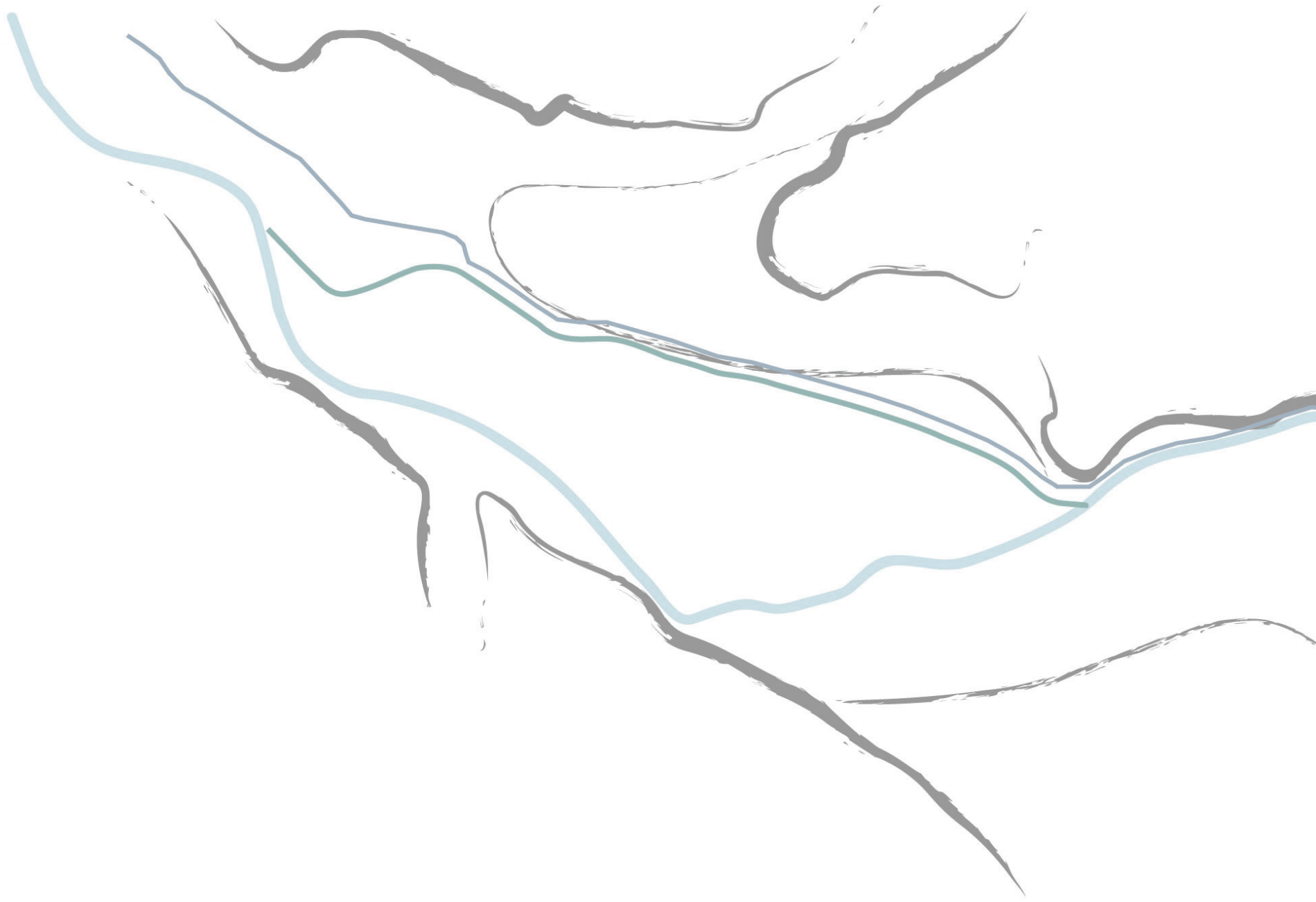
Dans l'acception générale, le patrimoine naturel, est comme le patrimoine culturel et architectural, un bien commun, mais encore relativement épargné par l'empreinte de l'Homme, à gérer « en bon père de famille » et à léguer aux générations futures. Mais au lieu d'avoir été construit par l'Homme il résulte de l'évolution et parfois des interactions entre l'homme et la nature. Ce patrimoine est aussi une somme de ressources naturelles (avec l'idée que

le tout est plus que la somme des parties) pour des «titulaires» qui sont l'ensemble des espèces vivantes, dont l'humanité fait partie, et pour les générations futures.

À la différence du patrimoine géologique, historique, architectural, etc, mais comme une partie du patrimoine culturel, il comprend aussi ce qui auto-entretient ces ressources, la biodiversité et ses capacités intrinsèques d'auto-entretien et d'évolution adaptative en l'occurrence). Une composante du patrimoine naturel (l'information portée par le génome par exemple, ou les services écosystémiques qu'il génère peut être considéré comme patrimoine immatériel. Elle est souvent intégrée dans le bien commun, mais fait aussi l'objet d'appropriation et privatisation (Voir : Marchandisation du vivant). »

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Patrimoine_naturel]







BIBLIOGRAPHIE

> BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE : TERRITOIRE, PAYSAGES

ADASEA 47 (2007). *Document d'Objectifs du site Natura 2000 FR7200736 « Coteaux du Ruisseau des Gascons »*, 154 p.

CAUE Tarn-et-Garonne (2006). *Plaines et terrasses de la Garonne, du Tarn et de l'Aveyron*. 9 p.

Collectif (1993) – *Vallées et terrasses de la Garonne et du Tarn par les chemins de traverse*. Conseil Général de Tarn-et-Garonne. 55 p.

Collectif (1993) – *Coteaux et plaines de Gascogne par les chemins de traverse*. Conseil Général de Tarn-et-Garonne. 55 p.

Collectif (1993) – *Pays de Serres – Bas-Quercy par les chemins de traverse*. Conseil Général de Tarn-et-Garonne. 55 p.

CAUE du Tarn-et-Garonne (2009). *Arbres et Paysages en Tarn-et-Garonne*. 78 p.

Conseil Général du Tarn-et-Garonne. *Comité de Pilotage des Espaces Naturels Sensibles. Tracé validé du sentier du Corridor Garonnais*. 20 p.

Conseil Général du Tarn-et-Garonne (2006). *Cadre d'actions sur le corridor garonnais*. 70 p.

CREN Midi-Pyrénées (2009). *Inventaire chiroptérologique sur le site Natura 2000 FR73302002 « Cavités et coteaux associés en Quercy-Gascogne »*. 22 p. + annexes

CREN Midi-Pyrénées (2009). *Inventaire et analyse écologique des milieux naturels*. Site Natura 2000 FR73302002 « Cavités et coteaux associés en Quercy-Gascogne », 32 p.

DREAL Midi-Pyrénées (2009). *Plan Garonne. Convention interrégionale du CPER 2007-2013*. 7 p.

SMEAG (2002). *Schéma directeur d'entretien coordonné du lit et des berges de la Garonne. Programme d'actions*. 213 p.

SMEAG (2002). *Schéma directeur d'entretien coordonné du lit et des berges de la Garonne. Document de synthèse*. 213 p.

SMEAG (2007). *Schéma directeur d'entretien coordonné du lit et des berges de la Garonne*. 61 p.

SMEAG (2008). *Plan Garonne. Volet paysager et culturel. Phase 1 : Identification des entités de paysage, de leurs atouts et faiblesses*. 72 p. *Phase 2 : Évolution des paysages. Définition des enjeux*. 54 p. *Volet paysager et culturel. Phase 3 : Propositions d'orientations*. 36 p. *Synthèse*. 13 p.

SMEAG (2010). *Canal de Garonne : Approche de l'utilisation de l'eau provenant du canal en Midi-Pyrénées et Aquitaine et sur les quatre départements riverains (et compléments sur le canal de Montech). Fiches des zones humides liées au Canal*. 8 p. *Atlas sous-bassins intersectés par le Canal*. 5 p.

SMEAG (2010). *Document d'Objectifs des sites « Vallée de la Garonne de Muret à Moissac »* - FR7312014 et « Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste », lot « Garonne aval » - FR7301822. n.p.

SMEAG (2011). *Etude pilote territoriale sur les paysages de la Garonne agenaise. Éléments de diagnostic, enjeux, orientations liés à la Garonne*. 13 p.

VALETTE P. (2002). *Les paysages de la Garonne : les métamorphoses d'un fleuve (entre Toulouse et Castets en Dorthe)*. Thèse de géographie, Université de Toulouse Le Mirail. Extrait : p : 221 – 341

> BIBLIOGRAPHIE RELATIVE À LA FLORE

BONNEMORT A. (1967) - *Contribution à l'étude phytogéographique des terrasses de la moyenne Garonne au sud de Valence d'Agen*. D.E.S. Laboratoire de botanique, Faculté des sciences, Université de Toulouse. 156 p.

BOUDRIE M. (1996) - *Les Ptéridophytes du département du Tarn-et-Garonne ; le Monde des plantes*, 457 : 5-9.

CAMBECEDES J. et al. (2007) - *Etat des lieux préliminaire sur la présence d'espèces messicoles en Midi-Pyrénées et les pratiques agricoles associées – rapport final 2005-2006 –* Conservatoire botanique national de Midi-Pyrénées. 46 p. + annexes.

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DES PYRENEES ET DE MIDI-PYRENEES (collectif) (2010) - *Guide des plantes protégées de Midi-Pyrénées*, Biotope, Mèze, Collection Parthénope, 400 p.

GEORGES N., 2010. *Réflexion sur les motivations et pratiques d'herborisations*. Bull. Soc. Sc. Nat. Tarn-et-Garonne, 33 (2009) : 52-54.

GEORGES N. & COLL. (2006.) - *Au sujet de quelques taxons intéressants observés dans le Tarn-et-Garonne en 2005*. Isatis 31, revue botanique de la Haute-Garonne et du Midi Toulousain, 5 (2005) : 21-39.

GEORGES N., LEBLOND N., PESSOTTO L. & GROUET J.-L. (2008) - *Au sujet de quelques taxons intéressants observés dans le Tarn-et-Garonne en 2007*. Isatis 31, revue botanique de la Haute-Garonne et du Midi Toulousain, 7 (2007) : 95-118.

GEORGES N., LEBLOND N., PESSOTTO L. & GROUET J.-L. (2009) - *Au sujet de quelques taxons intéressants observés dans le Tarn-et-Garonne en 2008*. Isatis 31, revue botanique de la Haute-Garonne et du Midi Toulousain, 8 (2008) : 75-91.

GEORGES N., LEBLOND N. & PESSOTTO L. (2010) - *Au sujet de quelques taxons intéressants observés dans le Tarn-et-Garonne en 2009*. Isatis 31, revue botanique de la Haute-Garonne et du Midi Toulousain, 9 (2009) : 147-162.

LARGIER G., PENIN D. & REMAURY M. (coord.), (2004) - *Hiérarchisation des espèces de la flore vasculaire d'intérêt patrimonial de Midi-Pyrénées*. Document de travail du Conservatoire botanique pyrénéen (juin 2004). 46 p.

LAGREZE-FOSSAT A., (1847) - *Flore de Tarn-et-Garonne, ou description des plantes vasculaires qui croissent spontanément dans ce département*. Ed. Librairie ancienne et moderne du Rethoré, Montauban. 527 p.

LEMOINE B. (1997) - *Cartographie des Orchidées du Tarn-et-Garonne* - Société Française d'Orchidophilie, L'Orchidophile, 126. 41 p.

MOUILLERAC M., GEORGES N., GROUET J.-L. & PESSOTTO L. (2008) - *Les plantes messicoles du Tarn-et-Garonne – guide d'identification & outils pour leur inventaire*. Société de sciences naturelles de Tarn-et-Garonne, Montauban. 75 p. + annexes (document numérique).

PESSOTTO L., GROUET J.-L. & GEORGES N. (2008) - *Les tulipes du Tarn-et-Garonne*. Bull. Soc. Sc. Nat. Tarn-et-Garonne, 32 : 12-18.

REY P., avec coll. de MM. CAVAILLE et FEUGA (1956) – *Carte de la végétation de la France : Montauban*. C.N.R.S., Toulouse

VASSAL J. (1962) – *Sur quelques stations de Quercus suber dans le bassin moyen de la Garonne*. Bull. Soc. Hist. Nat. Toulouse, 97, fasc. 3-4 : 517-520.

> BIBLIOGRAPHIE RELATIVE À LA FAUNE

ALBINET S. (2010) – *Atlas des Reptiles et Amphibiens du Tarn-et-Garonne et de Grésigne : état d'avancement au 1er décembre 2009*. Bull. SSNTG, Tome 33, année 2009 : 31-49.

ALBINET S. (2008) – *Le Crapaud commun Bufo bufo et le Crapaud calamite Bufo calamita en Tarn-et-Garonne et en Grésigne*. Bull. SSNTG, Tome 32, année 2007-2008 : 4-11.

CAPEL J-C. (2004): *Statut de l'avifaune nocturne dans le Tarn-et-Garonne; Extrait du projet de liste commentée*, Bull. SSNTG n°29: 6-10.

CALVET A. (2007): *Contribution à la révision de l'inventaire des oiseaux de France, données se rapportant au Tarn-et-Garonne*, Bull. SSNTG n°31: 34-37.

NATURE MIDI-PYRENEES (2010b) – *BazNat, la base de données naturalistes de Nature Midi-Pyrénées* – site internet. <http://www.baznat.net/>

ROBIN J. et DEMERGES D. (2009) - *Inventaire provisoire des macrotérocères de Tarn-et-Garonne*, Bull. Soc. Sc. Nat. Tarn-et-Garonne, 33 : 23-26

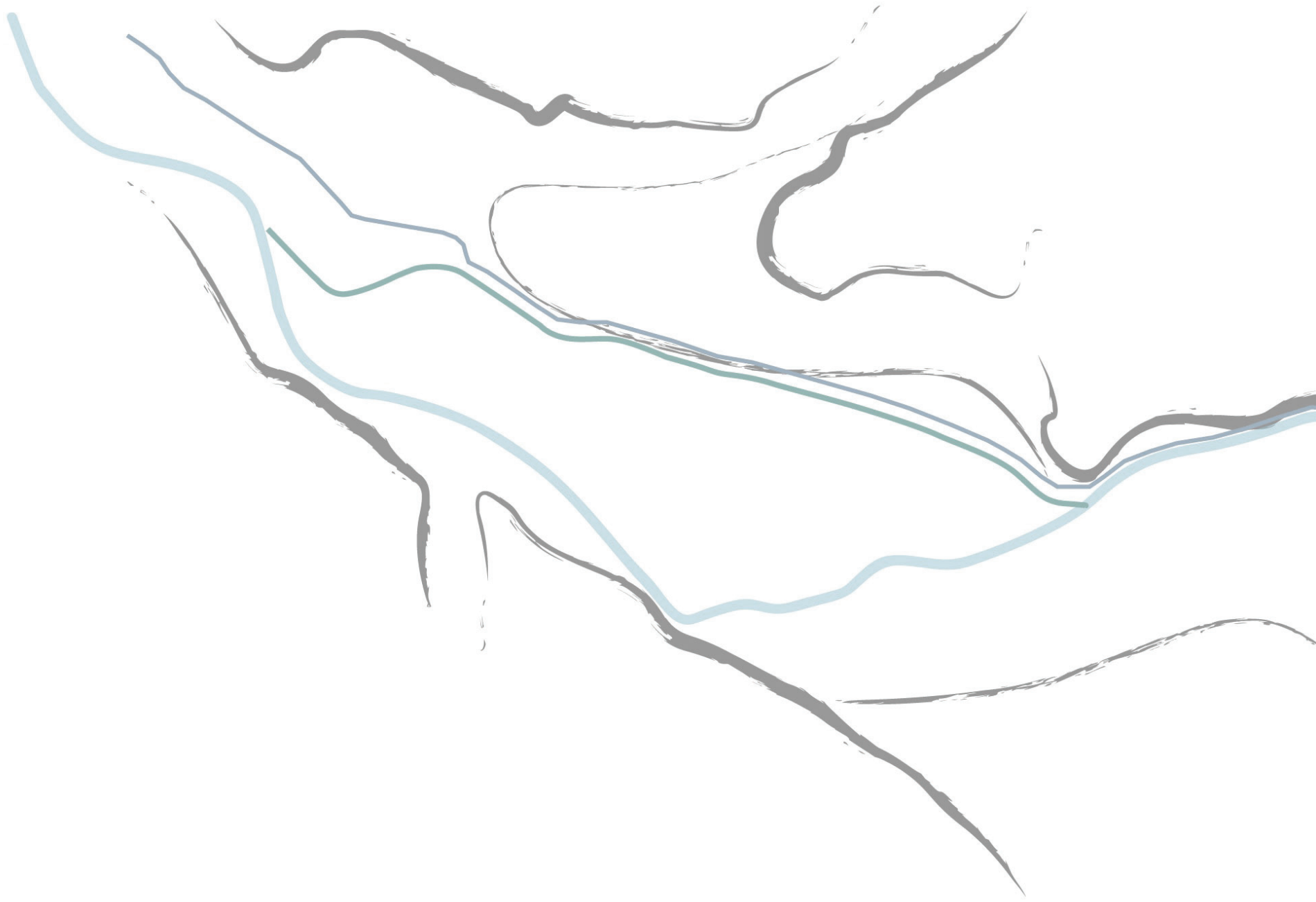
ROBIN J., FUSARI M. et ALBINET S. (2007) - *Atlas préliminaire des Odonates de Tarn-et-Garonne*, Bull. Soc. Sc. Nat. Tarn-et-Garonne, 31 : 1-21

ROBIN J. et FUSARI M. (2009) - *Deux nouvelles espèces pour l'atlas préliminaire des Odonates de Tarn-et-Garonne*, Bull. Soc. Sc. Nat. Tarn-et-Garonne, 33 : 23-26

ROBIN J. (2010) – *Observations récentes de Platycleis affinis et Paracinema tricolor bisignata pour le Tarn-et-Garonne* 34 : 54-58

Société des Sciences Naturelles du Tarn-et-Garonne (2012) – *Base de données Faune*. Données numériques.







ANNEXES



LA GARONNE, SES PAYSAGES ET VOUS

Madame, Monsieur,

Le SMEAG (Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne) réalise, en collaboration avec les collectivités du périmètre, une étude sur la valorisation des paysages de la Garonne. Dans ce cadre nous recueillons les perceptions et attentes des habitants et usagers de la vallée. Participez en répondant à ce questionnaire sur la Garonne et ses paysages. Cela ne vous prendra qu'une dizaine de minutes.

Merci d'avance !

Vous trouverez une cartographie du périmètre de l'étude en page 4 de ce questionnaire.

Votre vie en bord de Garonne

- Les activités que vous menez en lien avec la Garonne, ses berges, le canal de Garonne, ses paysages sont essentiellement liées (**une seule réponse possible**) :
 - A votre activité professionnelle ;
 - A des activités de loisir telles que la promenade cycliste ou pédestre, les activités nautiques, le pique-nique, etc. ;
 - A des activités de loisir telles que la chasse et la pêche ;
 - Autre.

Précisez :
- Citez le ou les lieu-x situé-s en bord de Garonne ou de canal que vous fréquentez par plaisir le plus souvent :
.....
.....
- Parmi ces éléments du paysage, quels sont ceux qui, selon vous, caractérisent le plus la Garonne et ses paysages (**quatre réponses maximum**) :
 - Les peupleraies et boisements naturels des rives ;
 - Les éléments du patrimoine tels que les châteaux, les pigeonniers, etc. ;
 - Les ponts suspendus ;
 - Le canal de Garonne ;
 - Les aménagements de production d'électricité (centrale nucléaire et canal de Golfech, barrage, ...)
 - Les crues ;
 - Les panoramas ;
 - La faune telle que les poissons et les oiseaux d'eau (Hérons, Aigrettes, Canards, ...)
 - Le plan d'eau de Saint Nicolas de la Grave ;
 - Les ports ;
 - Les villages d'origine médiévale ;
 - L'enfrichement d'anciennes parcelles agricoles sur les coteaux ;
 - Les gravières ;
 - Autre :

Avec le soutien financier de :



La conception et l'analyse de l'enquête sont réalisées par :



1



- Diriez-vous que la Garonne et les paysages qui l'entourent sont plutôt naturels ou artificiels ? Situez votre avis sur cette échelle allant de 1 (tout à fait naturels) à 7 (tout à fait artificiels) en entourant le chiffre qui traduit votre pensée :

Tout à fait naturels 1 2 3 4 5 6 7 Tout à fait artificiels

- Quels adjectifs caractérisent le mieux la Garonne et ses paysages ? (**trois réponses maximum**)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Beaux ; | <input type="checkbox"/> Monotones ; |
| <input type="checkbox"/> Imprévisibles ; | <input type="checkbox"/> Riches ; |
| <input type="checkbox"/> Pollués ; | <input type="checkbox"/> Menacés ; |
| <input type="checkbox"/> Accessibles ; | <input type="checkbox"/> Sauvages ; |
| <input type="checkbox"/> Exploités ; | <input type="checkbox"/> Valorisés ; |
| <input type="checkbox"/> Protégés ; | <input type="checkbox"/> Artificialisés. |

Petit retour en arrière...

- Donnez votre avis sur l'évolution des aspects suivants par rapport à ce qu'ils étaient il y a 30 ou 40 ans. Remplissez les cases avec un + si vous pensez qu'il y a eu une amélioration, un - si vous pensez que la situation s'est détériorée, un = si vous pensez qu'elle est restée identique :
 - () La qualité de l'eau ;
 - () Le phénomène de sécheresse ;
 - () La diversité des espèces animales et végétales
 - () Les aménagements de loisirs ;
 - () Le côté « naturel » ou « sauvage » ;
 - () La gestion du risque d'inondation ;
 - () L'accessibilité des cours d'eau ;
 - () Les impacts de l'agriculture sur l'environnement ;
 - () Les impacts de l'industrie sur l'environnement ;
 - () La qualité esthétique des paysages ;
 - () La mise en valeur du patrimoine.

Imaginons l'avenir...

- Selon vous, dans 10 ou 15 ans, la qualité de la Garonne et de ses paysages sera (**une seule réponse**) :
 - En meilleur état ;
 - Identique ;
 - En moins bon état.
- Parmi ces facteurs, lesquels représentent, selon vous, les principales menaces à l'égard de la Garonne et de ses paysages ? (**deux réponses maximum**)
 - Le changement climatique ;
 - L'augmentation de la population (urbanisation) et les pollutions urbaines ;
 - La baisse des financements publics dédiés à la gestion du fleuve et de ses paysages ;
 - L'agriculture intensive ;
 - Les pollutions industrielles ;
 - L'appauvrissement de la biodiversité ;
 - Autre :

Avec le soutien financier de :



La conception et l'analyse de l'enquête sont réalisées par :



2

9- Si vous aviez l'occasion de mener un ou des projet-s visant la préservation et/ou la valorisation de ce territoire, en quoi consisterai(en)-t-il? Donnez un ou des titre-s de projet ou décrivez-le(s) en quelques mots et dites à quel(s) endroit(s) vous souhaiteriez le(s) voir développé(s).

.....
.....
.....
.....
.....

Qui êtes-vous ?

- Profession :
- Commune d'habitation :
- Age :
- Sexe : Féminin Masculin
- Situation familiale :
- Depuis combien de temps vivez-vous dans le secteur de l'étude ? :

Si vous souhaitez avoir des informations sur l'étude (résultats du questionnaire, réunion publique de restitution, etc.) :

- Numéro de téléphone :
- Adresse e-mail :
- Nom, Prénom et adresse postale complète :

Merci beaucoup de votre participation !

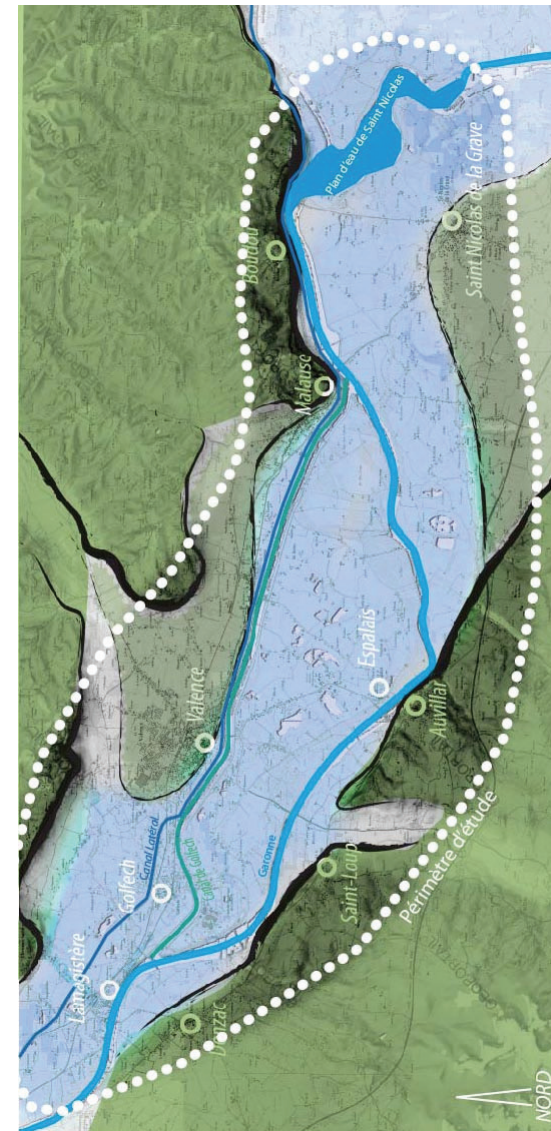
**Contact pour obtenir des renseignements :
Etude paysagère et sociologique sur la Garonne et ses paysages**

Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne
Ambre Girou
05.62.72.76.00
ambre.girou@eptb-garonne.fr

Avec le soutien financier de :



La conception et l'analyse de l'enquête sont réalisées par :



La conception et l'analyse de l'enquête sont réalisées par :



Avec le soutien financier de :

> GRILLE D'OBSERVATION PARTICIPANTE

Etude pilote Garonne Agenaise – Etude sociologique
Observation participante



**ETUDE PILOTE DES PAYSAGES DE LA GARONNE
AGENAISE**

Enquête sociologique - Observation participante

> Grille d'observation

Date et lieu d'observation	
Personnes croisées (nombre et grandes caractéristiques sociologiques)	

Mars 2012

1

Etude pilote Garonne Agenaise – Etude sociologique
Observation participante

Types d'usage observés	
Nombre d'entretiens informels menés	

Mars 2012

2

➤ **Trame souple d'entretien**

Les usages	<ul style="list-style-type: none"> - Qu'êtes-vous venu faire en ces lieux ? - Est-ce que vous venez souvent ici ? - Vous arrive-t-il de venir pour d'autres raisons ? - Est-ce que vous avez plutôt l'habitude de venir seul ou accompagné ? - Est-ce qu'il vous arrive de vous rendre à d'autres endroits du fleuve ou des paysages qui l'entourent ? - Si oui, qu'allez-vous y faire ? Y allez-vous seul ou accompagné ?
Les représentations et connaissances actuelles	<ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce que vous ressentez en venant ici ? - Que venez-vous chercher ? - Est-ce que la Garonne tient une place importante dans votre vie ? En quoi ? (vision utilitariste, sentimentale, hédoniste, esthétique,...) - Qu'est-ce que la Garonne évoque pour vous ? - Pensez-vous qu'elle est correctement entretenue ? - Pensez-vous qu'elle est en bon état ? A quel point de vue ? - Pensez-vous qu'elle est menacée ? Si oui, par quoi ? - Que pensez-vous des paysages qui l'entourent ? - Idem : entretien, menaces, etc. - Quels sont les animaux, les arbres, les plantes que l'on trouve dans et autour de la Garonne ? - Connaissez-vous les actions d'aménagement et/ou d'entretiens, de préservation qui sont menées par les pouvoirs publics ? Pensez-vous être suffisamment informés en la matière ? - Est-ce que cela vous intéresse, vous semble important ?
Les représentations du passé	<ul style="list-style-type: none"> - Depuis quand habitez-vous ici ? - Pensez-vous que la Garonne est en meilleur ou en moins bon état qu'il y a 30 ou 40 ans ? En quoi ? - Idem concernant les paysages qui l'entourent. - Quelles sont les principales évolutions auxquelles vous avez assisté ? - Sont-elles négatives ou positives selon vous ? En quoi ?

La prospective Les représentations du futur Le désir	<ul style="list-style-type: none"> - Etes-vous informés de futurs projets d'aménagement de la Garonne ? De ses paysages ? - Représentent-ils une menace ou une opportunité selon vous ? - Pensez-vous que la Garonne et les paysages qui l'entourent seront en meilleur ou en moins bon état dans 10 ou 15 ans ? Pourquoi ? - Dans l'idéal, que souhaiteriez vous voir évoluer et de quelle manière pour ces lieux ?
---	--

➤ **Les données sociologiques**

- Lieu d'habitation ;
- Profession ;
- Tranche d'âge ;
- Situation familiale.



ETUDE PILOTE DES PAYSAGES DE LA GARONNE AGENAISE

Enquête sociologique – Entretiens collectifs semi-directifs

LA GRILLE D'ENTRETIEN

Les représentations actuelles

- ✓ Pouvez-vous exprimer ce que la Garonne représente pour vous, en fonction de votre activité et d'une manière plus large ?
 - Questionnement volontairement très large pour favoriser la spontanéité de chacun et appréhender ainsi les représentations dominantes : vision intime ou sociale, vision hédoniste ou utilitariste, vision économique, écologique, paysagère, etc. ?
- ✓ Quels lieux fréquentez-vous le plus souvent dans ce périmètre? A quel égard ?
 - Travail sur une cartographie du périmètre : identification des lieux fréquentés et explicitations des usages : visualisation des lieux « chauds ».
- ✓ Identification des atouts / opportunités et faiblesses / menaces de l'état actuel du fleuve et de ses paysages sur la base d'un méthode Méta-plan.
 - Chacun des participants inscrit sur des post-it les trois principaux atouts et les trois principales faiblesses qu'ils attribuent à la Garonne et aux paysages qui l'entourent. Pour cela, ils peuvent partir soit des lieux et usages cités précédemment, soit de considérations plus globales. Ils les énoncent à haute voix ; l'animatrice les reformule et les classe par thème afin de les approfondir et de les mettre en débat.
- ✓ Si vous deviez qualifier la Garonne en un adjectif, quel serait-il ?

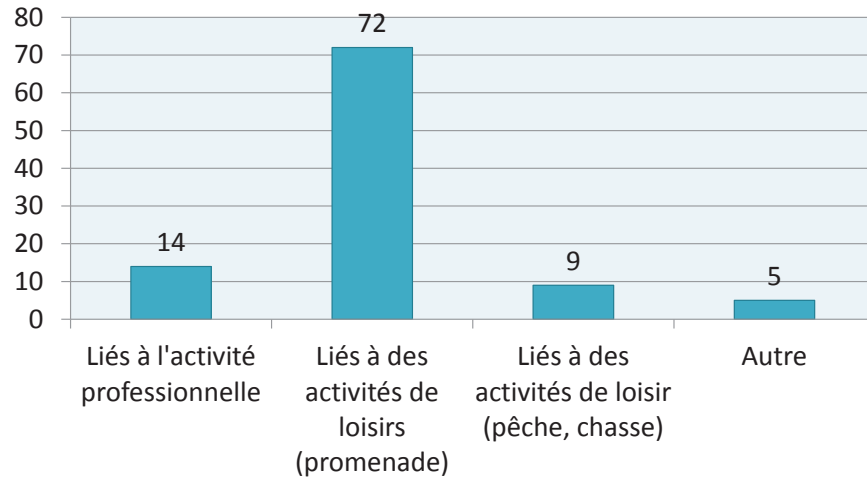
Un regard rétrospectif

- ✓ Quelles sont les principales évolutions qu'ont connues la Garonne et ses paysages dans les dernières décennies ?
- ✓ Sont-elles positives ou négatives ? En quoi ? Quelles sont leurs conséquences principales en termes d'évolution des usages, des paysages, du rapport des individus avec le fleuve, etc ?

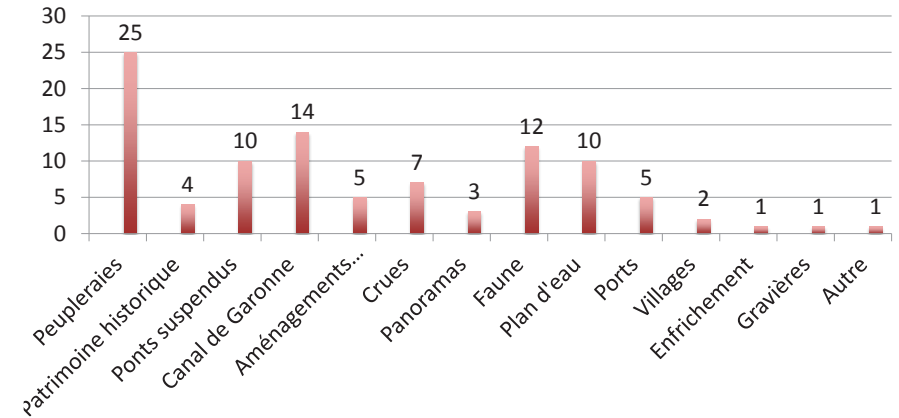
Une projection vers le futur

- ✓ Quel serait, selon vous, le scénario « catastrophe » d'évolution du fleuve Garonne et de ses paysages, notamment par rapport à votre activité ?
 - Selon les enjeux abordés, relances pour appréhender les autres aspects.
- ✓ Au contraire, quel serait le scénario idéal ?
- ✓ Quels sont les moyens que vous préconiserez pour éviter l'un et favoriser l'autre ?
- ✓ Quels lieux vous paraissent prioritaires dans cette optique ?
- ✓ A partir de ces recommandations, quels projets souhaiteriez voir mener autour de la Garonne et de ses paysages (objectifs, lieux, public-cible, modalités, calendrier, etc.) ?

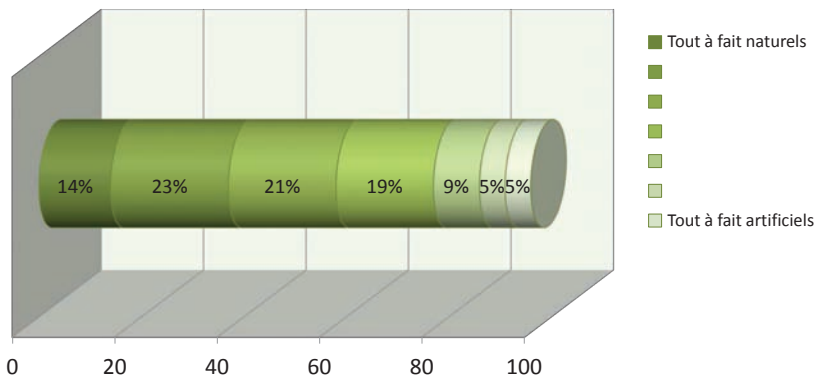
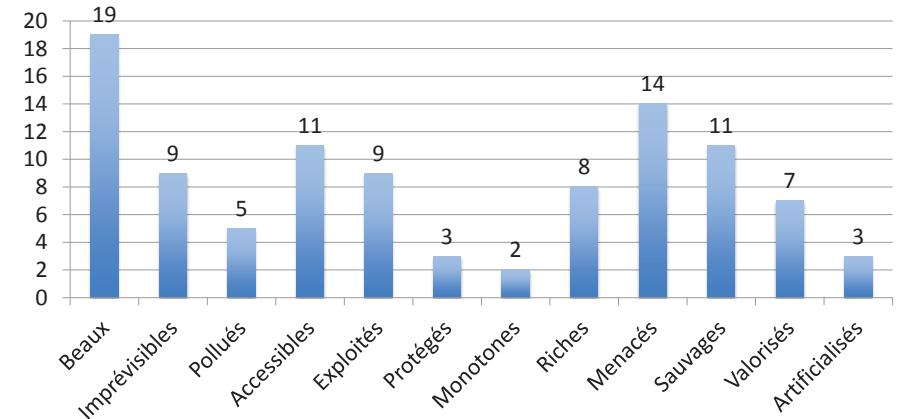
Usages les plus fréquents (en % de réponses)



Les emblèmes du paysage (en % des réponses)



Les adjectifs qui qualifient le mieux la Garonne et ses paysages

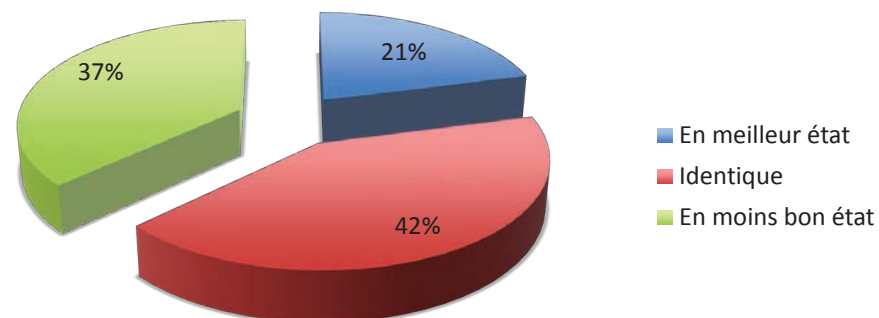


Diriez-vous que la Garonne et les paysages qui l'entourent sont plutôt naturels ou artificiels? Situez votre avis sur cette échelle allant de 1 (tout à fait naturels) à 7 (tout à fait artificiels).

Evolution de différents aspects de la Garonne et de ses paysages depuis 30-40 ans (en % de réponses)

Aspects	Amélioration	Détérioration	Identique
Qualité de l'eau	30	68	3
Sécheresses	51	38	11
Biodiversité	28	47	25
Aménagements de loisirs	81	8	11
Côté « naturel »	23	46	31
Risque d'inondation	74	18	8
Accessibilité des cours d'eau	51	27	22
Impacts agricoles	22	53	25
Impacts industriels	24	62	14
Qualité esthétique des paysages	44	28	28
Mise en valeur du patrimoine	70	11	19

Dans 10 ou 15 ans, la Garonne et ses paysages seront...



Principales menaces perçues

